

BIBLIOTHEQUE DE
MONTREAL
18767
OTTAWA, ONT.
24 0 55

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PAPE

ON REDOUTE UNE PNEUMONIE

Pie XII a passé une mauvaise nuit

CITE DU VATICAN, 9. — (Pcf) — Les médecins du pape dévoilent aujourd'hui qu'il est atteint du catarrhe et d'un rhume. On redoute de plus en plus que le Saint-Père ne contracte une pneumonie. Le pape du Souverain Pontife affichait aujourd'hui des signes d'irrégularité. On croit comprendre que le pape ne pourra pas se lever de son lit et marcher dans sa chambre, comme il l'a fait récemment.

Les médecins lui avaient prescrit un peu d'exercice en vue de renforcer son organisme contre la pneumonie. Cette maladie pourrait lui être fatale dans les conditions actuelles.

Le pape, apparemment fatigué par les cérémonies de clôture de l'année mariale, n'a pas reposé beaucoup au cours de la nuit. On révèle de bonne source qu'il n'a pas bien dormi et que sa participation aux cérémonies, mardi, en est probablement cause.

C'est aujourd'hui que le professeur Galeazzi-Lisi doit à nouveau consulter deux spécialistes, les Drs Antonio Gasbarrini et Raffaele Paolucci di Valmaggiore, afin de déterminer la nature exacte de la maladie du pape et mesurer les progrès accomplis depuis que le Souverain Pontife est soumis à un nouveau traitement visant à le renforcer. Ce traitement, qui a commencé samedi, consiste à augmenter les rations de nourriture de plasma sanguin, de vitamines, d'acides amino et d'extraits de foie.

L'un des médecins appelés en consultation au chevet du pape a déclaré que le Souverain Pontife, maintenant âgé de 78 ans, "aurait très peu de chance de survivre à une opération".

Le Dr Raffaele Paolucci di Valmaggiore a déclaré qu'il "ne prendrait jamais la responsabilité d'autoriser ou de pratiquer une opération sur le pape".

"Il aurait", a-t-il dit, "très peu de chances de survivre à une opération, en raison de son âge et de sa faiblesse".

Selon le Dr Paolucci, les examens pratiqués jusqu'à présent n'ont pas permis de savoir avec certitude ce qui cause le hoquet, les nausées et les troubles d'estomac qui minent les forces du souverain pontife.

"Nous ne savons pas encore", a-t-il dit, "s'il s'agit d'ulcères à l'estomac, de gastrite, ou même de hernie".

Par "nous", le Dr Paolucci a expliqué qu'il entendait le médecin du pape, le Dr Riccardo Galeazzi Lisi, lui-même et deux autres médecins consultants, le professeur Antonio Gasbarrini et le Dr Luigi Vittorio de Stefano.

Il s'agit des spécialistes qui ont été appelés en consultation par le Dr Galeazzi Lisi à la fin de la

semaine dernière, quand l'état du pape a inspiré de graves inquiétudes.

"C'est seulement dans dix jours que nous serons en mesure de savoir avec certitude la nature de la ma-

ladie," a dit le Dr Paolucci. "Avant cela, le pape ne pourrait pas garder la solution de baryum qui est nécessaire à une radiographie."

Il a ajouté que les quatre médecins sont d'accord pour penser que le Souverain Pontife souffre peut-être d'une hernie.

Le Dr Paolucci a dit c'est seulement au cas où il s'agirait d'une hernie, parce que l'opération d'une hernie est une intervention locale et mineure."

Le Dr Paolucci a dit que le Pape "commençait à ressentir l'aiguillon hernie qu'il consentirait à une opération de la faim et demandait de la nourriture plusieurs fois par jour."

"C'est un symptôme très encourageant qu'il peut encore se rétablir complètement".

Le Pape n'avait pu garder aucune nourriture pendant une semaine jusqu'à dimanche dernier, alors qu'il a pris sa première gorgée de bouillon. Depuis lors, on lui donne plusieurs fois par jour un peu de café et quelques cuillerées de potage.

Eisenhower écarte toute polémique avec McCarthy

WASHINGTON, 9. — (Paf) — Le président Eisenhower a écarté hier une polémique personnelle avec le sénateur Joseph McCarthy tout en déclarant que le peuple américain désire un gouvernement dirigé par des "modérés progressistes".

"Et c'est exactement ce pour quoi je travaille" a ajouté le président. Eisenhower, très calme, a déclaré à sa conférence de presse qu'il ne répondrait pas à l'attaque formulée contre lui mardi par McCarthy. Le républicain du Wisconsin l'a accusé de "manifester une faiblesse craintive" devant le communisme.

Le président a dit qu'il est pour les actes positifs et ne veut pas se lancer dans les dénégations et les querelles personnelles d'aucune sor-

te. Il n'a toutefois pas mentionné McCarthy par son nom durant la conférence.

Quand un reporter a parlé de la possibilité que "l'aile d'extrême-droite" du parti républicain suive McCarthy pour former un nouveau parti en 1956, M. Eisenhower a dit que si le peuple veut se diviser pour des considérations secondaires, c'est son affaire.

(Suite à la page 4)



LE PREMIER MINISTRE, LE T.H. LOUIS ST-LAURENT, a reçu, récemment, de Néo-Canadiens de descendance polonaise, une marque de gratitude et de loyauté. A l'occasion du 10e anniversaire du Congrès canadien polonais, les membres de ce groupe ont remis au premier ministre un précieux médaillon. Sur notre photo, au premier plan, le président du Congrès, M. Jean Kurosad, remet le

médaillon au T.H. Louis St-Laurent. Derrière, de g à d : MM. Frank Glogowski, de Toronto, membre de l'exécutif du Congrès; Jean Ostrowski, de Huntsville; Stephen Szuk, C.B.E., d'Ottawa, vice-président du Congrès; le Dr Stanley Haidasz, de Toronto, et Tadeusz Brezinski, président du chapitre de Montréal.

D'imposantes cérémonies marquent l'ouverture de l'année consacrée à saint Joseph à l'Oratoire

De grandioses cérémonies se sont déroulées à l'Oratoire du Mont-Royal hier, en la fête de l'Immaculée-Conception. Mgr Olivier Maurault, P.A., recteur de l'Université de Montréal, célébra la messe de minuit qui clôturait l'année mariale. Cette messe suivait une heure de prières en l'honneur de Marie, dirigée par le R. P. Gérard Gagnon, C.S.C. qui donna l'instruction.

OUVERTURE DE L'ANNEE DE SAINT-JOSEPH

L'ouverture officielle de l'année consacrée à saint Joseph eut lieu à la messe pontificale, célébrée par l'évêque d'Edmundston, Son Exc. Mgr Roméo Gagnon. On se rappelle que tout l'Épiscopat canadien a proclamé une année jubilaire pour le Canada tout entier, destinée à marquer le 85ième anniversaire de la proclamation du patronage de saint Joseph et le cinquantenaire de la fondation de l'Oratoire du Mont-Royal.

La date de l'ouverture de cette année en l'honneur du patron du Canada coïncidait avec l'Immaculée-Conception, parce que c'est le 8 décembre 1870 que Pie IX, dont la cause de béatification vient d'être introduite à Rome, proclama saint Joseph patron de toute l'Église.

Son Exc. Mgr Gagnon était entouré, à la messe pontificale, des représentants des communautés religieuses qui ont eu un rôle important à jouer au Canada dans le développement de la dévotion à saint Joseph. Un sulpicien, M. le chanoine Eugène Moresau, agissait comme prêtre assistant. Les RR. PP. Gerald Lahey, jésuite, supérieur du Collège Loyola et Jean-Louis Dion, O.M.I., agissaient comme diacres d'honneur. Le R.P. Pierre Poisson, secrétaire provincial des Pères de Sainte-Croix, remplissait la fonction de diacre d'office, tandis que le R.P. Roger Daoust, C.S.V., de l'Externat St-Viateur, celle de sous-diacre d'office.

Le R.P. Adrien-Marie Malo, O.F.M., a donné le sermon de circonstance à la messe pontificale. Toute la cérémonie se déroula dans l'église supérieure. Parmi la foule des pèlerins, on remarquait la présence des élèves du collège Notre-Dame, où le frère André passa près de quarante ans de sa

vie religieuse. La chorale des Frères de Sainte-Croix exécuta le chant à la messe.

LE SENS DU JUBILE

Après avoir rappelé les événements célèbres évoqués par la date du 8 décembre 1954, le P. Adrien Malo, O.F.M., énonça la thèse que le jubilé de l'Ancien Testament visait une prise de conscience de l'action de Dieu dans la vie du peuple juif. Dans le Nouveau Testament on rencontre encore la même idée. Le jubilé de l'Oratoire, approuvé par l'Épiscopat Canadien le 14 octobre 1954, atteindra pleinement son but s'il manifeste le plan de Dieu sur le Canada et indique les tâches qui s'imposent au peuple canadien.

Dans le premier point, le P. Malo traça à grands traits le fait providentiel de l'Oratoire. Puis il affirma que ce fait impressionnant se rattache à des événements de notre histoire qui révèlent nettement un plan d'action de la part de Dieu. Ces événements sont: La consécration du Canada à saint Joseph par les Récollets ou Franciscains, le 19 mars 1624, l'approbation de ce choix par le pape Urbain VIII, le rôle du premier hôpital de Ville-Marie dans la vie paroissiale pendant 22 ans, l'intervention de Mgr de St-Vallier pour l'érection à Ville-Marie de la première confrérie canadienne consacrée à saint Joseph, la désignation de saint Joseph comme premier patron du Canada par le pape Grégoire XVI. De tous ces faits résultent une continuité et une unité d'action qui accusent un plan de la part de Dieu: Il confie au Canada la mission de pourvoir à la gloire de St-Joseph.

Dans la deuxième partie, le Père Malo indiqua les tâches indiquées par ce plan pour l'année jubilaire. La première, c'est l'action de grâces pour les bienfaits dus au patronage

de saint Joseph; la reconnaissance parfaite invite à terminer la basilique qui deviendra le symbole éloquent de la reconnaissance de tout le peuple canadien. La deuxième tâche, c'est l'approfondissement de l'excellence de saint Joseph. La somme des grandeurs de saint Joseph qui en résultent, formera un monument encore plus précieux pour le bienfait du corps mystique du Christ... La troisième tâche, c'est l'application à nos vies d'homme des enseignements et des vertus de saint Joseph. Ici toutes les catégories de fidèles peuvent faire leur profit.

Le Père termina en résumant en anglais son sermon et en remerciant chaleureusement les continuateurs au Frère André de leur inlassable dévouement et des résultats intéressants qu'ils ont obtenus.

LES MALADES A L'ORATOIRE

Les malades, qui ont été de tout temps les privilégiés du frère André au Mont-Royal, se devaient d'être représentés en grand nombre à l'Oratoire à l'ouverture de l'année de saint Joseph. Plus de 400 venus

du centre, de l'est et du nord de la Métropole assistèrent à la cérémonie de 3 heures et reçurent la bénédiction du Saint-Sacrement des mains du R. P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur.

Le R. P. Laurent Parent, C.S.C., prédicateur de Sainte-Croix donna le sermon. Le prédicateur souligna qu'en proclamant le patronage de saint Joseph en la fête de l'Immaculée Conception, le Pape Pie IX a voulu nous faire comprendre que l'amour de Marie est inséparable de la dévotion à saint Joseph dans toute vie chrétienne.

Il exhorta les malades à faire de l'année de saint Joseph, une année de prières et de sacrifices, et surtout une année de reconnaissance: Amour et reconnaissance pour tant de bienfaits obtenus par l'entremise de saint Joseph; Gratitude de tous ces infirmes qui ont laissé ici leurs béquilles en ex-voto, comme témoignage vivant de leur confiance envers leur patron et des faveurs signalées dont ils ont été l'objet.

Il les invita à revenir souvent au cours de cette année jubilaire prier dans la maison de saint Joseph qui aime à les accueillir. Ils trouveront ici réconfort spirituel et peut-être la guérison qu'ils demandent de tout leur coeur.

MESSE DU SOIR

La journée d'ouverture de l'année de saint Joseph a réuni hier soir un grand nombre de pèlerins dans la future basilique pour l'heure de prières que prêcha le R. P. Deguire, C.S.C. Le R. P. Armand Grou, C.S.C., vice-provincial des Pères de Sainte-Croix célébra la messe à 9 h. 15. Après la messe, les Jongleurs de la Montagne donnèrent un spectacle religieux "Job", dans l'entre-sol de la basilique.



Le Dr Samuel LETENDRE, qui présentera, ce soir, à 8 h., au Cercle universitaire, aux membres de l'Union des Latins d'Amérique et leurs amis les films qu'il a tournés au cours de ses récents voyages en France.

Une victoire pour la femme mariée

QUEBEC, 9. (DNC) — Parmi les lois adoptées mardi à l'Assemblée législative, il faut tout particulièrement signaler celle qui amende le code civil en faveur de la femme mariée. Il fait disparaître certaines anomalies qui persistaient dans notre code et revêtait un indéniable caractère d'injustice à l'égard de l'épouse tout particulièrement.

Elle fut votée à l'unanimité. Elle fut présentée par le député libéral de Verdun, M. Lionel Ross.

Le premier amendement qu'il propose place la femme mariée sur un pied d'égalité avec son mari dans les cas d'adultère. Jusqu'ici elle ne pouvait présenter cette demande que si le mari gardait sa concubine dans la maison commune. Cette clause est supprimée.

Le député de Verdun a remercié le premier ministre de lui avoir permis de présenter ce bill. Il a également remercié le chef de l'opposition, M. Lapalme, de sa collaboration.

En comité plénier, le premier ministre a félicité M. Ross de son discours sur cette question. M. Duplessis dit qu'il lui a fait plaisir d'inviter le député de Verdun à présenter cette loi qui fait disparaître des "monstruosités" du code civil relativement au statut juridique de la femme mariée. M. Lapalme a également félicité le député de Verdun et il a noté surtout sa tenacité à revenir chaque année sur le sujet pour finalement remporter une victoire partielle cette année.

La prospérité de Windsor étonne tous les experts

WINDSOR, 9. — (PCF) — La prospérité actuelle de l'économie de Windsor ne laisse pas d'intriguer les experts. Mais les propriétaires de magasins espèrent que cet état de choses, si étonnant soit-il, se prolongera encore.

En raison d'une grève, qui immobilise 5,700 travailleurs; et en raison du chômage, qui en paralyse 12,000 autres, sur un effectif total d'une main-d'oeuvre de 55,000 ouvriers, les hommes d'affaires, voici un mois, considéraient avec pessimisme les perspectives de la saison des fêtes.

LA SITUATION

Bien au contraire, plusieurs grands magasins signalent des affluences record ou considérables et, dans la plupart des cas, une très légère réduction du volume normal de leurs ventes pour cette période-ci de l'année.

Le contrôleur du plus grand magasin de Windsor, M. G.-M. Scott, a déclaré: "Il est difficile d'établir les causes de cette situation, qui peut changer en une journée."

"Nous serions heureux que la grève de l'usine Ford soit réglée, et que le chômage soit résorbé, puisque les clients disposeraient de plus grandes sommes d'argent. A ce jour, cependant, tout indique une bonne année."

"Mais, je crois, a-t-il ajouté, que sans la grève et le chômage, nous aurions connu cette année une saison exceptionnellement bonne."

Les grévistes et les chômeurs subsistent sur des revenus à peu près égaux. Selon les cas, un homme marié touche environ \$25 par semaine, en prestations d'assurance-chômage ou en salaire de grève. Mais, si l'un et l'autre travaillaient, ils toucheraient chacun un salaire dont la moyenne est estimée à \$60 par semaine.

A LA CHRYSLER

Chrysler Corporation du Canada, ayant récemment embauché 2,000 travailleurs de plus, la situation du chômage s'est améliorée. Cette firme vient d'entreprendre, au coût de \$40,000,000 l'exécution d'un programme d'expansion.

La plupart de ces nouveaux em-

ployés étaient au nombre des travailleurs de l'automobile qui ont été mis à pied l'été dernier.

Les magasins "5-10-15" signalent également une meilleure saison que celle qu'on avait prévue.

Les petites épiceries, par contre, reconnaissent que la vente des denrées de luxe a fléchi; certains épiciers précisent que leurs clients réguliers avaient demandé un délai de crédit.

"Nous ne sommes pas inquiets, cependant, a déclaré un épicier. Nous avons connu des grèves avant ce jour, et nous sommes encore là."

Le maire Fred Hume réélu à Vancouver

VANCOUVER, 9. — (PCF) — Les électeurs de Vancouver, du moins ceux qui se sont rendus aux urnes, mercredi, ont renouvelé leur confiance à la puissante Association civique, groupe non partisan aux tendances de droite.

Moins d'un tiers des 219,333 électeurs inscrits ont exercé leur droit de suffrage pour confier un troisième mandat consécutif au maire Fred Hume. On juge ce résultat comme un vote de confiance à la police de Vancouver et à son chef, M. Walter Mulligan.

Le principal adversaire du maire Hume, l'ancien conseiller Archie Proctor, avait fait campagne en promettant un nettoyage de la police et le renvoi du chef Mulligan, parce qu'il n'a pas surmonté la vague de meurtres et de vols à main armée qui sévit depuis deux mois.

Depuis le 15 septembre, trois personnes ont été tuées et une autre blessée. Depuis cinq semaines, il y eut huit vols de banque.

Le vote complet des 91 bureaux de votation a donné le résultat suivant: M. P. Hume, 41,719; M. A. Proctor, 20,672 et M. Albert Dunn, ind., 7,640.

Tous les postes électifs ont été captés par des candidats de l'Association civique, à l'exception d'un siège au Conseil des parcs, dont semble s'être assuré M. Arnold Webster, leader provincial de la CCF, qui se présentait comme indépendant.

Bien que la troisième ville du Canada soit fortement syndiquée, elle a refusé son appui à un groupe travailliste qui présentait des candidats à tous les postes pour la première fois en dix ans.

Le vote de mercredi marque le début d'élections municipales à travers toute la province. La majorité des 35 villes et 49 villages de la C.-C., iront aux urnes aujourd'hui, les autres samedi.

Le conseiller B. Showler, réélu pour une quatrième fois, a critiqué ses confrères des syndicats pour la faiblesse du vote d'hier, l'un des plus légers en 12 ans.



JEUDI, 9 DECEMBRE 1954

343e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 29 et se couchera à 4 h. 16

Pronostics

Prévisions de la météo, selon les observatoires du Canada: Synopis: Un léger centre de tempête, qui se trouvait près de Chicago, ce matin, apporte de la neige et de la pluie dans l'Ontario. Le mauvais temps s'étendra au sud du Québec, aujourd'hui, mais il ne tombera pas plus de deux pouces de neige. Le temps sera doux aujourd'hui et se remettra au froid, demain.



Prévisions pour les régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux. Neige occasionnelle, commençant cet après-midi. Un peu de pluie, ce soir. Doux. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 38.

Région des Laurentides: Nuageux. Neige occasionnelle commençant cet après-midi. Doux. Maximum aujourd'hui à Ste-Agathe 32.

Cantons de l'Est et région de Québec: Nuageux avec quelques intervalles ensoleillés. Neige occasionnelle commençant ce soir. Doux. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke 35, Québec 35.

Régions de la Mauricie, du Lac Saint-Jean et de Baie-Comeau: Généralement nuageux avec quelques légères chutes de neige. Doux. Maximum aujourd'hui à La-Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup 30.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
D	3	4	5	6	7	8	9
E	10	11	12	13	14	15	16
C	17	18	19	20	21	22	23
E	24	25	26	27	28	29	30
M	31						

On impose au maire une grosse limousine noire avec chauffeur

Bien qu'à contre coeur, Son Honneur le maire Jean Drapeau aura à sa disposition, d'ici quelques jours, une "automobile digne de la fonction de maire", avec un chauffeur qui agira comme garde-du-corps.

Ainsi en a décidé le comité exécutif, à sa dernière séance. Tous les membres de l'exécutif ont été unanimes à soutenir que le maire de Montréal devait avoir à sa disposition une voiture digne de son rang, avec chauffeur et garde-du-corps.

Le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais, a déclaré que le maire avait même supplié ses collègues de l'exécutif de ne rien changer à sa situation, quant à ses facilités de transport, et de le laisser continuer à se transporter dans sa propre voiture, sans chauffeur ni garde-du-corps.

Ces jours derniers, Me Drapeau

s'était rendu seul, dans sa propre voiture, à l'aéroport de Dorval, accueillir le premier ministre de Ceylan, et des membres de l'exécutif avaient jugé que le premier magistrat de Montréal ne pouvait s'astreindre à un tel régime.

Le président de l'exécutif, M. Pierre DesMarais, avait tout d'abord suggéré au maire que la ville mit une automobile à sa disposition, mais il avait carrément refusé.

Toutefois, au cours de la dernière séance de l'exécutif, on est revenu sur le sujet, et devant l'unanimité des commissaires à lui re-

(Suite à la page 4)

Deux nouveaux hôpitaux pour malades mentaux dans l'île de Montréal

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 9. — Le gouvernement a l'intention de s'attaquer immédiatement à la solution du cas particulièrement aigu des malades mentaux dans Montréal et sa banlieue.

L'hon. M. Duplessis a annoncé la chose mardi soir, à l'Assemblée législative, au cours de la discussion d'un projet de loi demandant aux députés de porter de \$10 millions à \$20 millions la somme que peut emprunter le gouvernement pour la construction ou l'achat d'édifices pour fins d'hospitalisation et d'éducation. Il a annoncé qu'il était dans les intentions du gouvernement de construire ou, pour aller plus vite, si la chose est possible, acheter deux édifices dans la région métropolitaine pour l'hospitalisation des malades mentaux. Il a annoncé également que le gouvernement avait dirigé sur d'autres institutions les arriérés mentaux qui se trouvaient au Mont Providence pour affecter cet édifice à ces mêmes malades mentaux.

Le premier ministre a résumé ce que son gouvernement avait fait depuis quelques années en ce domaine: "C'est en examinant la situation que nous avons pu dresser un plan d'ensemble", dit-il. Il souligne que selon une revue scientifique, il y a aux Etats-Unis, un malade mental par quatre familles;

on ne connaît pas la proportion au Canada ni dans le Québec; mais ce problème revêt aujourd'hui un aspect tout particulièrement troublant: "Il faut au bas mot \$40 millions pour donner au problème un commencement de solution qui vaille."

Les députés de l'opposition ont posé de nombreuses questions au gouvernement. C'est M. Lapalme qui, le premier, demanda au premier ministre s'il avait des plans de dressés pour la dépense des \$10 millions supplémentaires que demandait le gouvernement. C'est la question de M. Lapalme qui provoqua la déclaration de M. Duplessis qui rappela également que le gouvernement avait commencé depuis plusieurs années déjà à régler le problème, consacrant plusieurs millions à cette fin: \$3 millions à l'asile de Beaufort; \$1,000,000 à l'hôpital de Roberval; \$1,000,000 au Mont-Providence, etc.: "Nous avons commencé par déblayer le terrain; à la lumière de ce que nous avons fait, nous allons voir ce qu'il nous reste à faire. A Montréal, nous avons l'intention de faire quelque chose d'important".

Une jeune fille tuée par un chauffard à Rosemont

Une jeune fille de 26 ans a été tuée par un chauffard hier soir, boulevard Saint-Joseph à Rosemont, et la police ne peut pas encore dire ce matin pendant combien de temps elle est demeurée étendue dans la neige avant que son cadavre ne soit trouvé par une passante.

La victime, Mlle Dolorès T. Provencher, 4801, 6e avenue Rosemont, a été trouvée morte à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la deuxième avenue, à un endroit où il n'y a pas de trottoir et où les piétons doivent marcher dans la rue.

Il est évident que la jeune fille a été heurtée de l'arrière par une automobile mais personne n'a été témoin de l'accident.

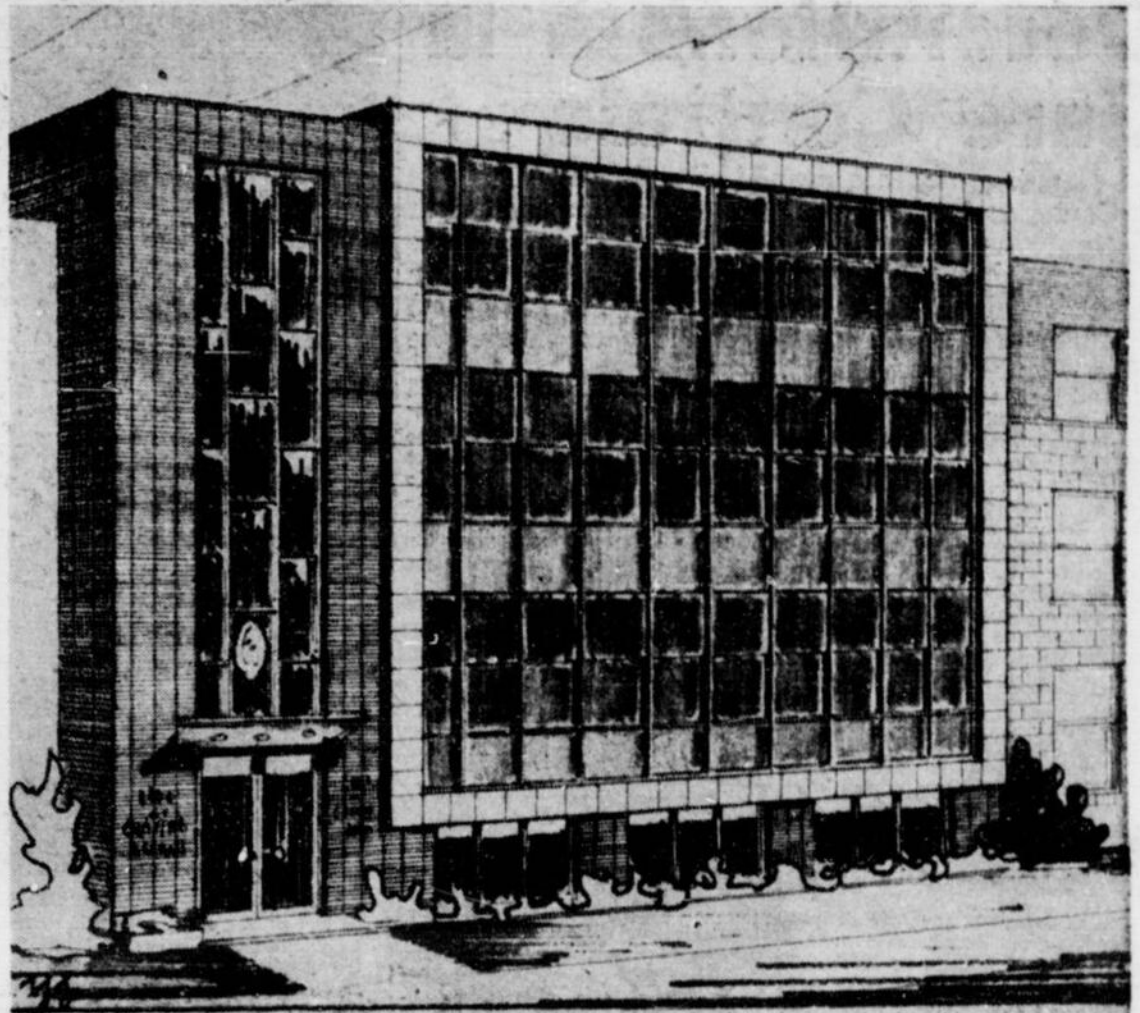
C'est Mme Eve M. Deakins, 4950, 5e avenue, Rosemont, qui a découvert le corps de la jeune fille étendu dans la rue, couverte de neige. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut immédiatement mandée sur

les lieux, mais à son arrivée, l'interne de cette institution ne put que constater la mort de Mlle Provencher. Son corps a alors été transporté à la morgue.

Le sergent-déetective Dick Jones, de l'escouade des homicides de la Sûreté de Montréal, a déclaré hier soir après s'être rendu sur les lieux ouvrir son enquête, que la jeune fille portait une blessure au côté gauche du visage.

Sa sacoche se trouvait à une cinquantaine de pieds de son corps.

Ces indices portent donc la police à croire que la jeune fille a été heurtée par une automobile qui filait à une vive allure.



DE BELLE & WHITE

ARCHITECTS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES de la province de Québec érigera un nouvel immeuble, immédiatement à l'ouest de la Côte du Beaver Hall. Il comportera trois étages sur rez-de-chaussée. Conçu pour répondre aux besoins éducationnels, de plus en plus nombreux, des étudiants, dont l'immatriculation dépasse le millier, l'immeuble sera pourvu d'une vaste salle de lecture au rez-de-chaussée. Il abritera, en outre, la bibliothèque de l'Institut, les bureaux et les salles de réunion. On a également prévu l'espace nécessaire aux futurs agrandissements. La superficie utile des planchers dépasse les 8,000 pieds carrés. Les plans ont été tracés par les architectes de Belle et White. L'immeuble adopte les lignes modernes: un encadrement de pierre, se détachant d'un fond de brique, souligne les dimensions exceptionnelles des fenêtres. Elles représentent, en effet, 70 pour cent de la façade et 50 pour cent de l'élevation arrière. Les entre-deux qui séparent les vitres sont en acier émaillé. Les portes principales sont constituées de verre à glaces, supporté par un cadre métallique. L'immeuble sera doté d'un système de climatisation. La démolition des maisons sises sur son emplacement est déjà avancée. L'immeuble sera terminée au cours de l'été, à temps, espère-t-on, pour les célébrations du 75e anniversaire de fondation de l'Institut. Les entrepreneurs Robert M. Miller Construction Co. Ltd. se sont vu confier l'érection de l'immeuble. Voici les plans du nouvel édifice.

Manifestations grandioses à la gloire de la Vierge Marie

(par RENE BONIN)

A l'église Notre-Dame de Montréal, "le coeur de Ville-Marie", comme partout ailleurs dans l'univers catholique, l'Année mariale, consacrée à la glorification des vertus de la Vierge Marie, mère de Dieu, s'est clôturée avec éclat le jour de la fête de l'Immaculée-Conception. Des prières continuelles, accompagnées d'heures saintes, de messes et de pèlerinages, ont marqué l'événement. Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal et administrateur du diocèse, a proclamé la clôture de l'Année mariale.

Son retour de la manifestation mariale au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine, retardé par la tempête d'hier, a empêché Son Exc. Mgr Conrad Chaumont de célébrer la messe de 5 h. de l'après-midi, hier, à l'église Notre-Dame. Il a toutefois présidé la manifestation de clôture de l'Année mariale en cette église, hier soir, alors que M. Arthur Delorme, P.S.S., directeur de l'oeuvre des vocations religieuses, a prononcé le sermon de circonstance, et que M. Roland Fournier, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal, a célébré la grand'messe solennelle. Au cours de l'après-midi, M. Albert Lapointe, P.S.S., vicaire à Notre-Dame, et le R.P. Robert Bernier, S.J., du collège de Saint-Marie, ont prêché à des heures saintes auxquelles assistaient un nombre considérable de pèlerins, venus de toutes les parties de la ville.

DOUAIRE DE MARIE

Mgr Chaumont a d'abord félicité les fidèles d'être venus si nombreux, pour présenter leurs hommages à la Vierge Marie. Il a signalé le dévouement des Sulpiciens de s'être dévoués à faire de ce sanctuaire un digne lieu de prières à la Sainte Vierge. "Ville-Marie, dit-il, sera toujours le douaire de Marie". "Je voudrais, ajouta-t-il, que vous suiviez l'exemple de Jésus qui a toujours aimé Marie. Quand Dieu

créa les Anges, il a vu que Marie serait leur reine. Quand il créa l'homme à son image et à sa ressemblance, il a pensé à créer la Vierge très pure. Devant l'accumulation des péchés dans le monde, il l'a frappé par le déluge, mais il lui donna Marie, cette arche nouvelle que le péché n'a pu submerger. Au moment de créer la Vierge, il semble que Dieu s'arrêta pour réfléchir. Aussi, Marie, comme elle était belle, la reine des anges, des prophètes, des apôtres et des chrétiens. C'est elle qui l'aida à sauver les âmes. Dans le Ciel, elle est l'avocate auprès de Dieu le Père. Elle chantera ses louanges pendant toute l'éternité".

PRIERES CONTINUELLES

M. Jean-Paul Laurence, P.S.S., supérieur provincial de Saint-Sulpice, assistait à la cérémonie, ainsi que M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., curé de Notre-Dame, et un grand nombre de prêtres et de religieux. M. le chanoine Eugène Moreau, P.S.S., agissait comme prêtre assistant. M. Rosario LeSieur, P.S.S., et M. l'abbé Bernard Signori agissaient comme diacres d'honneur au trône pontifical qu'occupait Son Exc. Mgr Conrad Chaumont. Les manifestations à Notre-Dame ont débuté par une heure d'adoration, exécutée par les membres de l'Adoration Nocturne. Au cours

de l'après-midi d'hier, l'oeuvre Notre-Dame de la Victoire a assuré les prières continuelles entre les cérémonies, qui se sont terminées à minuit.

GRANDE PIETE

Dans son sermon, M. Arthur Delorme, P.S.S., a proclamé que "Marie est toute belle, parce qu'il n'y a pas de péché en elle. La cérémonie à Notre-Dame n'a peut-être pas la splendeur qu'on a donnée, en ce jour, dans d'autres lieux, mais la piété y est égale. Notre-Dame sera toujours le coeur de Ville-Marie. La Paroisse, car Notre-Dame est toujours considérée comme la Paroisse, reste le centre de Ville-Marie. Les fidèles de 1824, qui ont édifié le temple, lui ont donné une structure imposante contenant 5,000 places, alors que la ville ne comprenait que 15,000 catholiques."

Dans sa maison, a signalé M. Delorme, les plafonds sont bas. On s'y sent comme à l'étroit; mais ici, dans le temple de Notre-Dame, ce vaste vaisseau, on a l'impression de participer à l'immensité. "Dans Montréal, il y a trop de plafonds, celui de la finance, des plaisirs et des sports, des bars et des cinémas, qui attirent trop les grands garçons et les grandes filles. Avec la Vierge Marie, il n'y a pas de plafond. Elle élève vers l'idéal. La perfection, c'est la tendance vers la sainteté."

Décorations à la Gare Centrale

Depuis ce matin le grand hall de la Gare Centrale du Canadien National est le théâtre d'un déploiement où figure tout ce que l'on peut imaginer de féerie à l'époque de Noël. L'installation de cette décoration monstre qui a débuté vers minuit a été achevée à 7 heures ce matin. On lui a donné pour thème "Le Rêve d'un enfant à Noël".

La mise en scène comprend un décor géant qui se superpose au restaurant à l'extrémité ouest de la gare, de même que six tableaux animés au-dessus des puits d'escaliers au centre du grand hall.

Les enfants en auront plein la vue puisqu'on y trouve de tout, de l'arche de Noé jusqu'à la reproduction ultra-moderne des avions inter-planétaires. Dans ces décors animés par une savante mécanique figurent les sports d'hiver, les friandises, les jouets, les livres, etc.

Réalisée sous la direction de M. A.-L. Sauviat, responsable du service des annonces et des exhibits du Réseau national, de M. J.-C. Auzat, gérant-adjoint des expositions, et de M. J.-D. Neafsey, agent des exhibits et des expositions, ce déploiement fera les délices des enfants et peut-être davantage des adultes.

Une centaine de protégés de nos institutions de bienfaisance seront les invités du président du Canadien National et de Mme Gordon, au cours de la cérémonie d'inauguration cet après-midi.

Le décor installé au-dessus du restaurant représente un intérieur de maison avec son foyer, son arbre de Noël tout illuminé et sa crèche, tandis qu'au dehors tombent de gros flocons de neige. On peut voir les jambes gesticulantes du Père Noël qui se glisse par la cheminée, tandis que deux lutins, ses aides, s'affairent à traîner un sac immense rempli de jouets. L'un des lutins essaie d'en tirer une partie du contenu; un autre, sur le dos, éprouve beaucoup de difficulté à se relever. Dans un coin de la pièce une fillette, en pyjamas, les cheveux ébouriffés, est émerveillée de la scène qui se déroule devant ses yeux.

On a eu recours à des dispositifs fort ingénieux pour donner de la vie aux tableaux. Au pays des friandises, par exemple, une immense pomme enduite de sucre candi a une figure tout épanouie, car elle lèche une sucette. D'autres friandises entourent des cannes de sucre et on voit une grande variété de bonbons de toutes sortes enveloppés.

Le tableau de sports d'hiver représente un immense bonhomme de neige avec chapeau haut de forme surplombant deux étagements de neige qui tournent en sens inverses. L'étage supérieur exhibe du patinage de fantaisie; l'étage inférieur rappelle le ski, le traîneau et le patin. Les figurants sont vêtus de costumes écossais, hollandais, français, espagnols, on y voit même un eskimau. Le paradis des jouets présente un intérêt particulier. Au centre une poupée géante est entourée d'étrennes sur tables tournantes. Il y a un camion des messageries du Canadien National, une locomotive diesel portant les couleurs de la compagnie, un bateau des Canadian National Steamships et un avion miniature d'Air-Canada.

L'un des exhibits donne la vedette aux livres d'enfants imprimés en anglais et en français. Du centre de livres géants se détachent des oiseaux et des animaux aux expressions comiques.

Parmi les figurants se trouvent un écureuil, un hibou, un escargot, un coq, un lapin et une corneille qui circulent sur une chaîne sans fin.

L'avion inter-planétaire surplombe de 14 pieds le puits d'escalier. Sur le point de s'envoler dans l'espace un jeu de lumière simule des flammèches qui s'en échappent. Deux hommes de la stratosphère sont en évidence. La base de l'exhibit est en forme de cratère qui représente la lune. Un éclairage particulier complète le tableau.

Un autre tableau rappelle l'histoire de l'Arche de Noé. Des couples d'animaux, lions, tigres, singes, ours polaires, éléphants, chiens descendant du mont Ararat. Au bas de la montagne une baleine, heureuse

et souffle des bulles. Noé se tient de la fin du déluge, agite sa queue debout sur la proue de l'arche et salue de la main les animaux. Un arc-en-ciel surmonté de deux perches complète le tableau.

La décoration du restaurant de la Gare Centrale est dans le ton. A l'intérieur comme à l'extérieur de la gare règne une atmosphère de gaieté bien propre au temps des fêtes.

Visite du chancelier d'Autriche

Le Dr Julius Raab, chancelier d'Autriche, a parlé hier soir du "miracle" de ce petit pays, reconnu par les alliés comme la première victime du nazisme, mais encore occupé 10 ans après la fin de la guerre.

Le Dr Raab était l'invité d'honneur d'un dîner offert par le conseil canadien de la Chambre de commerce internationale qui lui rendait ainsi la réception personnelle offerte par le chancelier à la délégation canadienne lors de la réunion de la Chambre à Vienne, en 1953.

Après le dîner, le Dr Raab est parti pour New-York. Montréal était la dernière étape de son voyage au Canada, qui avait commencé lundi et l'a mené à Niagara Falls, à St. Catharines et à Ottawa.

Hier après-midi, le chancelier avait été reçu à l'hôtel de ville de Montréal par le maire Jean Drapeau et avait signé le livre d'or de la municipalité.

★★ On impose au ...

(Suite de la page 3)

commander d'avoir à sa disposition une automobile convenant à son rang, le maire a cédé, et M. Lucien Héty, directeur des services municipaux, a été chargé de mettre à la disposition du maire, le plus tôt possible, une "grosse limousine noire", et un chauffeur qui lui servira de garde-du-corps.

M. Ichiro Hatoyama est nommé premier ministre

TOKYO, 9. — (PCF) — Le chef du parti démocrate, M. Ichiro Hatoyama, a été élu hier soir premier ministre du Japon. Il succède à M. Shigeru Yoshida, démissionnaire.

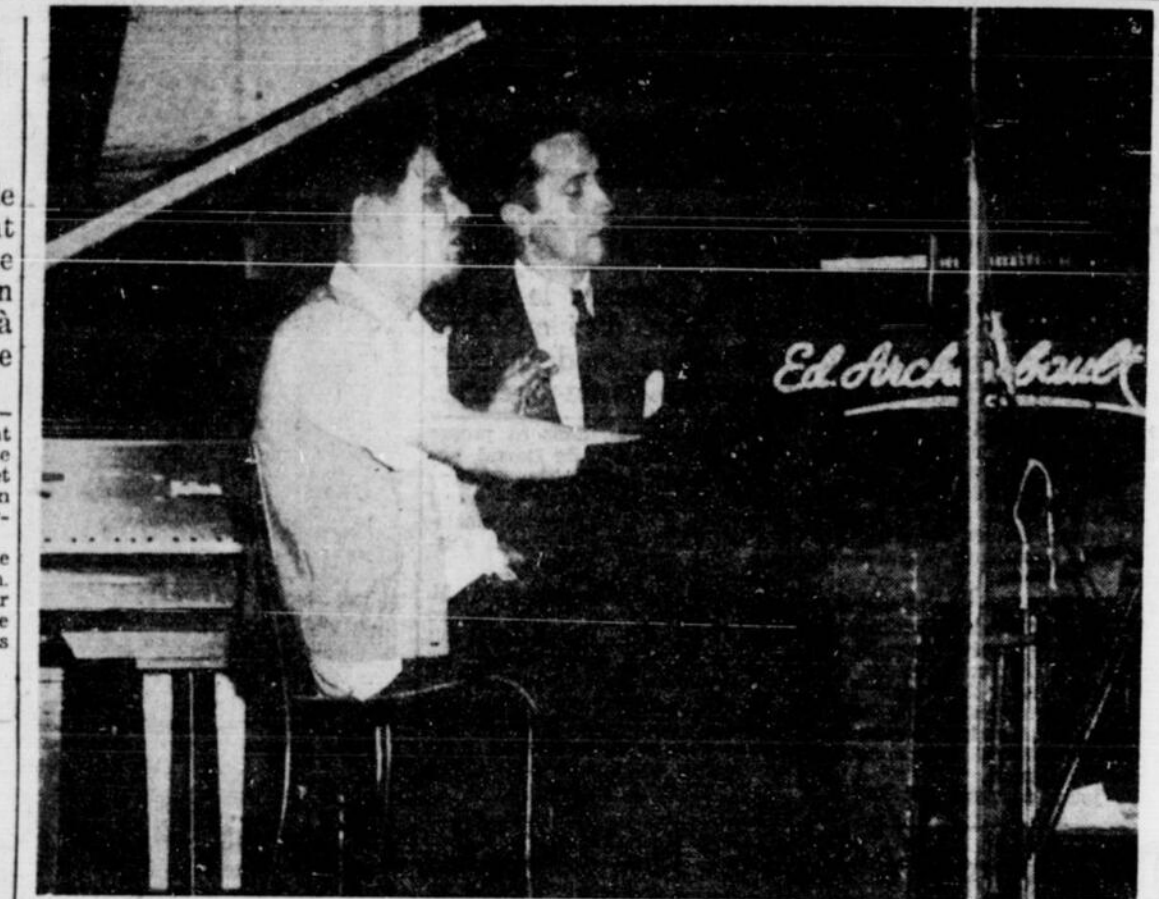
Le vote a été de 257 voix en faveur de M. Hatoyama contre 191 pour M. Taketota Ogata, vice-premier ministre sous Yoshida et nouveau président du parti libéral.

M. Yoshida, demeuré membre de la Diète malgré sa démission comme premier ministre, n'était pas en Chambre aujourd'hui.

Les partis démocrate et socialiste se sont alliés pour choisir M. Hatoyama. Il est âgé de 71 ans. Il a déjà été l'objet de sanctions de la part des forces d'occupation pour son activité ultra-nationaliste d'avant-guerre.

Les démocrates et les socialistes ont décidé, après deux jours de négociations serrées, de fixer leur choix sur M. Hatoyama et de tenir des élections nationales le mois prochain.

Les socialistes ont exigé comme prix de leur vote que le premier ministre ne constitue qu'un gouvernement d'inter-régime et que



LE PIANOTHON — André Mathieu, celui que l'on a surnommé "le petit Mozart canadien" a atteint le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire battre le record d'endurance au piano. Mathieu a joué au Palais du Commerce durant 21 heures battant de trois heures, le record établi auparavant par Carl Fletcher. On voit ici André Mathieu assisté de son médecin, le Dr Alban Jasmin au cours du pianothon... Mathieu se propose maintenant de reprendre sa prodigieuse carrière musicale et de faire une grande tournée mondiale de récitals. (Photo R. Beauvais)

La stèle dévoilée sur la tombe de Calixa Lavallée

La stèle sur la tombe de Calixa Lavallée a été solennellement dévoilée, hier après-midi, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

C'était la deuxième des trois manifestations du "Gala Calixa-Lavallée", organisé par la section Commerce de la SSJB. La première a été une messe pontificale à l'église St-Louis-de-France, le 28 novembre, et la troisième sera un concert dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, le 19 décembre.

C'est le président général de la Société St-Jean-Baptiste, Me Eugène Therrien, qui a dévoilé la stèle. Elle a ensuite été bénie par Mgr Olivier Maurault, P.A., recteur de l'université de Montréal et président de la Société historique de Montréal.

M. Jean-Robert Bonnier, conseiller municipal, représentait officiellement le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à la cérémonie. Trois autres conseillers municipaux étaient présents: MM. Lionel Vé-

zeau, Lucien Saulnier et Roger Sigouin.

Une trentaine d'associations et de corps publics avaient répondu à l'invitation de la section Commerce et s'étaient fait représenter au cimetière.

L'harmonie Calixa-Lavallée, sous la direction de M. Georges Codling, était venue de Sorel spécialement pour participer à la cérémonie. Elle a d'abord sonné l'appel, puis a terminé la manifestation par l'O Canada.

M. THERRIEN

"Comme Canadien d'origine et de langue française, je suis fier de m'associer et d'associer la SSJB, que j'ai l'honneur de représenter ici, à ce tribut d'hommages rendu aujourd'hui à celui qui fut l'auteur de notre hymne national", a déclaré M. Therrien.

L'ASSISTANCE

Parmi les personnalités présentes, mentionnons: M. Oswald Trudeau, président de la Chambre de commerce de Montréal; M. Henri Oulmet, président de la Chambre de commerce canadienne; M. Raoul Gauthier, président du Comité Lavallée-Routhier-Weir; M. Alfred Perrault, président de la Société généalogie de Montréal; M. A.-S. Benoit, de la Légion canadienne; M. Sylvio Ferland, président de l'Association des principaux de langue française de Montréal; M. Gustave Bellefleur, vice-président de la section Côte-Cherrier et représentant de la Société du Bon parler français; M. Kattan, du Canadian Jewish Congress; M. Louis Bouchard, président de l'Association des éducateurs catholiques de Montréal; M. Raoul Gratton, de la Ligue ouvrière catholique; M. Hardy, de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; M. Rainville, de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

La stèle est de granit gris. Elle porte une simple inscription: Calixa Lavallée—1842-1891".

★★ Eisenhower ...

(Suite de la 1ère page)

"Dès le début, j'ai essayé de présenter des actes positifs et progressistes", a déclaré le président.

"Je crois que le gouvernement fédéral a une obligation définie et continue d'étudier les besoins de 163,000,000 de gens, notre position

à l'étranger, notre sécurité contre toute attaque et les relations entre le gouvernement et notre économie, nos industries et nos individus.

"C'est le genre de programme que je préconise et s'il y a assez de gens pour approuver ce programme, nous n'avons rien à craindre.

"Si le peuple veut se diviser à cause d'autres considérations secondaires, c'est son affaire.

"Mais je sais, en autant que je puis le déterminer, que la grande majorité du peuple américain désire ce que j'appellerais un groupe de modérés progressistes pour diriger ses affaires.

"Et c'est exactement ce pour quoi je travaille".

Rien dans la conduite d'Eisenhower n'indiquait qu'il était profondément irrité par l'accusation de McCarthy à l'effet qu'il a félicité les sénateurs qui empêchent la "dénonciation du communisme" tout en prêchant la patience envers les communistes chinois qui pratiquent "la torture et la lessive du cerveau contre des Américains en uniforme".

Séance du soir à l'exécutif

Le nouveau comité exécutif tiendra, ce soir, sa première séance du soir. Les membres du comité exécutif ont décidé de siéger le soir, en raison du surcroît de travail qu'ils ont devant eux et qu'ils ne peuvent réussir à abattre assez rapidement, pour leur gré.

Par ailleurs, on a annoncé, ce matin, à l'hôtel de ville, que la rencontre que les membres de l'exécutif devaient avoir demain après-midi, avec les membres de la Commission de transport, a été remise à plus tard à cause d'un deuil qui vient de frapper le président de la Commission, M. Arthur Duperron.

7 magasins rasés par les flammes

TORONTO, 9. (PCF) — Un incendie a fait rage ce matin dans le quartier des affaires d'Etobicoke, dans la banlieue de Toronto, et il a détruit au moins sept magasins et une banque avant d'être maîtrisé. Personne n'a été blessé, mais plusieurs familles ont dû évacuer les logis situés au-dessus des magasins. Les pompiers de quatre postes ont travaillé pendant quatre heures avant de maîtriser les flammes.

25,000 personnes assistent à la messe chantée par le cardinal Léger à Lourdes

LOURDES, France, 9. — (Reutersf) — Une foule de 25,000 personnes a assisté hier à la messe pontificale chantée en plein air par le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, à la célèbre grotte de Notre-Dame de Lourdes.

L'imposante cérémonie a marqué le point culminant de l'année mariale.

Le cardinal Léger représentait S.S. le pape Pie XII, à titre de légat papal, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception.

La foule s'est agenouillée sur le passage du prélat canadien lorsque celui-ci est arrivé à la célèbre grotte revêtu de la pourpre et du chapeau cardinalice, pour endosser les vêtements sacerdotaux devant l'autel recouvert d'un dais.

Une vingtaine d'évêques et d'archevêques, y compris l'archevêque de Toulouse, et environ 500 prêtres ont assisté à la cérémonie.

C'est par l'oraison "Pro Pontifice" que le cardinal Léger a commencé la messe. Cette oraison spéciale a été prescrite récemment à cause de la maladie du Souverain Pontife.

LE SERMON

Dans son sermon de circonstance, le cardinal canadien s'en est pris à ce qu'il a appelé "l'athéisme contemporain".

"Devant l'apostasie des masses qui caractérise notre époque, a-t-il dit, on pourrait croire que Dieu a abandonné l'humanité pour la livrer aux désirs de la chair et à l'extermination".

Poursuivant son sermon, le cardinal a déclaré: "Nous connaissons l'oeuvre de ce monde qui a fermé ses frontières à la divinité. N'est-il pas vrai que c'est ce monde qui a entouré la terre de fils barbelés? Ne maintient-il pas, au 20e siècle, cette politique barbare qui consiste à emprisonner les innocents et à les torturer pour obtenir d'eux des confessions?"

"N'est-ce pas encore ce même monde qui prépare en secret l'extermination de toute chose à l'ai-

de de ces engins qui transforment les villes en déserts?"

"N'est-ce pas lui qui souille le coeur même de la jeunesse et détruit les vertus de l'adolescence en glorifiant la passion et en faisant de la chair son seul désir?"

Le prélat canadien a ensuite affirmé que l'homme moderne cherche l'évasion dans les plaisirs et il a ajouté que "le monde a perdu le sens de la justice parce qu'il a perdu le sens véritable de l'amour".

Affirmant que les bienfaits mêmes de la paix véritable sont devenus précaires dans le monde d'aujourd'hui, le cardinal Léger a dit "qu'une propagande tendancieuse soutenue par des puissances dont les origines paraissent diaboliques s'acharne à détruire la foi chrétienne dans les coeurs".

"Derrière les rideaux de fer, de béton et de bambou, a-t-il poursuivi, nous entendons les plaintes des chrétiens qui dépérissent dans des prisons où ils professent leur foi au prix de la torture".

"L'Eglise en péril se tourne une fois de plus vers Notre-Dame de Lourdes pour implorer de la Toute-puissance du ciel et de la terre cette force du coeur sans laquelle l'homme chrétien ne peut pas posséder la paix et sans laquelle il ne peut conséquemment pas rétablir la paix dans le monde".

"Puisse nos prières toucher ceux que la haine, l'envie ou la discorde divisent, afin qu'ils puissent vivre dorénavant dans la charité fraternelle, la communion des coeurs et la tranquillité qui transformeront la terre entière en une ville radiante de foi, ou encore en un havre d'espérance où les âmes pourront attendre, dans l'amour, la délivrance de la paix éternelle".

Prix Duvernay à M. Robert Choquette

M. Robert Choquette, poète et auteur radio-phonique de grande réputation, devient le onzième titulaire du Prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

La nouvelle vient d'en être annoncée officiellement il y a quelques heures par le secrétariat général de la Société. On y précise qu'en octroyant le Prix Duvernay 1954 à M. Choquette, notre Société nationale a voulu rendre hommage à l'auteur d'une oeuvre littéraire qui figure au premier plan de notre littérature canadienne-française et

de Roquebrune et le récipiendaire du Prix 1954, M. Robert Choquette. La reprise officielle du Prix aura lieu mardi prochain, le 14 décembre, dans les Salons de la Société, au cours d'une brève réception qui réunira l'élite intellectuelle de la métropole.

Nomination au C.N.R.

M. Frank Thomas, gérant général du service des immeubles du Canadien National, annonce la nomination de M. Paul-R. Blanchet au poste de gérant du même service pour la région de l'Atlantique. Il succède à M. G.-E. Smith qui prend sa retraite.

Natif de la ville de Québec, M. Blanchet est entré au Canadien National en 1937. Il devint secrétaire du surintendant du transport en 1942. Promu au service des immeubles à Toronto en 1944, il fut nommé inspecteur du service pour la région de Québec en 1948. Avant sa récente nomination M. Blanchet était gérant-adjoint du service des immeubles du réseau national pour la région de l'Atlantique, poste qu'il occupait depuis 1951.



M. ROBERT CHOQUETTE

souligner en même temps la dernière publication de M. Choquette: "Suite Marine".

Le Prix Duvernay, comme l'on sait, a été fondé en 1944 et consiste en une somme de cinq cents dollars que notre Société décerne chaque année à l'un des écrivains canadiens-français qui, selon elle, sert le mieux les intérêts supérieurs de notre nationalité.

Le Prix compte déjà onze titulaires qui sont M. Guy Fregault, Madame Germaine Guévremont, M. Robert Charbonneau, M. Esdras Minville, Mgr Félix-Antoine Savard, M. Jean Bruchési, M. Alain Grandbois, M. Léo-Paul Desrosiers, M. le chanoine Lionel Groulx, M. Robert

Le canal Lachine fermera à minuit

Les services des canaux ont annoncé hier que le canal Lachine sera fermé ce soir à minuit aux navires à destination des Grands Lacs. Le cargo italien Maria Faustina G est arrivé hier dans le port de Montréal. C'est sans doute le dernier océanique à accoster à Montréal cette année. Seulement 20 navires de haute mer se trouvent actuellement à Montréal. C'est sans doute le froid qui est responsable d'un chiffre aussi faible.

Le boulevard Cavendish porté à 250 pieds

Le comité exécutif de la ville de Montréal vient de décréter l'homologation d'une lisière additionnelle de terrain de cinquante pieds de largeur, en vue de l'ouverture du boulevard Cavendish, du chemin de la Côte-Saint-Luc à la rivière des Prairies.

Cette future voie nord-sud était déjà homologuée sur une largeur de 200 pieds, mais le service d'urbanisme prétend que ce n'est pas suffisant et recommande de prévoir son ouverture sur une largeur de 250 pieds afin d'être en mesure de prévoir un meilleur traitement de la circulation.

On est actuellement à construire un tunnel, sous les voies du C.P.R., pour relier ce boulevard au chemin Upper-Lachine, et l'on se propose d'en faire une voie nord-sud de grande circulation, dans la partie ouest de la ville.

La nouvelle voie aboutirait à un nouveau pont devant être construit à l'ouest de celui de Cartierville.

AUTOSTRADÉ NORD-SUD
Par ailleurs, le comité exécutif, à sa dernière réunion, a prié le service d'urbanisme de préparer des plans en vue de l'aménagement d'un autostradé nord-sud, dans le centre de la ville, tout en tenant compte des projets que caresserait le gouvernement provincial de construire un nouveau pont, sur la rivière des Prairies, aux environs du boulevard Persillier.

Le président de l'exécutif, M. Pierre DesMarais, a annoncé en même temps qu'il faisait connaître le projet d'ouvrir un autostradé nord-sud, dans le centre de l'île, que les dirigeants de la nouvelle administration municipale avaient l'intention de collaborer étroitement avec le gouvernement provincial et les villes de la banlieue, pour que

M. A. Langlois se tire sain et sauf d'un accident d'auto

Le directeur de la police municipale, M. Albert Langlois, présentement en congé, s'est tiré sain et sauf, vers 2 h. 30 hier matin, d'une collision d'automobiles survenue à l'angle des rues Jean-Talon et St-Dominique.

La voiture de M. Langlois est entrée en collision avec un taxi que conduisait M. Roland Décarie. Mme Pierre Gauthier, 22 ans, 7512, rue Fabre, qui voyageait dans le taxi, a subi un choc nerveux, tandis que son époux et leur jeune fils n'ont subi aucune blessure.

les plans qui seront dressés en vue de l'ouverture de nouvelles artères de circulation, ne prévoient pas l'ouverture de "boulevards qui aboutiront en plein champ".

12 avions d'Aircraft Industries sont détruits par les flammes

ST-JEAN, 9. — (PCf) — Douze avions et un hangar, appartenant à la compagnie Aircraft Industries Ltd, ont été détruits, hier, au cours d'un incendie spectaculaire dont les dommages se chiffrent à environ \$1,000,000.

Les flammes ont jailli par moments à plusieurs centaines de pieds dans les airs, mais personne n'a été blessé au cours de cet incendie qui a duré trois heures.

Un porte-parole de la compagnie a révélé que les appareils détruits et le hangar étaient en réparation.

La compagnie Aircraft Industries Ltd travaillait à la réfection du hangar, qui est situé en bordure de l'aéroport municipal de Saint-Jean, à 20 milles à l'est de Montréal. Le bâtiment et les appareils qui ont été détruits appartenaient au CARC.

DOMMAGES

On a révélé que les dommages atteindront \$1,000,000, sinon plus.

Un autre incendie du même genre avait détruit, lundi, 25 appareils et un hangar à l'aéroport municipal de Calgary. Les dommages ont été évalués à \$2,500,000 à cet endroit.

La brigade des incendies de St-Jean et celle du CARC ont combattu les flammes.

Le chef de la police municipale, M. Stanley Tremblay, a révélé que l'incendie avait déjà progressé lorsque 24 de ses hommes arrivèrent sur les lieux, vers 2 h. 30 du matin. "Nous avons fait ce que nous avons pu, a-t-il ajouté, mais nos boyaux n'ont pas eu grand effet sur le brasier".

EXPLOSIONS

Des témoins ont rapporté que les flammes ont illuminé le ciel à plusieurs milles à la ronde. Des explosions, apparemment causées

par des réservoirs d'essence, ont résonné dans la nuit.

Selon le chef Tremblay, l'incendie était pratiquement terminé vers les cinq heures du matin, mais les pompiers ont continué d'arroser les débris jusque vers les huit heures, par mesure de précaution.

Le gardien de nuit a rapporté que tout semblait normal lorsqu'il avait fait sa tournée nocturne dans le hangar, à 1 h. 30 du matin. Les flammes ont néanmoins éclaté une demi-heure plus tard.

On ignore la cause de l'incendie, qui n'a pas affecté les autres hangars qui se trouvent à proximité de celui qui a été détruit.

Mackenzie quitte Tokyo en avion pour Vancouver

TOKYO, 9. — (PAf) — Le chef d'escadrille Andrew-R. Mackenzie, de Montréal, libéré par les communistes chinois dimanche dernier après deux années de détention, a quitté Tokyo aujourd'hui à bord d'un avion des Canadian Pacific Airlines à destination de Vancouver.

L'aviateur canadien, dont l'appareil fut abattu au-dessus du fleuve Yalu, en 1952, avait été détaché du CARC auprès de l'Aviation américaine en Corée.

Le chef d'escadrille Mackenzie a déclaré qu'il avait reçu d'Ottawa des instructions très sévères lui interdisant de dire quoi que ce soit aux journalistes. Durant les deux jours qu'il a passés à Tokyo, aucun représentant de la presse n'a pu l'approcher.

Dans les milieux autorisés de la capitale canadienne, on a expliqué

que le souci de protéger les autres prisonniers détenus par les communistes chinois motivait cette interdiction.

Mme Joyce Mackenzie est arrivée à Vancouver, hier soir, venant de Montréal, et se portera à la rencontre de son mari. Mme Mackenzie, qui est âgée de 33 ans, a déclaré que les prochaines 24 heures d'attente seront les "plus pénibles".

Leurs quatre enfants, Bobby, 10 ans, Pauline, 9 ans, Ronnie, 6 ans et Jo-Anne, 3 ans, attendent à Montréal le retour de leur père.

Pour mieux accommoder le public pendant les vacances de

NOËL

et du

JOUR de L'AN

des trains supplémentaires seront en service et des changements seront effectués aux horaires réguliers entre

MONTREAL

et

QUÉBEC

JOLIETTE — ST-GABRIEL

LAURENTIDES

SHERBROOKE

OTTAWA

VAUDREUIL—RIGAUD

Trains supprimés
Départs de la gare Windsor
Samedi le 25 déc.
et le 1er janv.

1.00 p.m. pour Ottawa
1.05 p.m. pour Mont Laurier
1.40 p.m. pour Mégantic

Renseignements complets en consultant les horaires ou les agents

Pacifique Canadien

TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2 WMVT — Canal 3
CBMT — Canal 6 WMTW — Canal 8

Jeudi, 9 Déc.	9.00—Dragnet 9.30—4-Star Playhouse 10.00—Brothers Apart 10.30—Follow That Man	8.00—Red Buttons 8.20—Press Conference 9.00—Frigidaire Entertains 9.30—Dear Phoebe 10.00—Gillette Cavalcade of Sports 10.45—Buckingham Sports Magazine 11.00—CBC News 11.15—A.C.A. Theatre
CBFT — Canal 2	2.00—Musique 3.00—Rêve, réalité 4.00—La Cuisine de la Bonne Humeur 4.15—Musique 5.30—Club des 16 6.00—Musique 7.00—Ce soir à CBFT 7.15—Télé-Journal 7.30—Toi et Moi 7.45—Croyez-le ou non 8.00—Les Idées en marche 8.30—L'Heure du Concert 9.30—Long métrage 11.00—Dernières nouvelles 11.02—A l'affiche demain	WMTV — Canal 3
CBMT — Canal 6	3.00—Music 3.55—Today on CBMT 4.00—Adventure 4.30—Teletory Time 4.45—Hobby Workshop 5.00—Let's Make Music 5.30—Howdy Doody 6.00—Janet Deane 6.30—Tabloid 7.00—CBC TV News 7.00—Star Showcase with Edward Arnold 7.30—Dinah Shore 7.45—Pot-pourri 8.00—The Plouffe Family 8.30—Amos 'n' Andy 9.00—Foreign Intrigue 9.30—Kraft Theatre 10.30—Passport to Danger 11.00—CBC News 11.15—Fabian of the Scotland Yard 11.45—The Passer-by	WMTW — Canal 8
Vendredi, 10 Déc.	3.00—Musique 5.30—Le Grenier aux Images 6.00—Musique 7.00—Ce soir à CBFT 7.15—Télé-Journal 7.30—Le Sport en revue 8.00—La Science en pantoufles 8.30—Anne-Marie 9.30—Croisade en Europe 9.50—Film 10.00—30 Secondes 10.30—Conférence de Presse 11.00—Dernières nouvelles 11.02—A l'affiche demain	WMTW — Canal 8



Dès qu'un bridgeur a passé ses degrés élémentaires, il s'aperçoit qu'on peut remporter des levées autrement qu'en coupant ses basses cartes avec les atouts du mort ou qu'en encaissant ses hautes cartes. Ce même bridgeur est parfois tellement ébloui par ce qu'il vient de découvrir qu'il en oublie les méthodes élémentaires pour remporter des levées.

Le déclarant de la donne d'aujourd'hui chutera s'il cherche à réussir son contrat autrement qu'en employant les méthodes élémentaires de la marche du coup.

Donneur : Est
Tous vulnérables

Nord	D V 10 2 A R 8 3 A D 5 3 6
Ouest	R 9 4 3 D 9 6 5 2 9 6 D 2
Est	5 V 10 7 4 V 10 7 2 V 10 8 7
Sud	A 8 7 6 — R 8 4 A R 9 5 4 3

Les déclarations :
Est Sud Ouest Nord
passe 1-♣ passe 1-♦
passe 1-♠ passe 3-♥
passe 4-♦ passe 4-SA
passe 5-SA passe 6-♠

A l'attaque d'Ouest : cinq de coeur.
Pour réaliser son contrat, le déclarant doit jouer un petit coeur du mort et couper le dix d'Est avec le six de pique de sa main. Il joue ensuite le sept de pique vers le mort. Il ne sert de rien à Ouest de jouer immédiatement son roi de pique. Le mort prend donc la levée avec le dix de pique pour revenir d'un second coeur que le déclarant coupe avec le huit de pique.

Le déclarant joue ensuite l'as de pique, puis donne la main au mort en jouant le quatre de carreau vers la dame. Le mort joue maintenant la dame de pique et rien ne peut plus empêcher le déclarant de réaliser son contrat car il défausse le petit carreau perdant du mort sur le roi de trèfle de sa main.

Ce coup est évidemment difficile à mener à bonne fin et nombreux sont les joueurs qui le rataient. C'est pourtant un fait remarquable que le contrat n'est réussi qu'en employant des méthodes élémentaires pour remporter les levées : trois levées à l'atout, deux coupes à coeur et sept levées avec les hautes cartes. Mais, en plus de savoir compter jusqu'à douze, le déclarant doit jouer le coup de façon que le mort soit la main dominante et non pas la sienne propre.

RADIO

CHLP (1410) CKAC (730)
CBF (690) CJMS (1280) CKVL (980) CFCF (600) CBM (940) CJAD (800)

JEUDI	5.00 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Nv. CBF—Pensée aux malades CFCF—News & West. swing CBM—Afternoon Concert CJAD—Nouvelles	5.15 P.M. CHLP—Carr. de la chans. CKAC—Muriel Millard CJAD—Wm Bill Hickok	5.30 P.M. CBF—Michel Strogoff CJMS—Nouvelles CBM—Trail of the Swan CJAD—Ballroom	5.45 P.M. CKAC—Ici Letondal CBF—Sur nos ondes CJMS—A la bonne franquette	6.00 P.M. CHLP—Nouvelles et sports CKAC—Ondulations CBF—Nouv. & Sports CKVL—Par. de la chanson. CFCF—Here's Charlie CBM—Radio-Journal CJAD—News and weather	6.15 P.M. CHLP—Chansonnettes CKAC—Forum des sports CBF—Carrefour CBM—Ask the doctor CJAD—Ballroom	6.30 P.M. CHLP—Père Noël CKAC—Nouvelles CBF—Le Survenant CJMS—Nouvelles CKVL—Nouvelles CFCF—Nouvelles CBM—Commentaires	6.45 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Concert CBF—Un homme et... CJMS—Reportage CKVL—Chansons CFCF—Sports CBM—At Home with the...	7.00 P.M. CHLP—Le Rosaire CKAC—Le chapellet CBF—Revue de l'actualité CJMS—Canada au travail CKVL—Par. de la chans. CFCF—Here's Charlie CBM—Rawhide CJAD—News	7.15 P.M. CHLP—Heure grecque	7.30 P.M. CKVL—Journal des agrics. CFCF—March Time CBM—National School	7.45 A.M. CKVL—Bonjour cultivateurs	8.00 A.M. CKAC—Messe du jour CFCF—Nouvelles CJAD—N. W. & Yawn Pat	8.15 A.M. CKVL—Prière du matin CFCF—G. Sinclair Show CJAD—Sacred Heart	8.30 A.M. CHLP—Ouverture CKAC—N. et Réveil prov. CJMS—Nouvelles CBM—On prend le café CJAD—N. & Musical Clock	8.45 A.M. CJMS—Cap la Madeleine CKVL—On prend le café	9.00 A.M. CHLP—Radio-Sacré-Coeur CKAC—N. et G. D'Arcy CBF—Radio Journal CJMS—Beau temps... CFCF—Nouvelles CBM—Radio Journal CJAD—N. & Musical Clock	9.15 A.M. CHLP—Revue métropolit. CBF—L'Opéra de 4 sous CBM—Concert Time	9.30 A.M. CKAC—N. et Marches CBF—Radio Journal CJMS—Nouvelles CBM—Radio Journal CJAD—News and weather	9.45 A.M. CHLP—Nouvelles et sports CKAC—Oratoire CBF—L'Opéra de 4 sous CJMS—La vie est belle CBM—Concert Time	10.00 A.M. CHLP—Revue métropolitaine CKAC—Nouv. et météo CBF—Radio Journal CKVL—Bonjour, Messieurs CFCF—Nouvelles CBM—Radio Journal CJAD—News and sports	10.15 A.M. CKAC—Louis Bélanger CBF—Élévations CBM—Dévotions	10.30 A.M. CKAC—Nouv. et Fourchette CBF—Coquelicot CJMS—Nouvelles CBM—March Past CJAD—N. & Musical Clock	10.45 A.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Louis Bélanger CJMS—La vie est belle CJAD—Musical Clock	11.00 A.M. CHLP—Revue métropolit. CKAC—Nouv. et E. Geneat CBF—Radio Journal CJMS—Vive la Canadienne CKVL—Roger Batus CFCF—News and Music CBM—Radio Journal CJAD—News and weather	11.15 A.M. CBF—Comptoir du disque CFCF—Cherchez la femme CBM—Mus. in the Morning CJAD—Kibi and Crumpets	11.30 A.M. CFCF—Breakfast Club	9.45 A.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Je pense CBM—National School	10.00 A.M. CHLP—Bal Musette CKAC—N. et C. des voisins CBF—Femina CJMS—La santé CKVL—Entrevues CFCF—Nouvelles CJAD—N. & Wally's Mind	10.15 A.M. CHLP—Canzone CBF—Quelles nouvelles? CJMS—En roulant ma boule CKVL—Chantez avec moi CFCF—Morning Matinee CBM—Kindergarten CJAD—Ballroom	10.30 A.M. CHLP—Vedettes canadiennes CKAC—Bon goût CBF—Entre nous, Mmes CJMS—Nouvelles CBM—Joy Willing Show CBM—Brett & Harding	10.45 A.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Vos chansons CBF—Je vous ai tant aimée CJMS—En roulant ma boule CFCF—Good Neighbour CBM—News and Food	11.00 A.M. CHLP—L'heure féminine CKAC—Nouv. et Casino CBF—Francine Louvain CKVL—Chansonnettes CBM—Road of Life CJAD—News & Shopping	11.15 A.M. CBF—Vie de femmes CFCF—Red Sireton CBM—Rosemary	11.30 A.M. CKAC—Nouv. et Casino CBF—Joyeux troubadours CJMS—Nouvelles CBM—Latin America CJAD—Kate Aitken	11.45 A.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Aperitif musical CJMS—La route enchantée CBF—Musique CBM—Laura Limited CJAD—Young Widdler Brown	12.00 (MIDI) CHLP—L'heure féminine CKAC—Nouv. et Sports CBF—Jeunesse dorée CJMS—Poète et paysan CFCF—News and Music CBM—BBJ News CJAD—News and Songs	12.15 P.M. CKAC—Disques CBF—Rue Principale CFCF—When a girl marries CBM—Aunt Lucy CJAD—News Quiz	12.30 P.M. CHLP—Pour vous, madame CKAC—Nouv. et Orgue CBF—Réveil rural CJMS—Nouvelles CKVL—Edition spéciale CFCF—Brighter Day CBM—Farm Broadcast CJAD—News	12.45 P.M. CKAC—Beaux jours CJMS—La route enchantée CKVL—Chansonnettes CFCF—Perry Mason CJAD—Our gal Sunday	1.00 P.M. CHLP—Mélodies magiques CKAC—Nouv. et actualité CBF—Métropole	CJMS—Nouvelles CFCF—News and Music CBM—Radio Journal CJAD—News and Party	1.15 P.M. CHLP—Pour vous, madame CKAC—Spécial du jour CBF—Radio Journal CJMS—La route enchantée CFCF—Time out CBM—Happy Gang CJAD—Helen Trent	1.30 P.M. CHLP—Heure féminine CKAC—Dames fort. & Pée... CBF—Tante Lucie CJMS—Nouvelles CFCF—Guiding Light CJAD—My Living	1.45 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Le dernier mot? CJMS—La route enchantée CFCF—Dr Malone CBM—Musical kitchen CJAD—House Party	2.00 P.M. CHLP—Mélodies magiques CKAC—Nouvelles CKVL—Hil Parade CBF—Face à la vie CFCF—News & Clightime CBM—T.C. Matinee CJAD—News & Meme	2.15 P.M. CBF—Maman Jeanne CJAD—Lads and Lassies	2.30 P.M. CKAC—Fourchette CBF—Ardent voyage CJMS—Nouvelles CJAD—Party Line	2.45 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Chant d'amour CBF—Lettre à une Canad. CJMS—Chansons	3.00 P.M. CHLP—Mélodies magiques CKAC—N. et Mot de la fm CBF—Maria Chapdelaine CKVL—Yours for the ank. CBM—Guiding Light CJAD—N. & James-Grable	3.15 P.M. CBF—Chansonnettes CBM—Ma Perkins	3.30 P.M. CBF—Bulletin d'information et Ch.-d'oeuvre de... CJMS—Nouvelles CBM—Pepper Young	3.45 P.M. CHLP—Nouvelles CJMS—Chan. à la française CBF—Right to Happiness CJAD—Santa Claus	4.00 P.M. CHLP—Radio Notre-Dame CKAC—N. et Evénements CKVL—Musie-Hall de Paris CBM—Nouvelles CJAD—News et Club 500	4.15 P.M. CFCF—Hopalong Cassidy CBM—Play It safe	4.30 P.M. CHLP—Thé dansant CKAC—50 par 3 & Muses CBF—Rhythms et chans. CJMS—Nouvelles CKVL—Chansonnettes CBM—Share the wealth	4.45 P.M. CJMS—L'heure du cocktail CFCF—Planet Man CBM—Encores CJAD—Who Am I?
--------------	---	--	--	---	--	--	---	--	--	---------------------------------	---	--	--	---	---	---	--	--	--	--	---	--	---	--	--	---	-----------------------------------	---	--	--	---	--	---	---	---	--	---	---	--	--	---	---	--	--	---	--	--	--	---	---	--	--	--	---	--	---	---

Trio Noël

Depuis plusieurs dimanches déjà les auditeurs ont pu se demander quels artistes se cachent sous le nom de TRIO NOEL, et en quoi consiste leur talent. Disons tout de suite que le TRIO NOEL est un nouveau venu à l'antenne de CHLP. Nos habitués du dimanche, de deux heures et quinze minutes à deux heures trente de l'après-midi, s'en sont bien aperçus. Mais ils vous diront aussi, ces habitués-là, qu'ils se réjouissent d'entendre le trombone-accordéoniste Noël Talarico, le chanteur de genre Noël Spinelli à la contrebasse, et le pétulant guitariste Jimmy Rosito.

Pourquoi donc ne pas vous joindre au rang des habitués au Trio Noël et passer chaque dimanche, de 2 h. 15 à 2 h. 30 l'après-midi, un quart d'heure de détente en compagnie du TRIO NOEL à l'antenne de CHLP? C'est un programme de variétés qui vous est présenté par Marcel Marineau.

Sous-ministre des pêcheries

OTTAWA, 9. (Pcf).—La nomination de M. George-R. Clark au poste de sous-ministre des Pêcheries a été annoncée hier soir par le premier ministre, M. Saint-Laurent, à l'issue d'une réunion du cabinet.

M. Clark, âgé de 46 ans, était sous-ministre adjoint depuis 1950. Il succède à M. Stewart Bates. Son nouveau poste comporte un salaire de \$15,000 par année. M. Bates a été nommé récemment président de la Corporation centrale d'hypothèque et de logement à un salaire de \$22,500.

Né à Montréal, M. Clark a été associé à l'industrie des pêcheries sur les deux côtes canadiennes depuis plus de 20 ans avant de passer au service du gouvernement en 1948. Il est commissaire canadien à la Commission internationale de la pêche à la baleine et vice-président de la Commission internationale du Pélagique du Pacifique.

Nouveau prélat

GASPE — (C.C.C.) — Mgr Paul Joncas, vicaire général du diocèse de Gaspé, vient d'être élevé par S.S. le pape Pie XII à la dignité de prélat domestique. C'est ce qu'a annoncé S. Exc. Mgr Albini LeBlanc, évêque de ce diocèse, en rentrant de sa visite "ad limina".

Le nouveau prélat, qui est licencié en théologie, a été ordonné prêtre le 27 mai 1945. La cérémonie de son investiture eut lieu lundi soir 6 décembre.

Au cours des 6 semaines qu'il a passées en Europe, Mgr LeBlanc a eu le privilège de voir et d'approcher le Saint-Père à deux reprises: il a participé à l'audience accordée à tous les cardinaux et évêques présents à Rome pour la proclamation de la fête liturgique de la Royauté de Marie. Il est allé prier aux sanctuaires de Lourdes, Lisieux, La Salette, Ars, Paray-le-Monial, Nevers, Assise, l'Annonciation de Florence, etc.



UN RÊVE
Olive rencontre son vieil ami Marius.
—Kih! bonjour, Marius, as-tu bien dormi cette nuit?
—Tu penses, et j'ai même fait un rêve.
—Un rêve?
—Où, j'ai rêvé que tu m'avais prêté 100.000 francs.
—Je comprends: alors tu viens pour me les rembourser!

DIALOGUE DE CLOWNS
Est-il préférable de dire: "Valparaiso se trouve au Pérou" ou "Valparaiso se trouve dans le Pérou"?
—Valparaiso se trouve au Pérou.
—Non, il est préférable de dire: "Valparaiso se trouve au Chili".

LA MUSIQUE RAPPORTE
D'avoir fait apprendre le piano à ma fille, ça m'a permis de réaliser une magnifique opération.
—Comment cela?
—J'ai acheté presque pour rien les deux maisons voisines de la mienne.

OUBLI
L'épouse d'un fonctionnaire colonial cherche une femme indigène qui puisse s'occuper de ses enfants. Après quelques essais infructueux auprès des

jeunes filles du lieu, elle trouve enfin une vieille femme qui parle français et accepte sa proposition. Une dernière question cependant:
—Ainsi vous les enfants? demande notre mère de famille.
—Je ne saurais vous le dire, répond la vieille. Depuis quelque trente ans que nous sommes civilisés, je n'en ai pas mangé...

JEAN RIGOLE

Le Père Noël à CHLP

Du lundi au vendredi, à 6 h. 30 de l'après-midi, écoutez à l'antenne de CHLP "le message du Père Noël", une émission spécialement destinée aux petits enfants.

Visite du B.P.F. aux "Bois Francs"

La Société du Bon Parler français fut récemment l'objet de réceptions enthousiastes à Victoriaville, à Drummondville et à Lac Mégantic.

Me Paul Massé, C.R., président général de la Société, fut l'invité d'honneur. Il a traité de l'amélioration du parler scolaire et populaire, comme d'un élément indispensable et d'un facteur essentiel de notre unité nationale. MM. Manuel Maître, secrétaire, et Jean-Baptiste Rioux, organisateur général, l'accompagnaient.

Ces réceptions faisaient suite à des réunions également réussies, à Shawinigan et à Saint-Hyacinthe.

À Victoriaville, la grande soirée culturelle et patriotique de la Société du Bon Parler français avait été placée sous le patronage d'honneur du Club Richelieu-Victoriaville et sous la présidence conjointe de Son Honneur le maire Yvon Jutras et de M. le chanoine Origène Grenier. Un public nombreux assistait à la manifestation, déroulée à la salle du Centre catholique.

Le président général, Me Paul Massé, prononça un discours qui fut suivi très attentivement par l'auditoire. M. Gérard Bergeron, président de la Commission scolaire de Victoriaville, avait présenté le conférencier, que M. Aurèle Roux, président du Club Richelieu-Victoriaville, avait remercié. Un programme artistique de choix permit d'entendre d'excellents artistes, présentés aux spectateurs, par l'organisateur de la soirée, M. Jean-Baptiste Rioux, qui agissait en qualité de maître de cérémonie.

DRUMMONDVILLE

À Drummondville, une nombreuse assistance était venue à la salle Saint-Joseph, pour prendre les mots d'ordre lancés par le Bon Parler français en vue de l'amélioration du parler populaire et scolaire. Cette conférence-concert remporta un vif succès et permit à la Société du B.P.F. d'honorer un distingué citoyen et un vaillant patriote de Drummondville en la personne de M. Conrad Fouquette, secrétaire général diocésain de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet, sous le patronage de laquelle avait lieu la soirée.

En remettant le titre et les insignes de Chevalier de l'Ordre académique "Honneur et Mérite" du B.P.F. à M. Fouquette, Me Paul Massé fit l'éloge du nouveau récipiendaire, en soulignant avec quelle ténacité, quel dévouement et quel désintéressement M. Fouquette militait depuis de longues années au sein de la Société St-Jean-Baptiste, pour la défense de nos droits les plus sacrés.

Présenté par M. A.-H. Tremblay, inspecteur d'écoles et directeur à vie du B.P.F., et remercié par Me Paul Rousseau, président de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet, Me Paul Massé a prononcé une intéressante conférence mettant en lumière les raisons impérieuses, qui nous font un devoir

formel de veiller à la pureté de la langue parlée chez nous. Son Honneur le maire T.-L. Gauthier, notaire, et Mgr J.-A. Demers, P.D., présidaient conjointement la réunion.

LAC MEGANTIC

À Lac Mégantic, fait assez exceptionnel pour une petite ville de 6,000 habitants, une foule de plus de 1,000 personnes se pressait à la salle paroissiale Sainte-Agnès, pour assister à la grande soirée patriotique et artistique, présentée par la

Société du Bon Parler français, sous le patronage d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste et du Club des Francs du Lac Mégantic.

M. l'abbé Philippe Desgranges, curé de la paroisse Sainte-Agnès du Lac Mégantic, et Son Honneur le maire Conrad Brassard ont présidé la soirée. Une atmosphère de chaleureuse sympathie y régnait. La Société du B.P.F. a honoré trois éducateurs distingués et patriotes, MM. Adélaïde Breton, inspecteur d'écoles, Louis-Philippe Poulin, journaliste aveugle et directeur du journal local, et le Dr Joseph Aubut. Me Paul Massé leur épingla la médaille d'argent de Chevaliers de l'Ordre académique "Honneur et Mérite" du B.P.F. Il remit le parchemin de Chevalier du même Ordre au R. F. Roland, S.C., directeur du Collège Sacré-Coeur et directeur à vie du B.P.F. M. Manuel Maître agissait comme maître de cérémonie. La partie artistique se termina par la présentation du film en couleurs: "Nice, la joie de vivre", que M. Maître a commenté.

L'économie intérieure du Canada a progressé en 1954

OTTAWA, 9. — (Pcf) — Le Canada a connu, en 1954, un boom des naissances, un boom de la construction et une mauvaise récolte.

Cette année a été une année paradoxale: les salaires ont augmenté pour ceux qui avaient du travail, mais le nombre des chômeurs s'est accru: la demande des biens de consommation a été forte, mais les revenus agricoles ont diminué; l'économie intérieure a progressé malgré l'influence de la tendance mondiale à la régression.

Cette année a été aussi une année de rajustement, une année où l'économie canadienne a repris haleine pour passer en revue la progression spectaculaire des années d'après-guerre et essayer de sonder l'avenir. Les économistes se disent certains que le Canada reprendra sa marche en avant, mais sera peut-être freiné par le rythme plus lent de l'économie américaine.

Si l'on envisage la production nationale brute, qui est le principal baromètre de la vie économique, le Canada semble avoir légèrement redescendu la pente. Après plusieurs années d'expansion continue, la production nationale brute s'établirait cette année à \$23,900,000,000, soit \$400,000,000 de moins qu'en 1953.

Mais ce recul a été dû à des causes qui échappent au pouvoir de l'homme. Le mauvais temps a ravagé les champs de céréales des Prairies et la récolte de blé a été cette année inférieure à la moitié de celle de 1953, qui constituait presque un record avec 614,000,000 de boisseaux. Les autres céréales et les autres régions ont également souffert.

Les autorités fédérales estiment que les mauvaises récoltes feront tomber le revenu agricole net à son

point le plus bas depuis sept ans, soit environ \$1,300,000,000, contre \$1,600,000,000 en 1953, ce qui constituera une diminution de \$800,000,000 par rapport au record de 1951.

Mais les cultivateurs avaient d'importants surplus de blé qui leur restaient des précédentes récoltes et un grand nombre d'entre eux avaient des disponibilités en banque, dans lesquelles ils ont poussé pour acheter des biens de consommation. Malgré cela, la baisse du revenu agricole net s'est fait sentir dans le commerce de détail des Prairies, sauf dans le commerce d'alimentation qui a accusé une augmentation de recettes.

Aux yeux de certains économistes, c'est en réalité le consommateur qui a été le véritable moteur de l'économie en 1954. Malgré la baisse de la production nationale, les dépenses des particuliers pour des biens de consommation et des services sont évaluées à \$15,600,000,000, soit \$400,000,000 de plus qu'en 1953, qui constituait déjà une année-record.

La construction d'habitations a également atteint un niveau record: \$1,200,000,000, contre \$1,000,000,000 en 1953. Bien que les intérêts des prêts sur hypothèques soient plus élevés, la construction n'a pas atteint un point de saturation.

Dans certaines autres industries, notamment les textiles, la concurrence étrangère s'est fait fortement sentir sur le marché intérieur et le gouvernement est l'objet de pressions croissantes dans le sens d'un relèvement des tarifs douaniers.

L'économie canadienne s'est réveillée, cette année, moins apte à absorber de nouveaux travailleurs. Le nombre des chômeurs était de 179,000 le 23 octobre dernier, soit 68,000 de plus qu'en 1953 à la même date.

Mais pour les 4,819,000 personnes qui occupaient des emplois, les temps ont été assez bons. On estime que le revenu total de la main d'œuvre sera cette année d'environ \$11,900,000,000, soit quelque \$300,000,000 de plus que l'année-record 1953.

Ce sont les biens de consommation qui ont absorbé la plus grande partie des salaires. L'une des raisons est le fort accroissement de la natalité. Les experts estiment que le taux de natalité, qui a été en 1953, de 28.2 par 1,000 personnes, sera peut-être dépassé en 1954, bien qu'il constitue déjà un record pour les sept dernières années.

Ajouté à l'afflux croissant des immigrants, ce boom de la natalité a porté la population du Canada à 15,200,000 au milieu de 1954 et on pense qu'en 1956 la population aura encore augmenté de 800,000 habitants. Cet accroissement de la population permettra au Canada de moins dépendre des marchés étrangers pour écouler son excédent de production.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BELIER du 21 mars au 20 avril

Voyages et questions sentimentales ne sont pas de tout repos. Des discussions assez âpres éclatent entre amis. Ecartez toute relation douteuse.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous pouvez donner toute la mesure de votre combativité, de votre esprit d'initiative, opérer des redressements, des rentrées d'argent.

Les GEMEAUX du 21 mai au 20 juin

Influences maléfiques, semailles de mirages, d'illusions, de querelles par suite de bavardages, d'accidents ou de maladresses. Risques d'accidents.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Disparition de bon nombre de soucis. Meilleures capacités d'entente. Profits moins aléatoires. Amours et voyages d'agrément favorisés.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Vous avez raison d'être enthousiaste. La chance veille sur vous, mais ne lui faites pas défaut. La journée convient aux initiatives originales.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Avant de poursuivre une idée, de réaliser un projet, une affaire, assurez-vous qu'ils ne vous causeront pas ennuis ou complications ultérieurs, dépenses exagérées.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Si vous manifestez l'audace nécessaire, vos amours seront favorisées. Mais la jalousie, les soupçons, la mauvaise foi peuvent vous jouer des tours.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Ne mêlez, sous aucun prétexte, affaires de coeur et intérêts. La période conviendrait toujours à des vacances insouciantes, dégagées de certaines emprises sentimentales.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Les chagrins d'amour ne sont pas pour vous. Vous obtenez une collaboration précieuse et vous allez entrer dans une période très active.

Le CAPRICORNE du 22 décembre au 19 janvier

Excellente et profitable période où vous pouvez réaliser beaucoup dans le présent et pour l'avenir. Chance pure. Aides spontanées.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Le temps est propice aux décisions sérieuses, à la réalisation de projets nouveaux. Ce que vous entrevoyez vous enchanter. De beaux jours en perspective.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Vous pouvez trouver des solutions ingénieuses à vos problèmes financiers et professionnels, mais ne devez pas traiter les questions sentimentales avec légèreté.

Rumeur d'un nouveau poste pour M. Heeney

OTTAWA, 9. — (Pcf) — Le bruit courait hier soir dans la capitale fédérale que M. Arnold Heeney, ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, serait nommé l'an prochain à un nouveau poste, celui de directeur général du service civil.

Le premier ministre St-Laurent a toutefois déclaré hier soir, à l'issue d'un conseil de cabinet, que cette rumeur "ne provenait pas d'une décision du conseil de cabinet". M. Roch Pinard, secrétaire d'Etat, qui est rapporteur au Parlement pour la commission du service civil, a déclaré par la suite que cette rumeur n'était qu'une "supposition". "J'ignore tout à ce sujet", a-t-il dit.

Selon la rumeur, la commission serait maintenue pour s'occuper du recrutement et de l'avancement des employés de bureau et des sténographes. Le directeur général serait une sorte de "super sous-ministre" qui lancerait une série de changements dans l'administration des services gouvernementaux.

Dans les milieux des fonctionnaires, on croit que la nomination d'un directeur général du service civil nécessiterait probablement un amendement à la loi sur la commission du service civil.

La rumeur veut également que M. Graham Towers, qui prend sa retraite de gouverneur de la Banque du Canada à la fin de l'année, remplacera M. Heeney à Washington.

Mais M. Towers a dit qu'il n'avait pas été pressenti pour le poste d'ambassadeur et que c'était la première fois qu'il entendait parler d'une telle nomination.

Crâne fracturé

M. Joseph Deveau, 63 ans, 2104, boul. St-Laurent, a eu le crâne fracturé, hier après-midi, lorsqu'il a fait une chute de 25 à 30 pieds dans la section No 35 du port de Montréal.

La police rapporte que M. Deveau, un contremaître, était près du mur d'une bâtisse, à la hauteur mentionnée, quand le câble d'acier d'une grue le heurta, le précipitant dans le vide. La victime fut transportée à l'hôpital St-Luc et gardée en observation.

Le cabinet a siégé pendant trois heures

OTTAWA, 9. — (Pcf) — Le cabinet a siégé durant trois heures et demie hier et on croit savoir que les ministres ont discuté de la politique de soutien des prix, mais la seule nouvelle annoncée à l'issue de la séance fut la nomination d'un nouveau sous-ministre des pêcheries.

On espérait que le cabinet se rendrait aux requêtes des cultivateurs et annoncerait immédiatement le prix minimum des oeufs pour 1955. On se rappelle que le T. H. J.-G. Gardiner avait déclaré lundi à la conférence agricole fédérale-provinciale qu'il soumettrait la question au cabinet mercredi.

Toutefois, M. Gardiner a déclaré aux journalistes, après la réunion, qu'aucune décision n'avait été prise.

Les journalistes ont aussi demandé à M. St-Laurent si le cabinet a étudié le cas de L. B. Thomson, directeur de l'Administration du relè-

vement agricole des Prairies, qui a remis sa démission avant de se porter candidat à la direction du parti libéral de la Saskatchewan le mois dernier. On sait qu'il n'a pas eu de succès.

M. St-Laurent a répondu qu'il est lié par le serment de ne pas révéler les sujets qui sont encore à l'étude du cabinet.

On a appris toutefois d'autres sources que M. Thomson conserverait son poste.

D'autres personnages ont aussi révélé que le cabinet a tenu une discussion générale sur la politique de soutien des prix, mais qu'il n'en est arrivé à aucune décision.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone: UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 9 DECEMBRE 1954

La victoire d'André Mathieu

André Mathieu n'a jamais fait les choses comme tout le monde. Quand d'autres bambins se préparent à se rendre pour la première fois en classe, il donnait des récitals de piano au Ritz. Quand les enfants s'acharnaient à maîtriser les difficultés des verbes irréguliers, il multipliait les compositions musicales. Ces précoces succès lui ont peut-être nuï autant qu'ils ont servi sa jeune gloire. Le public, qui est naturellement exigeant, avait accoutumé de réclamer beaucoup de lui. Quoi d'étonnant que Mathieu ait pu un jour se lasser et désirer vivre un peu pour lui-même, à l'abri des applaudissements et des critiques! Arrivé à l'âge d'homme, il entend aujourd'hui reprendre la place de premier plan qui lui est depuis toujours assignée. Pour secouer l'apathie et l'étonnante faculté d'oubli de la majorité des gens, il a voulu frapper un grand coup. Pendant plus de vingt heures d'affilée, en présence de plusieurs milliers de personnes, il a joué au piano, interprétant ses propres compositions, passant ensuite aux œuvres des grands maîtres universels. Il a fourni une preuve très spectaculaire de son endurance en battant le record mondial jusqu'alors détenu par un Allemand. Cette prouesse sportive, où le physique a un grand rôle à jouer, n'est pas ce qui nous retient davantage. Elle indique tout simplement que le grand artiste très doué s'est retrouvé lui-même et a voulu s'affirmer à ses propres yeux qu'il demeure toujours digne des dons prestigieux reçus en partage. André Mathieu s'engage sans doute dans une nouvelle voie où nous le suivrons avec une amicale attention.

Canalisation du Saint-Laurent

par Roger DUHAMEL

Le projet de canalisation du Saint-Laurent pose de multiples problèmes pour le présent et encore davantage pour l'avenir. L'inconvénient, c'est que ce sont des problèmes techniques auxquels le profane, pour des raisons évidentes, n'entend pas grand chose et dont il a généralement tendance à se désintéresser. Cette attitude paresseuse peut se révéler extrêmement nuisible, puisqu'il s'agit d'une initiative complexe appelée à modifier dans une large mesure la situation économique de notre province et surtout de notre ville.

Dans une causerie récente, M. Charles-Édouard Campeau, directeur adjoint du service municipal d'urbanisme, se plaignait de cette indifférence. Il soulignait quelques-unes des conséquences de la canalisation qui affecteront directement toute notre région et les diverses municipalités riveraines. Il s'agirait donc de les prévoir et de les envisager dans une vaste perspective, et non pas nous contenter de certains travaux particuliers et limités concernant les aqueducs et les égouts.

Ces reproches sont sans aucun doute bien fondés, encore qu'il serait important de savoir à qui ils s'adressent. Il nous paraît difficile d'accuser l'opinion publique d'apathie, quand les pouvoirs

publics n'ont pas encore fait beaucoup pour la secouer. Nous savons en effet que les gouvernements d'Ottawa et de Québec n'en sont pas venus à une entente précise et définitive sur les gestes à poser en marge de la canalisation. D'autre part, la ville de Montréal a formé un comité, sous la présidence de M. Hanson, et rien n'indique que ce comité, qui est avant tout de nature consultative ait poussé très avant ses travaux.

M. Campeau est justifié de lancer un cri d'alarme. Nous souhaitons surtout qu'il soit entendu de ceux qui peuvent lui apporter une réponse efficace. Ce ne sont pas les citoyens comme tels qui sont capables de se prononcer avec pertinence. Ils ont besoin d'être guidés pour bien comprendre les implications d'une entreprise qui touche à deux questions essentielles, la navigation maritime et l'exploitation des ressources hydro-électriques.

Sur ce dernier aspect de cette initiative d'envergure, le gouvernement provincial a fait connaître sa position par le truchement de M. René Duvois, commissaire à l'Hydro-Québec. Pour l'instant, il ne désire pas utiliser les ressources de Lachine, préférant s'en tenir à son projet de la rivière Bersimis, commencé en un temps où rien n'était définitivement arrêté au sujet de la canalisation du Saint-Laurent. On présume que cette exploitation est suffisante pour satisfaire aux exigences des prochaines années dans notre province et qu'il sera temps alors de songer aux réserves de Lachine, de Beauharnois et de Carillon.

En pratique, les choses ne se passent pas aussi simplement. M. Dupuis a déclaré en effet que les ingénieurs de l'Hydro-Québec « ont déjà attiré l'attention de l'Autorité du Saint-Laurent sur le fait que quelques-uns des travaux entrepris empêcheraient sûrement l'usage maximum des pouvoirs hydrauliques disponibles ». Si nous citons ce seul exemple, c'est pour souligner la nécessité, pour la sauvegarde des intérêts particuliers de la province et de la ville, d'une vigilance éclairée et constante. M. Campeau a donc cent fois raison de réclamer une attitude plus dynamique. C'est aux autorités provinciales et municipales de veiller au grain et de s'équiper de façon à prendre une part active à la canalisation du Saint-Laurent.

La synchronisation des feux

La nouvelle de la synchronisation prochaine des feux de circulation sur toute la longueur du boulevard Pie IX réjouira les automobilistes et tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration de la circulation à Montréal, car une des grandes causes de la lenteur du mouvement des autos, des tramways, des autobus et des piétons provient de l'obligation de s'arrêter à chaque intersection, en attendant que les feux soient redevenus verts.

La synchronisation, on le sait, consiste à relier entre eux les systèmes d'horlogerie qui font changer les feux, de façon à faire profiter de plusieurs feux verts successifs, au lieu d'obliger à s'arrêter inutilement à chaque intersection.

Le nouveau système est en voie d'installation dans tout le secteur compris entre les rues De Fleurimont, Jean-Talon, Saint-Denis et Iberville et il est déjà complet, rue Craig, entre les rues Bleury et Windsor (via Saint-Antoine), de même que sur la plus grande partie de la rue Victoria. Des contrats ont aussi été accordés récemment pour réaliser la synchronisation ailleurs.

On peut se demander si la meilleure façon d'améliorer la circulation, en attendant la construction d'un métro ou de voies élevées, ne consisterait pas, justement, à synchroniser les feux de toutes les intersections qui se trouvent à Montréal.

Plaidoyer pour l'instruction

par Conrad LANGLOIS

A quelques jours d'intervalle, de deux sources différentes, de pénibles constatations de faits sont venues s'ajouter au dossier de l'instruction dans la province de Québec.

M. E.-M. LaZerte, directeur des recherches pour l'Association canadienne des Commissaires d'écoles, a déclaré avoir découvert que les élèves des écoles catholiques de notre province étaient plus avancés que ceux d'ailleurs, en 1952-53, mais que, malheureusement, c'est dans notre province que le pourcentage des jeunes de 15 à 19 ans ne fréquentant pas l'école était le plus élevé, lors du dernier recensement.

De leur côté, les groupements ruraux du diocèse de Chicoutimi viennent de lancer une véritable offensive en faveur d'une instruction plus poussée et mieux adaptée pour les jeunes des campagnes. Ils déplorent, eux aussi, que nos jeunes campagnards n'atteignent, en moyenne, que la sixième ou la septième année. De plus, comme les garçons quittent l'école encore plus tôt que les jeunes filles, il en résulte, entre autres conséquences, un déséquilibre entre les populations masculine et féminine, dans les campagnes comme dans les villes.

On blâme souvent les ruraux de ne pas laisser leurs enfants, surtout les fils, fréquenter l'école plus longtemps. Mais encore faudrait-il des maîtres pour enseigner aux grands garçons. C'est ici que la question de la rémunération entre en ligne de compte.

D'après les statistiques de M. LaZerte, les salaires payés dans les écoles de chaque province seraient les suivants: écoles catholiques du Québec, \$1.100; Ile-du-Prince-Edouard, \$1.355; Terre-Neuve, \$1.395; Nouvelle-Ecosse, \$1.740; Nouveau-Brunswick, \$1.835; Manitoba, \$2.190; Saskatchewan, \$2.240; Ontario et Alberta, \$2.840; écoles protestantes du Québec, \$2.915; Colombie-Canadienne, \$3.405.

Nous ne devons pas trop nous scandaliser de la différence entre les écoles catholiques et protestantes du Québec, puisque les unes sont souvent rurales et les autres en grande majorité urbaines. De plus, ce qui baisse la moyenne, croyons-nous, dans notre province, est le fait que la très grande majorité des classes rurales ont seulement des institutrices, parce qu'il en coûterait plus cher d'engager des hommes.

N'est-ce pas pour cela que les garçons quittent l'école, rendus à un certain âge? Quelle autorité une jeune fille de 17 ou 18 ans pourrait-elle avoir sur un groupe de jeunes hommes de 15, 16 ou 17 ans?

Non seulement les bas salaires empêchent d'engager des instituteurs, mais le recrutement des institutrices devient même difficile.

Les Chicoutimiens suggèrent la construction d'un nombre plus grand d'écoles normales pour garçons, l'abandon par la province de nouvelles sources de revenus aux commissions scolaires, l'équivalence des salaires pour le personnel enseignant des villes et des campagnes et même un supplément pour les institutrices de rang, la modernisation des écoles rurales, l'établissement d'écoles centrales, mais seulement à partir de la 6e année, l'engagement d'instituteurs pour les garçons de 12 ans et plus, etc.

Même si on le voulait, il serait impossible de réaliser tout cela maintenant. Les transformations sociales et économiques doivent se faire peu à peu et parallèlement.

Mais il importe quand même de connaître la situation, si on veut l'améliorer graduellement.

— Qu'as-tu à regarder la parole de ton frère, alors que tu ne marques pas la poutre qui est dans le tien? (Luc 6, 14)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

De riantes perspectives

Des prévisions optimistes sont toujours réconfortantes, à condition qu'elles ne risquent pas trop d'être démenties par les événements. Le ministre fédéral du Commerce, M. C.-D. Howe, excelle dans ces prédictions encourageantes. S'il lui arrive d'errer à l'occasion — et le contraire serait bien étonnant — nous devons convenir qu'il se montre souvent un bon prophète. Il possède une confiance illimitée dans la solidité de l'économie canadienne et ce ne sont jamais certains revers passagers qui parviennent à altérer sa foi inébranlable. En cette fin d'année 1954, alors que certains signes de ralentissement se font sentir, M. Howe n'a perdu en rien de son optimisme.

Voyons un peu le tableau qu'il brosse. Les exportations sont en passe d'augmenter, grâce surtout au minerai de fer du lac Knob, à l'aluminium de Kitimat et au pétrole des Prairies. Le dollar canadien est moins atteint par les restrictions étrangères. On réclame de plus en plus des matières premières de provenance canadienne. Les placements considérables se maintiennent à un niveau élevé, comme en témoignent notamment la canalisation du Saint-Laurent et le système élaboré pour transporter le gaz naturel de l'Alberta vers les provinces de l'Est. Ce qui n'empêche que nous devons continuer à connaître une rude concurrence sur les marchés internationaux. Le chômage ne dépassera pas de beaucoup le caractère saisonnier qu'il a connu en ces dernières années. Les cultivateurs des Prairies sont dans une situation difficile dont ils ne parviendront à se dégager que par une vente accrue de leurs céréales à l'étranger.

Nous ne donnons évidemment ici que des têtes de chapitre, dont chacun mériterait une analyse longue et nuancée. De cette énumération, nous conservons néanmoins l'impression que nous aurions grand tort de nous alarmer outre mesure. Même si toutes les prévisions de M. Howe ne se confirment pas point par point, nous estimons qu'il a raison de s'en tenir à cette position. Il est en effet très dangereux d'entretenir et de répandre une psychologie de crainte. Parce que nous avons connu, à la faveur paradoxale de la guerre, un courant de prospérité qui s'est poursuivi après la cessation des hostilités, nous sommes peut-être trop enclins, à nous inquiéter à la moindre manifestation de régression dans le domaine des affaires. Le mouvement ne peut en effet se maintenir à un rythme sans cesse accéléré; des pauses sont inévitables et permettent aussi certains ajustements dans notre économie.

Nous aurions néanmoins grand tort de céder au pessimisme. L'abondance et la diversité de nos ressources nous font au contraire un devoir d'envisager l'avenir avec une confiance lucide. Nous possédons en mains tous les éléments d'une prospérité durable, à condition de travailler sans relâche et de suivre une politique souple et éclairée, capable de nous faire bénéficier au maximum des avantages immenses qui sont notre lot. Le repliement sur soi ou la panique seraient nos plus mauvais conseillers.

Les enfants canadiens sont plus grands, en meilleure santé et plus robustes que ceux des générations précédentes. Une bonne partie du mérite en revient à l'amélioration de l'enseignement de l'hygiène publique chez les parents et chez le public en général. La meilleure santé des générations actuelles d'enfants est due en grande partie à un meilleur enseignement de l'hygiène chez le public, grâce aux journaux, à la radio, aux films et à des publications spéciales.

Les mots qui vivent

— Les Écritures ne sont autre chose que l'histoire authentique du gouvernement divin pendant quarante siècles. — LACORDAIRE.

Bébé brûlé gravement dans un incendie

Un bébé de neuf mois git en ce moment dans un état grave au Children's Memorial Hospital, souffrant de brûlures au troisième degré, à la suite d'un incendie, de cause non encore déterminée, qui a ravagé le logis de ses parents, M. et Mme J. Perrault, 6383, rue Jogues, peu après 9 h. 30 ce matin.

La police rapporte que pendant que la maman était allée dans le hangar attenant à son foyer, le feu prit naissance dans la cuisine où se trouvaient à ce moment, la petite victime, Albert, 9 mois, qui dormait dans sa berceuse, et une sœur, Francine, trois ans.

Les cris lancés par la petite Francine attirèrent l'attention d'un passant, M. François Henrico, 6551 rue D'Arçon, qui n'hésita pas et pénétra à l'intérieur du logis et réussit à saisir le bébé pendant que la mère, affolée, arrivait à son tour.

En accomplissant ce geste, M. Henrico subit quelques brûlures au visage et aux mains mais put réin-

tégrer son domicile après avoir été pansé à l'hôpital Général de Verdun. Les pompiers rapportent que de sérieux dommages ont été causés au logis de la famille Perrault où il leur fallut travailler pendant près d'une heure avant de se rendre définitivement maîtres des flammes.

Action au montant de \$1,414,000 en Cour supérieure

Le juge en chef W.-B. Scott, de la Cour supérieure, a commencé l'instruction, ce matin, d'une action en dommages au montant de \$1,414,000 intentée par la Shaw, Sawwill and Albion Company Limited contre la Electric Reduction Sales Company Limited, la Electric Reduction Company of Canada et la Imperial Chemical Industries of Australia and of New-Zealand.

La demanderesse est la propriétaire d'un cargo de 10,000 tonnes, le "Mathia", et elle réclame le montant des dommages subis à la suite d'une explosion qui a endommagé le navire le 7 août 1947, dans le port de Melbourne, en Australie.



Mohammed Reza PAHLEVI, le shah de l'Iran, photographié avant son départ de son pays pour une visite de deux mois aux Etats-Unis.

Le cargo transportait des barils de chlorate de sodium achetés par l'Imperial par l'entremise de la succursale, de Buckingham, province de Québec, de la Electric Reduction Company of Canada Limited.

Le trésor de la SANTÉ par le Dr. C.-A. DEAN Une nouvelle protéine

La récente découverte d'une nouvelle protéine du sang pourrait bien accroître l'immunité de l'homme vis-à-vis de la maladie. Cette protéine a pour nom "properdine", du mot latin "perdere" qui signifie détruire. On a découvert que la properdine alliée à d'autres parties du sang et au magnésium pouvaient détruire les bactéries, neutraliser les virus et détruire des globules rouges du sang. On a également constaté qu'elle pouvait conférer l'immunité. On a trouvé la properdine dans le sérum de plusieurs animaux normaux. Le rat en possède une forte proportion et cela explique sans doute sa grande immunité à l'égard des maladies. Le cochon d'Inde en a très peu et l'on sait qu'il est sujet aux infections.

Q. — Qu'est-ce que la sérologie ?

R. — La sérologie est l'étude des sérums et de leurs actions.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "Les infirmités congénitales", paraîtra dans la "Patrie" quotidienne de samedi, 11 déc.

Hold-up de \$30,000 à North-Gower, Ont.

NORTH-GOWER, Ont., 9. (PCF) — Trois bandits bien armés ont raflé hier les caisses d'une succursale de la Banque Royale du Canada, après avoir ligoté le personnel, puis se sont enfuis dans une automobile conduite par un quatrième complice.

Certains rapports non officiels veulent que les bandits aient emporté près de \$30,000, mais le gérant de la banque, M. C.-P. Nickerson, a dit que ce chiffre semble élevé. Il continuait hier soir la vérification afin de déterminer le montant exact du vol. Il a déclaré toutefois : "Ils nous ont pratiquement tout pris".

La sûreté provinciale ontarienne a dépêché des agents dans ce village situé à 20 milles au sud d'Ottawa après que l'alerte eut été donnée par le gérant de la banque, qui réussit à se libérer de ses liens. Des barricades ont été érigées sur les routes de la région.

L'automobile dans laquelle les bandits ont pris la fuite serait de couleur verte et d'un modèle récent et porterait des plaques de la province de Québec.

Accusés de vol comme serveurs

Onze personnes ont comparu, ce matin, devant le juge Willie Proulx, sous des accusations de vols comme serveurs, fausses représentations et recels.

Les onze accusés auraient, entre février 1953 et novembre 1954, dis-

posé à leur propre compte pour environ \$390,000 de marchandises appartenant à Fry's Cadbury.

POTS-DE-VIN

Quatre employés et sept confiseurs se seraient emparés de plusieurs centaines de livres de noix de coco. Dans cette affaire, il y aurait eu des pots-de-vin allant jusqu'à \$25,000.

Deux des accusés auraient pris à eux seuls pour \$125,000 de marchandises. Tous ont choisi un procès devant jury et leur enquête a été fixée à la semaine prochaine.

Parmi les onze accusés, il y a : Eldon McDonald, Eudore Lamer, Eric Edwards, Henri Couture, Eric Cohen, Michael Genser et Sam Genser.

Le maire Drapeau à la Croix-Rouge

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, se rendra demain après-midi, à 1 h. 30, à la clinique permanente de la Croix-Rouge, 1626 ouest, rue Ste-Catherine, pour donner de son sang à la Banque de sang de cet organisme.

Il sera accompagné de nombreux dignitaires et fonctionnaires municipaux qui désirent imiter son geste.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

DESSINS DE FABRIQUE

MARION & MARION

Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien
1510 RUE DRUMMOND
MONTREAL



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

ARRIVEE DE DOUZE SOEURS CARMELITES VIETNAMIENNES, A MONTREAL — Douze religieuses vietnamiennes, après avoir quitté le nord de l'Indochine maintenant sous la domination des communistes chinois, sont arrivées par avion d'Air-France, à Montréal, sur l'invitation des religieuses canadiennes. Elles ont en premier lieu rendu visite à la Soeur missionnaire Marie du Sauveur, qui avait fondé leur monastère à Bui-Chu, il y a 33 ans. Soeur Marie du Sauveur est actuellement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu. Ces douze Soeurs Carmélites, qui apparaissent sur la photographie du haut, sont les Révérendes Soeurs Marie des Anges, Marie de Saint-Pierre, Marie du Saint-Sauveur, Marie-Anne de Saint-Barthélemy, Marie-Ange de Jésus-Hostie, Marie de Saint-Jean-de-la-Croix, Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Saint-Michel de la Vierge-Marie, Marie-Marthe de Jésus et Marie-Anne de Saint-Gérard. Au centre : la Rév. Soeur Lesage, des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, montre les fleurs de lis de l'écusson du Québec à la Carmélite vietnamienne, Soeur Marie des Anges. Au bas : Soeur Saint-Jean-de-la-Croix se chausse de caoutchoucs, que lui passe M. Paul Goyette, bienfaiteur des Soeurs Carmélites du Mont-Carmel, à Montréal. Soeur Marie-Marthe de Jésus, à droite, regarde la scène avec le sourire.

L'EAU révèle la vraie saveur du whisky



Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83" Whisky Canadien

Servez Seagram en toute confiance

*Le Courrier
d'Amie*

Q.—Je suis à l'emploi d'une compagnie importante où le personnel est très nombreux. Or, présentement, on organise en ce milieu une célébration qui aura lieu quelques jours avant les fêtes et à laquelle on souhaite donner cette année un déroulement inaccoutumé.

Pour cela, il est question de louer une salle spéciale dans un hôtel ou ailleurs et de faire préparer un pouter par des traiteurs renommés.

Mais il est un point sur lequel les organisateurs et organisatrices ne s'entendent pas très bien, c'est celui des invitations à faire aux époux et épouses des employés de la maison.

Comment agir en pareille circonstance? Faut-il convier comme d'habitude les membres du personnel seulement ou étendre les invitations à leurs conjoints et à d'autres couples amis des employés?

QUI AIME LA DANSE

R.—Règle générale, lorsque la fête a lieu dans les locaux mêmes de l'institution, l'usage ne prescrit pas d'y inviter les époux des membres du personnel, et il sied alors que la réunion ne se prolonge pas jusqu'à des heures tardives.

Mais si l'on organise une célébration dans une salle spéciale et accompagnée de tout le faste d'une réunion mondaine, il convient que les époux des membres du personnel soient priés d'y participer. Il est cependant de nombreux raisons pour qu'une fête de ce genre ait plutôt le caractère d'une réunion de famille que celui d'une fête mondaine ordinaire.

En certains milieux, on profite de l'occasion pour recueillir des jouets et friandises destinés aux enfants pauvres.

Q.—Accidentellement, j'ai laissé tomber des gouttes de poli à ongles sur l'un de mes souliers. Inutile de vous dire que l'apparence du cuir, qui est de couleur naturelle et de très belle qualité, en est déplorablement gâchée.

Croyez-vous qu'il soit possible de faire disparaître ces taches et auriez-vous un procédé quelconque à me suggérer?

YOLANDE

R.—Un expert en cordonnerie vous dira s'il est possible de remettre à neuf ces souliers. S'il juge ne pouvoir camoufler les taches, il vous suggérera peut-être une teinture? Vous pourriez également vous adresser à l'une des nombreuses maisons spécialisées dans la fabrication et la réparation des articles en cuir. Vous trouverez facilement les noms et adresses de ces établissements dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous les rubriques "Cuir" et "Leather Goods".

Personnellement, je ne saurais vous indiquer un procédé domestique approprié; le traitement du cuir exigeant une méthode spéciale.

MAMAN DE GUY ET PIERRE

Il est certain que si vous pouvez disposer d'une pièce spéciale pour y laisser s'ébattre vos marmots, et y installer leurs jouets, vous n'éprouveriez pas autant de difficulté à tenir votre maison à l'ordre lorsque revient la saison des éternelles. Mais puisqu'il vous faut tolérer qu'ils groupent leurs précieux cadeaux dans leur chambre, ne négligez pas de faire ajouter le long des murs une série de tablettes, de coffres et de tiroirs à leur portée dans lesquels ils pourront eux-mêmes ranger chaque soir leurs jouets lorsque le moment en sera venu.

Voyez aussi à simplifier le plus possible le mobilier de la pièce de façon à y laisser au centre suffisamment d'espace pour que les chers petits y évoluent à l'aise.

GAETANE. — Le mouton gris continue d'être très en faveur mais si vous préférez une fourrure de couleur brune, il est facile de fixer votre choix parmi les nombreux pelages de cette nuance offerts en vente cette année.

Outre le rat-musqué naturel, toujours en vogue, vous trouverez le chat sauvage rasé, le castor, la loutre, le phoque d'Alaska, et nouveauté intéressante, une fourrure souple et lustrée réalisée avec le rat-musqué et qui a l'apparence de la loutre.

Jusqu'ici le rat-musqué rasé teint en noir et connu sous le nom de Hudson Seal a été très apprécié des élégantes, et il y a lieu de prévoir que la simili-loutre obtenue avec ce même pelage connaîtra un succès identique.



LORSQUE VOUS APPLIQUEZ le rouge à lèvres, opérez minutieusement. Dessinez le contour de vos lèvres ou si vous avez à dépasser cette ligne, faites attention afin que les deux côtés soient bien identiques. Enfin, employez une teinte de rouge s'harmonisant avec votre carnation.

Répartition du travail domestique

Il est des soins domestiques qui ne sont vraiment pas nécessaires ou du moins, dont on se peut dispenser les jours où l'on a trop de "boulot" à abattre. La vaisselle passée à l'eau bouillante séchera rapidement à l'air libre; les serviettes de bain et certains sous-vêtements n'ont pas besoin d'être repassés, s'ils sont bien pliés. Les nappes de matière plastique devraient remplacer les nappes de toile pour les repas de tous les jours.

La fatigue nerveuse est conditionnée par l'attitude mentale de la ménagère vis-à-vis des occupations. Une enquête récemment menée au Danemark a démontré que la ménagère se sent moins fatiguée, après une journée de travail, lorsqu'elle a confiance en ses capacités. Et si la maîtresse de maison sent peser sur ses épaules le fardeau de soins domestiques particulièrement nombreux, il vaut mieux qu'elle réduise sa tâche à des proportions raisonnables et se fixe des buts immédiats, plutôt que de vouloir tout faire et éprouver un sentiment de mécontentement parce qu'elle n'y a pas réussi.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Nouveautés



De larges boutons de manchettes ou deux broches de fantaisie ornent agréablement vos manches de tailleur.

portions raisonnables et se fixe des buts immédiats, plutôt que de vouloir tout faire et éprouver un sentiment de mécontentement parce qu'elle n'y a pas réussi.

Bonne publicité!

L'âge n'est pas un obstacle aux projets matrimoniaux d'Omer Erkan. Le vieillard de 113 ans, habitant Antalya, en Turquie, a épousé jeudi dernier une jeune fille de 21 ans après avoir annoncé dans les journaux qu'il était prêt à faire cadeau de sa maison et d'une terre de 24 mille dollars à sa future mariée. Proposition on ne peut plus sage... surtout à son âge.

Les rapports en provenance d'Antalya identifient la jeune épouse comme la belle-soeur de l'un des seize petits-enfants de l'auguste vieillard. La première femme d'Erkan mourut il y a un mois et c'est peu de temps après que celui-ci faisait paraître dans un journal une annonce demandant une nouvelle femme de moins de 29 ans.

Les journaux de cette petite ville de la côte de la Méditerranée rapportent qu'Erkan a reçu 44 réponses.

Décidément, les annonces classées sont en train de devenir une agence matrimoniale des plus populaires depuis quelque temps.

LA PENSÉE DU JOUR

C'est la femme qui choisit l'homme qui la choisira.

Un voyage au Mexique

La troisième conférence de la série des "QUELQUES BEAUX VOYAGES" sera donnée lundi soir prochain, le 13 décembre, à l'Accueil de Ville-Marie sous les auspices du Cercle International Sainte-Marie.

Cette causerie qui portera sur LE MEXIQUE sera illustrée de films en couleurs.

La conférencière, Mme Enrique Losezza, épouse du représentant du Mexique à l'ICAO, sera présentée par Mme Maurice Sainte-Marie et remerciée par M. Raymond Eudes, député d'Hochelega.

Pour renseignements, on s'adresse à PL. 0287 ou AM. 4053 ou à l'apostolat Liturgique, 460 est, rue Laguchetière.

Heure-Sainte

Dimanche prochain, 12 décembre, à 4 h. 15 p.m., heure sainte mariale pour tous les Associés de l'Adoration du T.S.S., en la chapelle de Marie-Réparatrice, Outremont. Le R.P. V. Colozza, directeur de Radio Notre-Dame, présidera cette heure et recevra les nouvelles zélatrices. Rendez-vous des membres entre 3 et 4 h., dans les salles du couvent. Cordiale bienvenue.

Un jouet pour l'orphelin

Au cours d'une conférence de presse féminine donnée mardi après-midi le Club Optimiste Laurentien a annoncé l'ouverture d'une campagne en faveur de l'orphelin.

Le Club Optimiste Laurentien de Montréal, dont la principale raison d'être est l'aide aux petits gars, lance présentement une campagne de charité peu banale. Il s'agit de recueillir le plus de jouets et de vêtements neufs possible, pour les enfants pauvres, les infirmes, bref tous ceux qui n'ont ni parents pour les choyer ni arbre de Noël pour leur réchauffer le coeur.

Cette heureuse initiative du Club permettra à la population mont-réalaïse de participer à cet appel à la charité publique, désigné sous le nom de "Un jouet pour l'orphelin".

Ce fut là le thème d'une conférence au cours de laquelle les membres du comité des auxiliaires féminines de la campagne ont précisé aux femmes journalistes la nature de cet appel et leur rôle d'auxiliaires.

La fête de Noël est la fête des enfants; c'est aussi la période des cadeaux. Chaque année, les parents profitent de ces jours de réjouissances pour combler leurs mioches de friandises, de vêtements, de jouets, etc. Sans parler des caresses, des promenades joyeuses et des marques d'affection qu'ils leur dispensent, ni des gâteries des voisins.

Ces considérations ont porté le club Optimiste Laurentien à vouloir faire partager le riche avec le pauvre, par le truchement de cette campagne de charité. Son but est de procurer à tous les enfants des crèches, des orphelinats et des institutions charitables, des vêtements confortables et des jouets de toutes sortes.

"Quand on pense, a fait remarquer un membre du comité, qu'il y a, chaque année, des milliers de pauvres petits êtres qui n'ont rien de sucré à se mettre sous la dent et pour qui les jolies de Noël sont parcimonieusement comptées.

"Est-ce leur faute si leurs parents sont trop pauvres pour les fêter? Est-ce leur faute s'ils n'ont plus de parents? S'ils n'en ont jamais eu... ou si peu? Qu'ont-ils fait pour être traités différemment des autres enfants de leur âge? Ils n'auront jamais eu d'enfance, ne l'oublions pas... Et c'est justement là qu'intervient le rôle de la présente campagne", de conclure une autre auxiliaire.

Grâce à la bonne volonté de tous ceux qui veulent aider l'enfance malheureuse, à leur générosité, à leur amour du petit monde et à leur tendresse vis-à-vis des déshérités, il y aura des centaines et des centaines (pour ne pas dire des milliers) de gosses qui riront... comme les autres; qui seront choyés... autant que d'autres et qui étrenneront... en même temps que les autres, cette année. C'est une campagne de bonheur et de jolies pour tous. Car il y a autant de plaisir à donner qu'à recevoir.

C'est ainsi que les auxiliaires féminines de la campagne "Un jouet pour l'orphelin" ont expliqué la raison d'être de la campagne et leur attitude devant le besoin de 20,000 cadeaux pour les orphelins durant la période des Fêtes.

Ainsi, elles invitent tout le monde à faire parvenir le plus tôt possible leurs colis (jouets ou vêtements neufs) à l'Institut Dominique Savio, 171 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. (MA. 3992).

Parmi les vêtements qui seront les plus appréciés, on a mentionné: les sous-vêtements, robes de chambre, pantoufles, mitaines, bas, tuques, casques et chapeaux, robes, complets, chemises pour garçons, blouses et chandails pour fillettes, souliers, caoutchoucs, boîtes de neige, foulard, vestes de laine, jupes, pantalons, etc.

Quant aux jouets, on demande des poupées et animaux incassables; des jouets de "communauté", tels que: patins, trains-sauvages, ballons, balles, traineaux, balançoires, etc. Les jouets d'ordre éducatif seront les bienvenus... surtout s'ils sont résistants. Car on se passera les jouets de l'un à l'autre, de même que les vêtements.

Pour souligner davantage ce mouvement charitable, qui se con-

tinuera jusqu'à la fin de décembre, le Club Optimiste Laurentien offrira aux amis des pauvres, un gala artistique, le vendredi, 10 décembre, à minuit. Les billets pour ce spectacle sont en vente au théâtre St-Denis, à Montréal.

Des artistes de chez nous ont accepté de participer à cette manifestation, parmi lesquels on compte: Jacques Normand, Gilles Pellerin, Paul Guévremont, Paul Berval, Lise Roy, Juliette Béliveau et plusieurs autres. Ce soir là, on demandera au public d'apporter un jouet ou un vêtement NEUFS pour ces chers petits enfants qui attendent, après les âmes charitables, pour passer un beau Noël.

Pour les gourmets...

PLAT DE POISSON

Choisissez une variété de poisson gras, puis taillez un morceau de dimension suffisante. Nettoyez et écaillez le poisson; coupez les nageoires avec des ciseaux et frottez l'intérieur avec du sel. Farinez ou non, à votre gré, puis fixez le poisson au moyen d'une ficelle ou d'une brochette. Huilez toute la surface et placez-le dans une rôtissoire bien huilée. Cuisez 10 minutes, jusqu'à ce que le poisson rissole, dans un four très chaud, puis abaissez la température et laissez cuire jusqu'à ce que la chair soit tendre. Calculez environ 10 minutes de cuisson par livre, puis 5 minutes pour chaque livre additionnelle. Retirez avec soin de la rôtissoire, vous servant d'un tourne-crêpe. Enlevez les cordes ou les brochettes et déposez sur un plat chaud. Garnissez de feuilles de laitue croustillante, de sections de tomates et de persil frais.

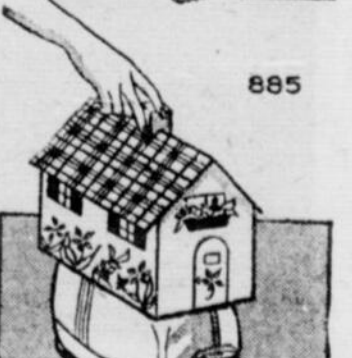
POUR REUSSIR LE POISSON FRIT

Employez une huile de bonne qualité et une grande bassine, même si vous avez peu de poisson: le poisson doit y baigner.

Si vous avez une grande quantité de poisson à frire, faites-le en plusieurs fois; ne faites pas frire de gros poissons entiers, coupez-les en filets et aplatissez-les.

L'ennemi de la bonne friture est l'humidité. Il faut donc envelopper le poisson à frire d'une couche imperméable; oeuf battu, farine, oeuf et chapelure en appuyant fortement pour que celle-ci ne se détache pas.

Maison de vos rêves



PATRON No 885 — Cette maisonnette protégera votre grille-pain contre la poussière. Tout en étant pratique cet accessoire décorera agréablement votre cuisine.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe.

en mentionnant très clairement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 100 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Mondanités

Remerciements

La présidente de l'Amicale Sainte-Emélie, Mme H. Chloéne, remercie tous les généreux collaborateurs qui ont contribué au succès du "Thé-Shower" organisé en faveur des missionnaires et des pauvres. L'honorable Marianna Jodoin a bien voulu rehausser de sa présence cette fête de bienfaisance présidée par Mme A. Gosselin.

Cercle Richer

Les membres du Cercle Richer de la Société d'étude et de conférence, se réunissaient, ces jours derniers, chez Mme Huguette Uguay-Leroux. Au cours de la réunion, un travail sur la littérature du XVIII^e siècle illustré de quelques poèmes fut présenté par Mlle Monique Lepage, Mme Uguay-Leroux et M. Jacques Létourneau. Parmi les invitées, on remarquait: Mmes Yvanhoë Richer, Marcel Paré, Gilles Couvrette, Madeleine Arnoldi, Roland Lefrançois, Monique Arnoldi, Mlles Françoise Pagnuelo et Gaétane Lanier.

Femmes universitaires

Une assemblée générale de la Société des femmes universitaires de Montréal, aura lieu ce soir à huit heures et 15, au Cercle universitaire, sous la présidence de Mlle Lucie Robitaille. Mlle Françoise Marchand, agent de liaison du ministère de la Citoyenneté et de l'immigration, sera l'animatrice de la soirée. Toutes les femmes universitaires sont invitées.

Parties de cartes

La partie de cartes organisée par les scouts de Saint-Jean-de-la-Croix, aura lieu ce soir à huit heures et 15, au sous-sol de l'église, angle des rues Saint-Laurent et Saint-Zotique. M. l'abbé C.-E. Pepin présidera.

La partie de cartes annuelle de l'Amicale Notre-Dame du Mont-Royal, aura lieu ce soir, à 8 h. 30, à la salle de l'École Saint-Eusébe, 2323 rue Rouen. Mme Aquilera Lambert, la présidente, accueillera les invitées. Pour renseignements, s'adresser à Mlle I. Chapdelaine ou à Mme Charpentier.

Réception

M. et Mme Jean-Guy Legault, boulevard Lajeunesse, recevaient samedi dernier, de cinq à sept, les membres du Club du Vendredi et quelques autres invités parmi lesquels: Son Exc. Mgr Chaumont, Mgr Laurent Presseault, de Saint-Jérôme, M. Jean-B. Vinet, P.S.S., le docteur et Mme Guy Boisclair, MM. et Mmes Paul-Aimé Nepveu, Léon Pelletier, M. Roger Bauhu, MM. et Mmes Rbeal Marcoux, Raymond Desrosiers, le docteur et Mme Nolin Trudeau, MM. et Mmes Jacques Nantel, Robert Bergeron, Guy Charbonneau, M. T. Taggart Smyth, le docteur et Mme Jules Massé, MM. et Mmes Oscar Damiani, B. Lamarre, Claude Nolin.

Mme P. Goyer, MM. et Mme René Lagarde, Raymond Légraré, P.-E. Gaucher, René Gravel, F.-A. Routhier, Claude Melançon, Gérard Soucy, J.-P. Lapointe, Marcel La-



M. et Mme JACQUES MARCOTTE (Françoise Richer) dont le mariage fut béni ces jours derniers en la Chapelle du Sacré-Coeur de l'Immaculée-Conception. La mariée est la fille de M. Hector Richer et de Mme Richer décédée et le marié, le fils de M. et de Mme J. Marcotte. (Studio Yves)

fontaine, Jean-Guy Décarie, le docteur et Mme P. Joly, MM. et Mmes Jean-B. Paul, W.-A. Bordeleau, Gérard Nepveu, Paul Phenix, Lionel Rodrigue, Maurice D'Astous, Benoit Rajotte, John-P. DuBois.

Showers

Dimanche, en fin d'après-midi, Mme André Roby donnait un shower de verres en l'honneur de Mlle Mary Branswell dont le mariage avec M. Patrick McAsey aura lieu le 27 décembre. Mme J. W. Branswell et Mme G.-R. Smith servaient le thé et les glaces aidées de Mmes W. J. Breir, Paul Lorrain et Charles Schwende. La table et les salons étaient décorés de pompons blancs et de fantaisies de Noël.

En l'honneur de Mlle Yolande Bourguignon dont le mariage avec M. Michel Daoust sera célébré samedi prochain, à dix heures, à l'église St-Philippe, il y eut shower d'ustensiles de cuisine organisé par Mlle Mimi Jutras et shower de tasses chez Mlle Andrée Prieur; une réception fut offerte en fin d'après-midi, au Club St-Denis, par M. et Mme Louis Daoust; un dîner fut donné par Mlle Denise Hébert et Mlle Lise Jutras reçut à l'heure du thé.

Les membres de l'Inner Wheel recevront le 14 décembre, à deux heures et demie, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de Mme S. C. Jennings. A cette occasion, il y aura shower et un programme récréatif sera exécuté par Mme Gordon McHoffie et Mme Elsie Collins. Mmes C. Gélinas et M. Bliss serviront le thé.

Brissette-Dulude

Samedi matin, à 9 h. 30, à l'église de St-Bruno, M. l'abbé Gérard Deslauriers a béni le mariage de Mlle Pierrette Dulude, fille de M. et de Mme Ernest Dulude, de St-Bruno, avec Me Damase Brissette, fils de M. et de Mme Roméo Bris-

sette, de Longueuil. Après une réception au Cercle universitaire, M. et Mme Brissette partirent pour la Floride.

Déplacements

Me Hector Dussault, ainsi que sa fille, Jeanne, étaient de passage à Québec, samedi, à l'occasion du mariage Dussault-Bolduc.

Mme André Taschereau, de Québec est actuellement à Montréal. Mlle Maud Devlin est rentrée à Québec, après avoir passé quelques jours à Montréal, chez M. et Mme Paul Devlin.

Mlle Clotilde Rainville, de St-Octave-de-Métis, s'est embarquée pour le Neptunia pour un séjour en Europe.

M. et Mme V. G. Bartram partiront incessamment pour New-York où ils passeront quelque temps avant de s'embarquer pour l'Amérique du Sud.

Mme W. Percival est revenue de Québec où elle a passé quelques jours chez ses parents le docteur et Mme W. P. Percival.

Mlle Jacqueline Donny, de Bruxelles, fait un séjour de plusieurs mois à Montréal chez son beau-frère et sa sœur, M. et Mme Patrick J. MacLeod.

M. André Jeannotte fait un séjour à New-York.

Mlle Joan Potvin a passé quelques jours à New-York, l'invitée de M. et de Mme Philippe Mayer. Pendant son séjour aux États-Unis, Mlle Potvin a été également l'hôte de Mlle Kathy Melville, de Dumont, N.-J.

Mlle Louise Beaudry, de Los-Angeles, passe quelque temps à Québec, l'hôte de M. et de Mme Louis Beaudry.

Haines-Poirier

Le mariage de Mlle Micheline Poirier, fille de M. et de Mme J.-H.-W. Poirier, avec M. Leo-J. Haines, fils de M. A. Haines, décédé, et de Mme Haines, de Valois, a été célébré par M. l'abbé Emile Trudeau, curé, samedi dernier, à dix heures, à l'église Saint-Antoine. Pour la circonstance, le choeur et la nef avaient été décorés d'une profusion de pompons et de chrysanthèmes et pendant la messe, M. Louis Bourdon interpréta le programme de chant MM. Claude Poirier, Jean-Paul Pinard et G. Burnett plaçaient les invitées.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de brocart italien blanc dont l'ampleur de la jupe était formée de plis-religieuse, un court voile de tulle illusion maintenu sous un béguin de satin et de tulle, une jaquette de vison canadien et comme unique bijou, un collier de perles. Sa gerbe, disposée en cascade, était composée d'oeillets blancs. Mme G. Burnett et Mlle Barbara Hallahan, demoiselles d'honneur, portaient des robes de taffetas chatoyant vert jade, de petits béguins assortis et des semi-cascades de pompons bronze. M. Maurice Aubertin était garçon d'honneur.

Mme Poirier, mère de la mariée,

portait un ensemble de tissu français brun africain, un chapeau de mélusine de même ton, des accessoires de suède bruns, une cape de vison et des oeillets talisman au corsage. Mme Haines, mère du marié, portait une robe de crêpe bleu français, des accessoires d'antilope noir, une cape de mouton de Perse et une touffe de roses American Beauty à l'épaule. Après une réception, les mariés partirent pour la Floride.

Pour voyager, la mariée portait un costume couturier chocolat garni de loutre, un chapeau de mélusine italienne de même nuance, des accessoires de peau d'autruche grège et des gardénias blancs à l'épaule. Mentionnons parmi les invités venus de l'extérieur: M. et Mme M. Fugère, de Manchester, N.-H., M. et Mme F. Haines, de Cassadaga, N.-Y., M. et Mme A. Pinard ainsi que M. et Mme E. Pinard, de Drummondville, M. et Mme Jean-Paul Pinard, de Trenton, M. et Mme D. Welden, de Calgary, M. et Mme H. Dadourian, Mme Sutherland et Mlle Sutherland, d'Old Orchard Beach.

QUEBEC

M. Georges Côté, A.G., président général des Anciens de Laval, ainsi que les membres de l'Exécutif ont donné un vin d'honneur vendredi soir dernier dans les salons de la Maison des Anciens, rue Ste-Ursule, à l'issue de la première du film tourné lors des Journées des 7, 8 et 9 octobre dernier.

La présidente et les membres de l'Amicale Marguerite d'Youville du Couvent Mallet, ont reçu à l'heure du thé, à l'issue de leur réunion annuelle.

A l'issue de la distribution des prix du Granite Bonspiel, un buffet froid fut offert aux invités samedi soir dans les salons du Québec Winter Club.

Le lt-colonel René Landry, d'Ottawa, et sa fille Claire ont passé quelques jours à Québec.

Le major et Mme Guy Belleau, de passage à Montréal ces jours derniers, étaient les invités de Mme B.-G. Bourgeois.

M. Hector Dussault, de Montréal ainsi que sa fille, Jeanne, étaient de passage à Québec, samedi, à l'occasion du mariage Dussault-Bolduc.

Mlle Louise Beaudry, arrivée hier de Los Angeles, Californie, fait un séjour à Québec, chez son père, M. Louis Beaudry et Mme Beaudry.

M. Guy Lepage a quitté Québec récemment pour Milan, Italie, où il poursuivra des études vocales.

Mlle Louise Huot, de Thetford-Mines, a fait un séjour à Québec la semaine dernière, à l'occasion du granite Bonspiel qui eut lieu au Winter Club.

Mme T. Wright et Mme B. Wolley, de Toronto étaient de passage à Québec, la semaine dernière, à l'occasion du granite Bonspiel, tenu dans notre ville.

OTTAWA

Le gouverneur général recevait le Dr Boyd Neel, doyen du conservatoire de musique de Toronto, vendredi matin.

Son Excellence, accompagnée du lieutenant Ian Macpherson R.C.N., a assisté au bal de la Garnison vendredi soir au Château Laurier.

M. et Mme Robert Couture recevaient à un cocktail, samedi soir.

Conseils pour vos accessoires de cuir

Le beau cuir est coûteux. Sachez l'entretenir. Comment l'assouplir? Appliquez une dissolution de quatre parties d'huile pour une partie de cire minérale.

Comment le nettoyer? Pour ce qui est des cuirs naturels, on peut les frotter avec du blanc d'oeuf battu en neige, et les sécher en tamponnant avec de la flanelle bien propre.

S'il s'agit de cuirs noirs ou bruns, utilisez de l'eau savonneuse tiède, additionnée de quelques gouttes d'alcali. Laissez sécher et frottez avec du jus de citron pour rendre au cuir son brillant.

Quant aux cuirs blancs, il faut les laver simplement à l'eau de son et leur appliquer après complet séchage, une pâte blanche; frottez ensuite avec un chiffon de laine.

Enfin, si vous désirez nettoyer des cuirs vernis: les frotter avec de l'ognon et du blanc d'oeuf battu en neige.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4669 — Lignes toutes nouvelles pour ce couvre-tout. Remarquez les larges poches toujours pratiques pour la ménagère. En regardant le diagramme vous constaterez que ce tablier est taillé de façon à rendre le repassage très facile.

LE PATRON No 4669 vous est offert dans les tailles de 12-14-16-18-20. La grandeur 16 requiert 2 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe.

On mentionnant très habilement: Noms, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Séance d'étude

L'Association des Techniciennes Laïques en sciences ménagères tiendra sa prochaine séance d'étude, samedi le 11 décembre 1954 à l'École des Sciences Ménagères, 461 est, rue Sherbrooke, de 9 heures à midi. Cette matinée inaugurera la saison 1954-55, pour laquelle nous avons choisi comme thème: "la décoration d'intérieur".

ORDRE DU JOUR

9 heures: Entrée: 3420 rue Berri, angle Sherbrooke; inscription; bienvenue; lecture des minutes.

9.30 hrs: Présentation du conférencier; conférencier: M. Maurice Félix, professeur à l'École du Meuble, autrefois professeur à l'École des Beaux-Arts de Montréal et également à l'École Boule de Paris; sujet d'étude: "C'est à l'intérieur de la maison que se révèle la personnalité des gens qui l'habitent". M. Félix illustrera sa causerie de projections sur l'adaptation des styles anciens dans notre vie moderne, sur la décoration des différentes pièces de la maison etc.

11 heures: Mme Françoise Gaudet-Smet: "Les feuillages champêtres dans notre intérieur".

Les membres de l'Association, les graduées en sciences ménagères de même que leurs amies sont cordialement invitées.

Femmes Universitaires

Une assemblée générale de la Société des Femmes universitaires de Montréal aura lieu ce soir, 9 décembre, à 8 h. 15, au Cercle universitaire, sous la présidence de Mlle Lucie Robitaille. Mlle Françoise Marchand, agent de liaison au Service de la Citoyenneté canadienne du ministère de la Citoyenneté et de l'immigration, sera l'animatrice de la soirée. Toutes les femmes universitaires sont invitées.



M. et Mme YVON CHARTIER (Gisèle Laprise) photographiés après leur mariage qui a été béni dernièrement à l'église Saint-Eusébe de Verceil. La mariée est la fille de M. et de Mme H.-W. Laprise et le marié est le fils de M. et de Mme Hector Chartier.

(Photo Marin Portraits)

Dur coup aux réclamations des manufacturiers de pneus

OTTAWA, 9. — (Pcf) — Une tentative de trois grands manufacturiers de pneus pour rétrécir la différence de prix entre leurs pneus et ceux que vendent T. Eaton Co. Ltd. et d'autres détaillants du même genre a reçu un dur coup, hier.

La Commission du Tarif a décidée que la compagnie Eaton et les autres détaillants achetant leurs marchandises de façon semblable sont exempts des taxes de vente et d'accise sur leurs pneus de marques spéciales. La décision peut toutefois être portée en appel devant la Cour de l'Échiquier du Canada.

Les pneus de marques spéciales sont ceux qui sont produits pour un distributeur avec la marque de commerce du distributeur, comme les pneus "Bulldog" et "Trojan" de Eaton.

Normalement, la taxe de vente de 10 pour cent et la taxe d'accise de 15 pour cent sont prélevées sur le prix de vente du manufacturier. Les compagnies Firestone, Goodyear et Goodrich maintenaient que, pour les fins de taxation, les grands distributeurs comme Eaton, Simpson, Simpson-Sears, Atlas, General Tire et Canadian Tire Corporation devaient être considérés comme des manufacturiers.

L'enquête de la Commission du Tarif fut lancée par le ministère du Revenu à la suite de protestations répétées des trois grands manufacturiers. Ceux-ci affirmaient que la politique de percevoir la taxe sur le prix d'achat des grands détaillants plutôt que sur le prix

de vente était injuste envers les manufacturiers.

A cause de ce que la commission a qualifié de phraséologie "défectueuse" de la lettre du ministère en rapport avec la cause, la Commission se demanda si elle avait juridiction d'entendre la cause. Puis elle décida qu'elle avait juridiction et procéda à l'audition de la preuve des manufacturiers contre chaque détaillant, séparément.

Dans le cas de T. Eaton Co., la Commission dit qu'il est clair que cette compagnie "ne possède, détient ou utilise aucun brevet, propriété, vente ou autre droit sur les pneus manufacturés pour elle par la Dominion Rubber Company."

Le fait qu'un produit porte une certaine marque de commerce ne signifie pas que le détenteur de cette marque de commerce a un droit ou privilège sur les produits eux-mêmes, dit la Commission.

C'est la première fois que la Commission du Tarif rend une décision spécifique sur le point des marques de commerce et les observateurs disent que la décision pourrait s'appliquer non seulement aux pneus, mais à plusieurs autres produits que les grands comptoirs postaux vendent et auxquels ils donnent leurs marques de commerce spéciales.



LA SSBJ VEUT DES LECTURES SAINES POUR LES ENFANTS. — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par son oeuvre des Bibliothèques enfantines, travaille avec ferveur à assainir les loisirs de la jeunesse, et à l'approche des vacances de Noël en particulier elle a décidé de multiplier ses dons de volumes. Ces jours derniers, deux Bibliothèques d'enfants bénéficiaient des dons de volumes de la Société: celle des petits malades de l'Hôpital Pasteur et celle des enfants pauvres confiés aux soins des Petites Soeurs de l'Assomption. Sur la photo du haut, Mlles Thérèse Poirier et Gabrielle Guilbault, de l'Hôpital Pasteur, sont venues prendre possession de quelques centaines de beaux volumes pour égayer les petits malades de leur institution. A l'extrême-gauche, M. Roger Séguin, principal d'École et secrétaire général de la Société et à l'extrême-droite, le président général, Me F. Eugène Therrien. Sur la photo du bas, la Révérende Soeur Maurice de la Présentation, supérieure des Petites Soeurs de l'Assomption, et son assistante, la Révérende Soeur Victorine, sont venues elles aussi aux Salons de la Société prendre connaissance du beau don de volume que la Saint-Jean-Baptiste leur destine pour les enfants pauvres dont elles prennent soin. On remarque aussi sur la photo M. Alfred Charpentier, vice-président général de la Société, le président général F. Eugène Therrien et M. Paul-Emile Robert trésorier général.

L'hon. George Drew a quitté l'hôpital

OTTAWA, 9. — (Pcf) — Le leader de l'opposition au Parlement fédéral, M. George Drew, a quitté l'hôpital hier. L'air bien portant, mais moins vigoureux que d'habitude, M. Drew est retourné dans sa famille où il poursuivra quelque temps sa convalescence.

Il a déclaré qu'il se sentait très bien, en dépit de l'attaque de méningite pour laquelle il avait été hospitalisé le 11 novembre dernier. Le leader progressiste-conservateur avait, de fait, son teint rose habituel et il ne paraissait pas trop amaigri. Il marchait par contre

plus lentement que d'habitude et un journaliste au sens d'observation assez développé a fait remarquer que M. Drew avait besoin d'une coupe de cheveux, lorsque ce dernier s'est découvert pour saluer les photographes.

Mme Drew était allée à sa rencontre et le chef politique a été conduit à la porte de sortie en chaise roulante. Il s'est cependant levé en arrivant à la porte où l'attendaient des journalistes, et il a marché le reste du trajet pour se rendre à la voiture qui l'attendait à l'extérieur.

Au cours d'un bref entretien, M. Drew a déclaré qu'il se sentait bien et qu'il avait l'intention de suivre la prochaine session en entier.

Il a ajouté, en serrant la main aux journalistes, que son médecin ne lui avait cependant pas permis de recevoir des visiteurs chez lui, pour le moment.

Ses deux enfants, Edward et Sandra, attendaient M. Drew à leur résidence de Rockcliffe. Ils n'avaient pas vu leur père depuis le début de sa maladie.

Le chef de l'opposition avait été conduit à l'hôpital à la suite d'une crise de fièvre, alors qu'il rentrait de London, en Ontario, où il avait été conférer à un déjeuner. Il avait été fort occupé tout l'été alors qu'il a visité l'Europe avec sa famille. M. Drew avait également rempli plusieurs engagements, à son retour d'Europe, il avait accompli une brève tournée politique dans l'est du pays.

On avait tout d'abord déclaré qu'il souffrait d'influenza, puis de pneumonie.

On se ravisa deux jours plus tard et son médecin personnel, le Dr H.-T. Whitley, avait déclaré que M. Drew souffrait de méningite.

Seule son épouse a été admise auprès de lui, durant son séjour à l'hôpital.

Election chez les photographes

L'élection du nouvel exécutif de l'Association des Photographes Professionnels de la Province de Québec a eu lieu lundi soir lors d'une assemblée des directeurs, tenue à l'hôtel Berkeley, à Montréal.

M. Basil Zarov, photographe de Montréal, a été élu président et succède à M. Tom Arnott, président sortant de charge. M. Zarov dirigera les destinées de l'Association au cours de l'année 1955 et se propose de faire grandir en puissance le groupe bien organisé des photographes professionnels. Il s'efforcera, dit-il, de propager la bonne entente parmi les membres et demande l'appui des officiers et directeurs. Il prie tous les membres de s'intéresser davantage à l'Association et leur assure que les discussions se poursuivront de la façon la plus démocratique. Le nouveau président appuiera tous les projets dont l'Association bénéficiera.

Voici la liste complète du nouvel exécutif: Président: Basil Zarov; 1er Vice-Président: Armand Waelput; 2e Vice-Président: Charles Wilkinson; Secrétaire: Jacques Doyon; Trésorier: G.-E. Marin; Conseillers: MM. C. Barbier, John Linder, Yves Beauchamp, et Richard Ariess. M. Jean Blodéau agira encore comme administrateur-délégué.

M. Léopold Favreau décédé à 62 ans

M. Léopold Favreau, directeur du Service de réhabilitation du ministère de la Jeunesse et du Bien-être social, est décédé hier, à sa résidence de Montréal. Il était âgé de 62 ans.

M. Favreau, qui avait été journaliste durant plusieurs années et secrétaire particulier de l'hon. Hector Perrier, laisse sa femme, née Béatrice Gagnon, et plusieurs fils, dont M. Guy Favreau, membre de la Commission fédérale sur les pratiques restrictives du commerce.

Les funérailles auront lieu, samedi matin, à Westmount.

Projet de construction domiciliaire à Toronto

OTTAWA, 9. — (Pcf) — Un projet de construction domiciliaire évalué à \$14,000,000 sera inauguré dans la région métropolitaine de Toronto, le printemps prochain.

Il s'agit de la plus vaste entreprise du genre jamais tentée par un gouvernement provincial, de concert avec le gouvernement fédéral.

Le ministre des travaux publics,

M. Winters, et le ministre provincial des développements, M. Warrender, ont annoncé conjointement les détails de ce projet.

Couvrant une superficie de 120 acres, entre les rues Bathurst et Lawrence, dans la municipalité de North York, le projet sera financé par la Société centrale d'hypothèque et de logement, le gouvernement ontarien, et la municipalité de North York. Selon les déclarations conjointes de MM. Winters et Warrender, la SHCL défraiera 75% du coût de la construction, l'Ontario en paiera 17½%, et la municipalité de North York 7½%.

La nouvelle cité domiciliaire comprendra diverses sortes de logements dont le loyer variera entre \$65 et \$78 par mois.

Seuls les salariés dont les revenus varient entre \$2,800 et \$4,800 par année pourront louer les maisons en question.

Sis juste au nord de la deuxième plus grande ville canadienne, le centre d'habitation comprendra des appartements de une, deux, trois et quatre chambres à coucher. Ces logements seront construits de manière à répondre aux besoins des familles qui comptent de un à trois enfants ou plus, de même que celles qui n'en ont pas.

La région où l'on entreprendra la construction de ce gigantesque projet d'habitation est déjà bourdonnante d'activité et on y compte déjà plusieurs maisons d'appartements.

La construction du nouveau centre d'habitation ne commencera pas avant le printemps prochain et il faudra deux ans pour en compléter la finition.

Ottawa veut hâter la construction de la route trans-Canada

OTTAWA, 9. — (Pcf) — Le gouvernement fédéral a invité les provinces à accélérer la construction de la route trans-Canada parce qu'il y voit un moyen pour aider à remédier à la menace du chômage, a-t-il appris de source autorisée hier soir.

On croit savoir que le ministre des Travaux publics, l'hon. R.-H. Winters, a formulé cet appel dans des lettres adressées aux ministres provinciaux de la Voirie dans toutes les provinces sauf le Québec, qui ne participe pas à l'entente fédérale-provinciale signée en 1949.

Le ministre exprimerait son regret du fait que les travaux n'ont pas procédé plus rapidement sur la route, dont un peu plus d'un quart seulement est parachevé. Mais il admet que certains retards étaient inévitables.

M. Winters ajouterait que la route trans-Canada est un projet qui mérite d'être poussé de l'avant, particulièrement en un temps où les gouvernements fédéral et provinciaux veulent hausser l'embauchage.

La route de 5,000 milles, qui ira d'une côte à l'autre, a été commencée en 1950. En vertu de l'entente, les provinces effectuent les travaux et le gouvernement fédéral partage le coût moitié-moitié à condition que la construction réponde aux standards fédéraux.

En vertu de son entente avec neuf provinces, le fédéral s'est engagé à dépenser jusqu'à un maximum de \$150,000,000 jusqu'au 9 décembre 1956, alors que l'entente expirera.

Pour la période allant jusqu'au 4 décembre, le gouvernement fédéral a payé un total de \$51,626,994 pour les travaux de la route trans-Canada, correspondant à des dépenses égales de la part des provinces.

Un déjeuner à la mode juive

A son arrivée par avion, hier matin, pour une tournée d'une semaine au Canada, le grand rabbin d'Israël, le Dr Isaac Halevi Herzog, a été reçu officiellement à l'hôtel de ville où un déjeuner "kosher" a été servi en son honneur.

Le maire et le grand rabbin de Montréal ont accueilli le chef spirituel de la race juive, un vieillard à longue barbe blanche. Le Dr Herzog était accompagné de M. Morris Jaffe, de Jérusalem, le directeur exécutif honoraire du Centre religieux suprême.

Le rabbin a expliqué qu'il s'était surtout rendu au Canada pour apporter son concours à la campagne pour un renouveau religieux en général, particulièrement chez le peuple juif.

Le rabbin Herzog a parlé en français et en anglais. Il a signé le livre d'or de la Cité à son arrivée à l'hôtel de ville.

Echos d'Ottawa

OTTAWA, 9. (PCF) — Le premier ministre St-Laurent a déclaré hier à l'issue d'un conseil de cabinet, que le gouvernement fédéral avait rejeté la demande des fonctionnaires qui voulaient avoir congé le lundi 27 décembre, le "boxing day" tombant cette année un dimanche. Un fonctionnaire de la commission du service civil a déclaré par la suite qu'il n'est pas d'usage de donner une journée de congé supplémentaire aux fonctionnaires quand le 26 décembre tombe un samedi ou un dimanche.

L'hon. Ralph Campney, ministre de la Défense nationale, assistera ce mois-ci à Paris, pour la première fois depuis sa nomination au ministère de la Défense, au conseil des ministres de l'OTAN. Il sera accompagné de l'hon. Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures. Les deux ministres quitteront Ottawa par avion mardi prochain. Les séances débiteront à

Paris le 17 décembre et les ministres comptent repartir pour Ottawa deux ou trois jours plus tard.

Décès du journaliste B. Keble Sandwell

TORONTO. (PCF) — La mort a mis fin, hier, à la brillante carrière de M. Bernard Keble Sandwell, célèbre rédacteur financier, confédéré et humoriste canadien. Il était âgé de 78 ans. Ses initiales B.K.S. étaient familières à des milliers de Canadiens.

M. Sandwell est décédé du cancer à sa demeure, deux semaines après la publication de sa dernière chronique dans le "Financial Post". Il s'était joint à la société d'édition Maclean-Hunter il y a un an après avoir été rédacteur durant 19 ans à la revue Saturday Night.

C'est en qualité de rédacteur en chef de la "Saturday Night" que M. Sandwell devint une figure publique.

Tragédie minière

SPRINGHILL, N.-E. 9 — (PCF) — Un violent gonflement du plancher de la mine a causé l'écrasement de tonnes de roc au niveau de 11,800 pieds du puits No 2, hier, et cinq mineurs de charbon ont perdu la vie.

Ce fut le pire désastre de l'année dans les mines de la Nouvelle-Ecosse et le deuxième dans la mine locale, propriété de la Cumberland Railway and Coal Company.

Le soulèvement a emprisonné les cinq hommes au moment où ils examinaient une section de la mine afin d'en déterminer la sûreté. D'autres hommes avaient rapporté plus tôt la présence de la "bosse".

Quatre étaient morts quand ils furent trouvés sous des piles de roc et de poutres. Le cinquième a succombé alors qu'on le transportait à la surface.

Les victimes, toutes de la région de Springhill, sont : Layton Dakin, 25 ans ; Jack Fear, 29 ans ; Wesley Hunter, 48 ans ; Harold Lormier,

47 ans, et James Copeland, 18 ans.

Le corps de Copeland a été retrouvé six heures après l'accident par des équipes de secours qui ont dû couper une poutre d'acier pour l'atteindre.

La ville poursuit M. Spiros Colivas

Le comité exécutif a autorisé le contentieux municipal à intenter une action en réclamation contre M. Spiros Colivas, qui fut longtemps locataire du restaurant du Chalet de la Montagne.

La ville réclame de M. Colivas un montant de \$4,500, représentant le loyer non acquitté, et une somme de \$146.94 représentant un résidu de compte d'électricité pour le même restaurant.

Le procès-verbal du comité exécutif note simplement que le commissaire Lucien Croteau a inscrit sa dissidence à propos de cette réclamation auprès des tribunaux.

Clôture de l'Année mariale à Québec

QUEBEC, (PCF). — Plus de 8,000 personnes ont participé hier soir, au Collisée de Québec, à la manifestation consacrée à la Vierge, qui a clôturé l'Année Mariale dans le diocèse de Québec.

Au cours de la cérémonie, Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a béni la pierre angulaire du Grand Séminaire de Québec dont la construction débutera bientôt à la Cité Universitaire.

Cette manifestation, à laquelle prenaient part les autorités ecclésiastiques et civiles de la Ville Capitale, mettait un terme à l'année mariale, au cours de laquelle les madones pèlerines ont visité 264 paroisses.

Réduction du taux de l'impôt foncier

Les contribuables de ville La-Salle bénéficieront d'une réduction de taxe dans une proportion de 15 pour cent pour l'année 1955. C'est ce qu'a annoncé le maire Lacharité en présentant les prévisions budgétaires pour le prochain exercice.

L'impôt sur les biens-fonds est réduit de \$1.55 à \$1.40 par \$100 d'évaluation. On prévoit un surplus de \$8,638.

Le cargo suisse Krageholm renfloué

CAP-DE-LA-MADELEINE, 9. — (PCF) — Deux remorqueurs ont renfloué hier soir le cargo suisse Krageholm, qui était échoué sur un banc de sable en face de Cap-de-la-Madeleine.

Le navire a été libéré un peu après 9 heures et toué à Trois-Rivières par les remorqueurs Fondation Josephine et Charlie S., pour subir une inspection.

Le cargo de 3,600 tonneaux s'échoua lundi soir alors qu'il se rendait à Montréal. Deux barges des Grands Lacs transbordèrent sa cargaison hier mais les remorqueurs ne purent le déloger avant la soirée.

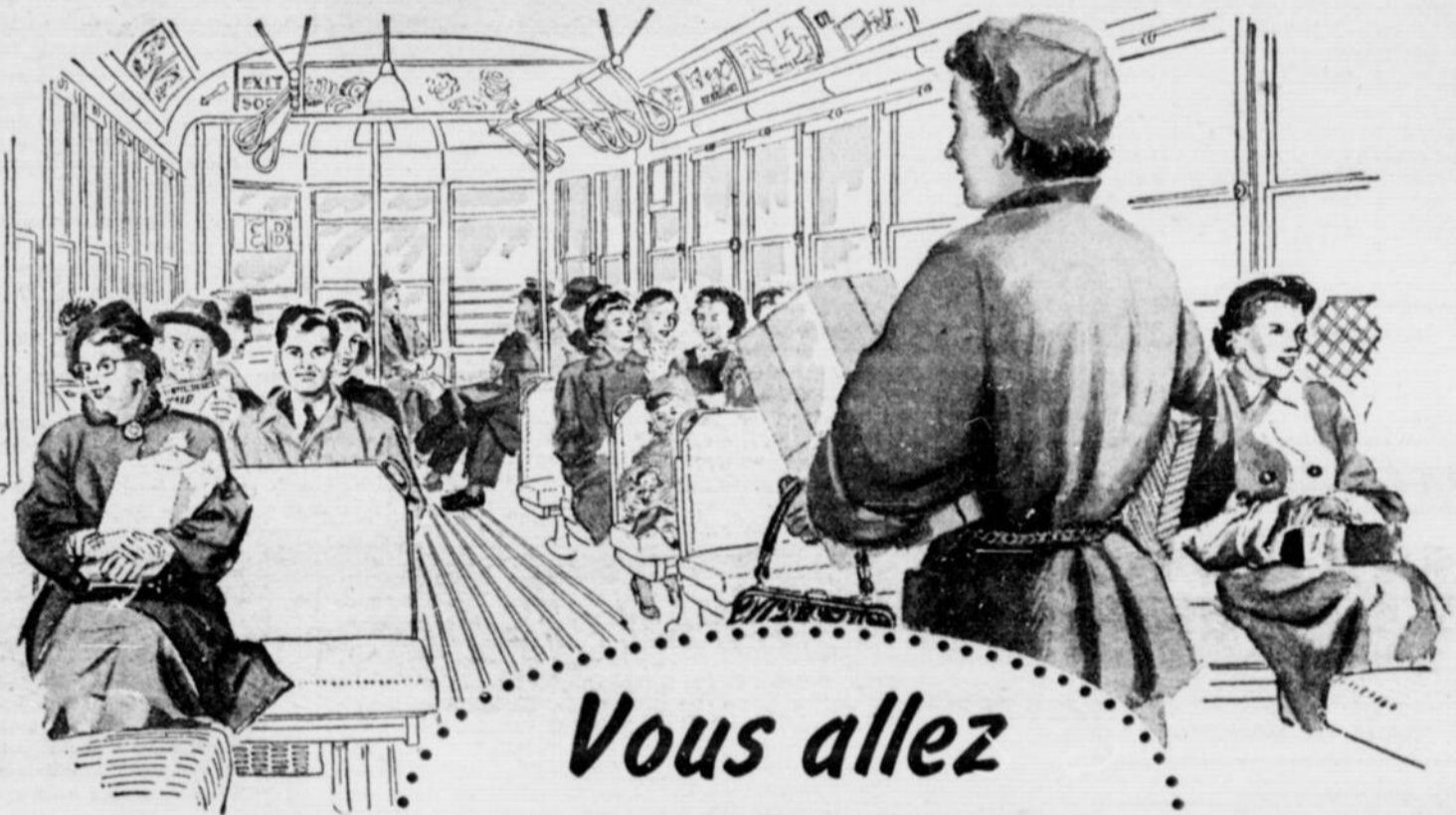
Le navire ne fut jamais considéré en danger et son équipage est demeuré à bord. Bien qu'il donnât de la bande, sa proue s'était maintenue en dehors de l'eau.

M. Omer Lafontaine est décédé à 61 ans

A Verdun, est décédé le 6 décembre, à l'âge de 61 ans, M. J.-Omer Lafontaine, époux de Déloise Beaudin, demeurant à 5985 boulevard La Salle.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Yvon et Mariette (Mme Fernand Perrier).

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de 3565 boulevard La Salle. Les funérailles auront lieu demain à l'église Notre-Dame de la Paix, de Verdun, à 9 h. 30.



**Vous allez
MAGASINER!**

La belle aventure que d'aller magasiner... surtout à l'époque des Fêtes où les étalages sont invitants, où les comptoirs débordent de jolies choses venues de toutes les parties du monde.

C'est aller à plus belle aventure si vous y allez confortablement. Il vous sera plus agréable de magasiner si vous voyagez alors qu'il y a plus d'espace libre dans les autobus et les tramways.

Faites donc vos plans de façon à éviter les heures d'encombrement si vous le pouvez. C'est entre 9 h. du matin et 4 h. l'après-midi que vous voyagez le plus confortablement.

**Commission
de Transport
de Montréal**



MYC-4F

La Vengeance de l'Aigle Noir au cinéma Alouette

Mettant en vedette un des jeunes premiers les plus populaires de l'année, Rossano Brazzi, dont l'interprétation de son rôle dans "Three Coins in the Fountain" est encore vivante aux yeux de nos spectateurs, et la plus belle femme d'Italie, l'exquise Gianna Maria Canale, "La Vengeance de l'Aigle Noir" prendra l'affiche du cinéma Alouette dès demain.

C'est le grand metteur en scène européen, Riccardo Freda qui réalisera cette fois-ci cette nouvelle production d'un sujet qui a déjà été produit au temps de la grande célébrité de Rudolphe Valentino. Effectivement le sujet prenant de "La Vengeance de l'Aigle Noir" nécessitait un interprète de la taille d'un deuxième Rudolphe Valentino et c'est à Rossano Brazzi que devait incomber la tâche d'incarner à nouveau à l'écran le grand héros, l'Aigle Noir, un prince du temps de la Russie tsariste devenu malgré lui deux fois bandit.

La réplique de cette intrigue intense en aventures, luttes spectaculaires et passions, devait être donnée par une artiste de la taille de l'Aigle Noir, et le choix du metteur en scène s'arrêta sur Gianna Maria Canale, considérée comme étant la plus belle femme d'Italie. On se souviendra certainement de cette beauté dans ses dernières présentations à Montréal et surtout

dans le film "Spartacus, le Gladiateur", où elle fit sensation.

Il n'y a pas de doute que "La Vengeance de l'Aigle Noir" attirera de grandes foules au cinéma Alouette dès vendredi prochain quand le film sera présenté en programme double avec une autre grande attraction, "L'escadrille de l'Enfer", superbe version française, en couleurs, du film "Flat Top", mettant en vedette Sterling Hayden et Richard Carlson.

"L'escadrille de l'Enfer" est un drame relatant l'héroïsme d'une escadrille d'aviateurs de la Flotte Navale des Etats-Unis durant la guerre de Corée.

À l'affiche

AU SAINT-DENIS

Deux des plus grands succès du cinéma français prendront l'affiche dès samedi, au Saint-Denis. Le public pourra voir au même spectacle "Né de Père inconnu" et "Bel Amour", les deux films sensationnels qui avaient battu tous les records.

"Né de Père inconnu" est un drame bouleversant qui traite de l'enfant illégitime. Il aborde le problème angoissant des enfants naturels que certains, se retranchant dans un égoïsme stérile, se refusent encore à considérer comme des êtres normaux. Maurice Cloche, le réalisateur, a mis dans l'élaboration du scénario, non seulement la conscience qu'on lui connaît, mais son âme et son cœur. Il s'est fait le défenseur de ces pauvres petits êtres, laissés sans parents et souffrant toute leur vie pour payer des fautes qu'ils n'ont pas commises. Quel beau sujet pour un grand film; humain, poignant, cruel parfois. Tous les interprètes: Gaby Morlay, Gabrielle Dorziat, Nicole Stéphane, Gilbert Gil, Jean-Pierre Kérien, etc., profondément imprégnés du sujet, ont voulu en faire une véritable tranche de vie où les événements se déroulent dans une logique cruaute.

"Bel Amour", également au programme, est un autre drame d'une profonde humanité. L'amour n'est-il pas le sentiment le plus beau chez l'être humain? Mais peut-il être assez puissant pour qu'on lui sacrifie tous ses devoirs familiaux? "Bel Amour" est un émouvant drame sentimental dans le cœur de tous et chacun. "Bel Amour" est magnifiquement interprété par Gisèle Pascal, Antonio Villar, Odile Versois et la petite Marie-France.

SCALA ET CANADIEN

"La Dame aux Camélias", le magnifique film en couleurs tiré de l'œuvre immortelle d'Alexandre Dumas, remporte un brillant succès d'affiche aux deux cinémas La Scala et Canadien, où cette super-production est gardée pour une troisième semaine.

Il est à noter que cette "Dame aux camélias" est un film entièrement nouveau et qu'il est bien supérieur à toutes les productions tournées antérieurement, d'après la même œuvre. Au surplus, c'est la première fois que cette tragique histoire d'amour est tournée en couleurs naturelles.

La famille Duval est une famille

L'horaire du film

Ces cotes nous sont fournies par le Centre catholique du Cinéma de Montréal.

LOEWS — "White Christmas": 9.45, 12.05, 2.30, 4.55, 7.20, 9.45.

PALACE — "Broken Lance": 10.30, 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.

CAPITOL — "Dragnet": 10.35, 12.50, 3.05, 5.25, 7.40, 9.55.

PRINCESS — "Rogue Cop": 10.35, 12.50, 3.05, 5.20, 7.40, 9.55.

ORPHEUM — "Suez": 12.15, 3.5, 7.35.

"Halls of Montezuma": 10.15, 2.00, 5.40, 9.20.

ALOUETTE — "Les deux orphelines": 11.45, 3.05, 6.25, 9.45.

"Nous irons à Paris": 10.00, 1.20, 4.40, 8.00.

ST-DENIS — "La fille perdue": 12.20, 3.37, 6.54, 9.51.

"Valse céleste": 1.48, 5.05, 8.21.

CINEMA DE PARIS — "Le droit de naître": 11.22, 1.40, 4.14, 6.40, 9.06.

(Pour adultes)

(Pour adultes avec réserves)

(Pour adultes avec réserves)

(Pour adultes)



L'actrice britannique SIMONE SILVA, 24 ans, qui, le mois dernier, disait qu'elle en avait assez d'Hollywood et désirait retourner en Angleterre est ici photographiée aux bureaux d'immigration de Los Angeles pour tenter de prendre ses papiers de citoyenneté américaine. Son permis de travail aux E.-U., expire le 3 février. Silva dit qu'elle a changé d'idée et désire maintenant devenir citoyenne américaine...

honorable de province. Le fils, Armand, poursuit ses études de droit à Paris, bien qu'il ne manifeste pas pour l'étude des dispositions particulières. Il sort beaucoup, en compagnie de ses camarades, dans la capitale et rencontre un soir une jeune femme d'une beauté rayonnante, Marguerite Gauthier. Cette dernière est la reine du Paris mondain et frivole et chacune de ses aventures amoureuses fait jaser. Malheureusement cette Marguerite est minée par la phthisie et elle veut profiter de la vie avant de mourir. C'est pourquoi ses aventures galantes ne se comptent plus.

On comprend bien qu'Armand Duval, qui aime Marguerite d'amour, la veut pour lui seul. Et c'est là que commence le drame de "La Dame aux Camélias", qui, au cinéma se poursuit sous les traits de Michelle Presle (Marguerite Gauthier) et de Roland Alexandre (Armand Duval). Les deux interprètes sont magnifiques, il faut bien le dire, la première ayant toute la beauté et toute la séduction que l'on aille d'habitude au personnage de Marguerite Gauthier, le second ayant toute la jeunesse enthousiaste, la fougue romantique et la passion violente qui sont le propre du personnage d'Armand Duval.

Egalement au même programme, on verra "Mon frère a peur des femmes", w. amusante comédie avec Walter Chiari et Silvana Pampanini, au cours de laquelle on verra un match de football mettant aux prises les deux équipes Juventus et Rome.

Grand et brillant spectacle au Forum le 17 décembre

C'est à un spectacle éblouissant que l'on assistera lors des représentations du "Songe d'une Nuit d'Été", par le Old Vic, les 17 et 18 décembre, à l'amphithéâtre du Forum. Un orchestre symphonique accompagnant tout le spectacle par la célèbre partition de Mendelssohn, un corps de ballet ayant à sa tête les célèbres Moira Shearer et Robert Helpmann, une troupe comique menée par l'irrésistible artiste de l'écran Stanley Holloway, des changements de décors à vue, décors éclatants et superbes, dans lesquels défilent des cortèges de figurants richement costumés, créent une ambiance de rêve et de luxe à la gloire du plus grand poète dramatique de tous les temps, de celui que Victor Hugo a déclaré le maître des maîtres.

"Dans Shakespeare, j'admire tout,

MUSIQUE CINEMA Théâtre TELEVISION

Les rumeurs de la ville

PORTE OUVERTE AU TALENT — Wayne Oliver fait les commentaires suivants dans une dépêche de l'AP au sujet de la TV: "En cette époque de télévision, dit Herb Shriner, si un jeune a du talent il aura sa chance. Ce n'était pas ainsi, à l'époque du vaudeville, alors que plusieurs artistes de talent attendaient des mois et des années la chance de faire leur trouée. Beaucoup plus de gens ont aujourd'hui l'occasion de faire leurs preuves. Il y a beaucoup moins de chance de demeurer ignoré aujourd'hui pour quiconque possède un peu de talent. Le programme de Shriner "Two for Money" est transmis simultanément à la TV et à la radio. Shriner est heureux de cet arrangement, car dit-il, si on ne vous voit pas à la TV on vous entend du moins à la radio. Shriner est d'opinion que si la télévision était arrivée avant la radio, bien des gens auraient fait fête à la radio qui permet d'entendre sans avoir à subir certaines images pas toujours belles. Certaines personnes dont la grosse lampe de TV avait brûlé, de dire Shriner ont déposé des fruits et des noix à la place, et se sont reposées à n'écouter que la musique... Shriner a son cœur plus près de la radio que de la TV car il est un artiste de la radio depuis 20 ans.

NOTES — Jackie Gleason a rempli un rôle dramatique en incarnant un politicien désireux de nettoyer son patelin des gens véreux, dans "Short Cut" au Studio-One lundi soir. Gleason a traité son rôle avec beaucoup d'allant. C'était un rôle en or pour lui. Mais Gleason devrait s'essayer maintenant dans les rôles tendres, il en est capable tout autant que de jouer les durs — Les souhaits de Noël de Jacques Normand, lundi soir dernier à CBFT étaient bien dosés.

A LA PALESTRE — Les musiciens de la Palestre Nationale, au nombre de 60 et dirigés par Roger Bessette ont choisi un programme élaboré et diversifié pour le concert qu'ils offriront, ce soir au Salon Bleu et Or du centre sportif de la rue Cherrier. A ce concert on entendra "War March of the Priests" de l'opéra Athalie, deux extraits de la symphonie No 6 de Tchaikowsky, la valse, op. 39, No 15, pour cordes seulement, de Brahms; "Bells Across the Meadow" et "In a Chinese Temple Garden", de Ketelby; un extrait de l'opéra Figaro de Mozart; des arrangements de airs de Noël. Il y aura aussi des parties du Ballet Egyptien de Luigini, une oeuvre de Leroy Anderson, d'autres airs de Noël par Erno Rapée, le "Student Prince" de Sigmund Romberg et "South American Overture" de Merle-J. Isaac. Comme on peut le constater, ce programme comprend une grande variété et ceux qui ont eu l'occasion d'entendre l'orchestre de la Palestre Nationale dans le passé seront en mesure d'apprécier le programme à sa pleine valeur. M. Dollard Goulet, violoniste de l'orchestre, agira comme maître de cérémonie.

TOAST OF THE TOWN — Ed Sullivan a conclu une entente avec le réseau CBS qui équivaldra pour lui à une augmentation de salaire de \$4,000 par semaine. Dès septembre prochain, Sullivan touchera \$8,200 par semaine pour son TOAST OF THE TOWN. C'est à le résultat de négociations au cours desquelles le réseau NBC voulait prendre Sullivan sous son aile. Mais si Sullivan avait quitté le réseau CBS il serait parti avec son programme car ce programme lui appartient en propre... Sullivan était assez fort pour que deux grands réseaux de TV se disputent ses services. — La concurrence a du bon.

DISNEY — Si beaucoup de gens de cinéma redoutent encore la TV, Walt Disney lui, est tout acquis et ses films DISNEYLAND sont devenus populaires du jour au lendemain à la TV. Disney dit que trop de producteurs ont une attitude fautive vis-à-vis la TV. La télévision, dit-il, aidera le cinéma en autant que le cinéma s'en servira comme moyen de propagande, mais non pas en la boudant et en la craignant... Les tourneurs de disques (disques-jockeys) des Etats-Unis et du Canada ont élu Doris Day, la chanteuse préférée de l'année 1954 et Frank Sinatra, le chanteur préféré.

VERGOR

comme une brute", a dit l'immortel poète français.

Cette idée de monter "Le Songe" avec un grand luxe de mise en scène origina en Allemagne, et dès le 14 avril 1885 la direction de l'Odéon à Paris l'adoptait à son tour. Plus tard ce fut Max Reinhardt, le prestigieux metteur en scène allemand, qui présenta ainsi l'oeuvre aux Etats-Unis, et ce fut un triomphe. Enfin l'Old Vic reprit l'idée pour le Festival d'Edimbourg, et c'est cette troupe, dans les mêmes conditions, qui nous offrira "Le Songe" au Forum. Ce sera sans conteste la représentation la plus spectaculaire de la saison.

Théâtre français à l'univ. McGill

Ce soir, à 8 h. 30 à Moysse Hall, aura lieu la première représentation à Montréal de deux comédies du répertoire classique français, données par le département d'Anglais de l'Université McGill.

"Les Caprices de Marianne", d'Alfred de Musset, et la "Farce médiévale de Maître Pathelin", d'auteur anonyme, seront les pièces présentées tous les soirs jusqu'à samedi, inclusivement.

La traduction anglaise "des Caprices de Marianne" a été mise à point tout spécialement à l'occasion de sa première sur ce continent, par le Professeur Stephen

Porter. Le Professeur Porter, est, en outre, directeur de la présentation de ces deux pièces.

Le programme est le troisième dans une série inaugurée par l'Université dans le but d'offrir au public des pièces, de valeur littéraires et théâtrales, peu connues. La série débuta en 1952, avec Hippolytus, qui a été suivi en 1953 par Measure for Measure.

Althea Douglas a exécuté les costumes; Creighton Douglas est en charge des effets de lumière, et Gordon Dorey s'occupe de la mise en scène. Parmi les interprètes sont Jane Anders, Corinne Orenstein, Nancy Lewis, Bryan Jones, Bernard Miller, Peter Salzer, et le Professeur Porter qui joue le rôle d'Octave.

11,500,000 sapins coupés cette année

Plus de 11,500,000 sapins ont été coupés au Canada cette année, pour être transformés en arbres de Noël. 70% de ces sapins seront expédiés aux Etats-Unis. L'Association forestière du Canada en donnant ces chiffres souligne que les coupes les plus nombreuses ont lieu cette semaine et que ce chiffre de 11,500,000 sapins n'est guère sensiblement plus élevé que les années précédentes.

2e semaine **PALACE**
"BROKEN LANCE"
en couleur
Spencer TRACY — Robert WAGNER

PRINCESS 2e semaine
"ROGUE COP"
Robert TAYLOR — Janet LEIGH

A l'affiche **ORPHEUM**
"SUEZ"
aussi
"HALLS OF MONTEZUMA"

LOEWS 2e semaine
"WHITE CHRISTMAS"
couleur par technicolor
Bing CROSBY — Danny KAYE

A l'affiche **CAPITOL**
"DRAGNET 2"
en couleur
Jack WEBB

ALOUETTE A l'affiche
"LES DEUX ORPHELINES"
aussi
"NOUS IRONS A PARIS"

NEUF GRAND ECRAN **SAINT-DENIS**
LA FILLE PERDUE
ou
VALSE CELESTE

Cinéma de Paris
et
BIJOU
4e SEMAINE
Le film qui défie toute comparaison

LE DROIT DE NAITRE

Nos PARLEMENTAIRES à l'action



(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 9. — La veille du congé de l'Immaculée-Conception, l'Assemblée législative a littéralement mis les bouchées doubles.

Les débats furent parfois assez vifs; cependant, en regard des dernières séances de la semaine passée, l'atmosphère était nettement détendue. Même s'ils se sont opposés à la loi instituant des adjoints parlementaires, les libéraux ont manifesté, au cours de la discussion, un ton de bonne humeur dont ils ne se sont jamais départis. Par contre, cependant, le climat fut plus lourd au cours de l'étude de l'amendement à la loi électorale. M. Jean-Paul Noël, député libéral de Montréal-Jeanne-Mance, fut même assez acerbe; il se fit plusieurs fois rappeler à l'ordre. En vertu de cet amendement, lors de l'établissement des listes électorales, l'énumérateur ne peut inscrire le nom d'une personne demeurant dans un hôtel ou une maison de pension sans que cette personne ne le lui demande expressément. Si pour une raison ou l'autre la personne concernée ne peut faire cette demande elle-même, un membre de sa famille demeurant avec elle peut le faire pour elle; à défaut de ce dernier, la demande d'inscription peut être acceptée par l'énumérateur lorsqu'elle est faite, sous serment, par le propriétaire, l'administrateur ou le gérant de l'hôtel ou de la maison de pension où cette personne a élu domicile.

Cet amendement, présenté par le premier ministre comme un moyen de prévenir les inscriptions frauduleuses sur les listes électorales, fut qualifié par M. Noël d'antidémocratique et de nature à truquer les élections. M. Bellemare, qui tentait de lui répondre en rappelant le "tripotage" des listes du temps des libéraux et les bulletins de vote sans talon fut rappelé à l'ordre par le président. Avant le vote, M. Duplessis accusa M. Noël de fausser les faits. Ensuite, en comité plénier, M. Noël proposa un amendement qui fut déclaré hors d'ordre parce qu'il se rapportait à l'ensemble de la loi électorale et non pas à l'article en discussion. Le vote sur la décision du président donne 39 voix en sa faveur contre 18. Le vote sur l'ensemble de la loi aboutit à un résultat analogue.

LES TRAVAUX JUDICIAIRES

C'est très rapidement que la Chambre vota ensuite une loi concernant les tribunaux judiciaires. Cette loi a trois objets: augmenter de trois, pour porter à 45, le nombre des juges de districts; d'accorder une pension de \$1,500 par année à la veuve d'un juge des sessions, de district ou de la cour du bien-être social, si le décès est survenu après le 1er avril 1954 et si, à cette époque, le juge était en fonction. Enfin, les pensions accordées en vertu de cette loi sont insaisissables.

LES ADJOINTS PARLEMENTAIRES

L'opposition s'est tout de suite prononcée contre le projet de loi, mais ne lui a pas fait de lutte sérieuse. Plusieurs députés libéraux voulaient même donner une teinte humoristique au débat. MM. Cournoyer, Dupré et Savard, tout particulièrement, se sont signalés de ce côté.

Le discours de M. Dupré, notamment, fit sourire le premier ministre à plusieurs reprises. Il rendit même hommage à ses grandes qualités de travailleur. M. Cournoyer évoqua un film de Raimu, dans lequel le grand comédien jouait le rôle d'un certain Charlemagne qui s'était proclamé roi d'une île déserte mais qui, pour apaiser les mécontents, avait nommé ministre quinze de ses amis sur les 17 qu'ils étaient; il en avait un pour représenter le peuple. Cela valut à M. Cournoyer une réplique dans laquelle le premier ministre affirma d'abord que le discours qu'il venait de prononcer prouvait, une fois de plus, que les libéraux étaient bien à leur place en compagnie de comédiens; il ajouta qu'il n'était pas charitable d'attaquer ainsi Ottawa

où il y avait 31 ministres et adjoints parlementaires, plus un certain nombre de présidents de ceci ou de cela, ce qui portait à plus de 50 le nombre des députés sortis du rang.

Il s'étonne des lui-même et M. Lapalme, le chef de l'opposition, n'eussent pas été de ce nombre au temps où ils étaient à Ottawa. M. Savard, pour sa part, suggéra que les 22 députés de l'Union nationale, défaits aux dernières élections, servent d'adjoints parlementaires aux députés libéraux; selon lui, à toutes fins pratiques, ils en remplissent le poste.

A écouter ces députés et quelques autres, notamment M. Marquis, on pouvait se demander dans quelle mesure ils voulaient s'amuser ou être sérieux. Cependant, M. Lapalme résuma dans sa première intervention les raisons qui faisaient s'opposer les libéraux au projet: cela constituait d'abord, une dépense inutile, parce qu'à Québec, le travail des ministres ne justifie pas la présence auprès d'eux, d'adjoints parlementaires. Si des ministres sont malades au point de ne plus s'occuper de leur ministère, qu'on les remplace; puis il y a déjà les ministres sans portefeuille qui peuvent aider les ministres avec portefeuille. Quant à leur absence de la Chambre, elle ne peut se prolonger un temps suffisant pour qu'on songe à les faire représenter par un autre député. A Ottawa, la situation est différente: la session dure jusqu'à 10 mois contre trois à Québec et les ministres sont parfois appelés à aller représenter le Canada à l'étranger. Pour ce qui est de Québec, enfin, M. Lapalme ajoute que le premier ministre, qui s'occupe de tout, a montré que l'on peut très bien se priver d'un ministre pendant quelque temps sans que les travaux de la session en souffrent.

Il pense qu'il serait plus urgent de créer de nouveaux comités, notamment dans l'île de Montréal. Il affirme que de toutes les provinces, c'est l'administration du Québec qui coûte le plus cher.

MM. Bélanger et Pinard reprirent en les développant quelques-uns des arguments de M. Lapalme. Pour Jean-Paul Noël, il s'agirait d'une manœuvre électorale de nature à donner du prestige à ces adjoints, qui pourront faire miroiter à leurs électeurs un prochain ministère pour leur comté. M. LaFrance est prêt à voter en faveur de la mesure si le gouvernement veut s'engager à créer un poste d'adjoint au procureur général dont le principal objectif sera de faire respecter la loi des liqueurs.

A M. Lapalme, M. Duplessis répond que les chiffres cités sur l'administration des provinces sont incomplets; à Québec le chiffre en question englobe tout, y compris le conseil législatif et l'indemnité parlementaire qui est bien la plus élevée. Seulement, ce sont les députés qui l'ont voulu ainsi et ont voté unanimement pour cette mesure. Il ajoute que les libéraux ne peuvent, comme le gouvernement, se rendre compte des besoins de l'administration d'une province comme la nôtre. L'avenir montrera que cette mesure est logique et qu'elle s'impose; les adjoints parlementaires sont appelés à rendre de grands services et l'on ne tardera pas à s'en apercevoir.

Films de voyages du Dr S. Letendre

Les membres de l'Union des Latins d'Amérique et tous ceux qui s'intéressent aux beaux films de voyages sont cordialement invités à une intéressante soirée, ce soir, à 8 h., au Cercle Universitaire, 501 est, rue Sherbrooke. L'entrée est libre.

3,000 KILOMETRES EN FRANCE
Conférencier de grande classe.

gynécologue réputé, voyageur émérite, le Dr Samuel Letendre, membre de l'Union, présentera un film exceptionnellement intéressant. Avec cet excellent cicerone, en moins d'une heure, on visitera la Bourgogne, la Provence, les Châteaux de la Loire, Montpellier, Toulouse, Chartres; une centaine de coins enchanteurs qui feront rêver. Le Dr Letendre a visité plusieurs pays d'Europe et de l'Afrique du Nord; il connaît tout particulièrement la France.

Aussi, grâce à la courtoisie de l'ambassade d'Espagne au Canada, quatre magnifiques courts métrages — Ciudad Universitaria, Dr. Domingo en Madrid, Velazquez, La Costa Brava — seront présentés; les deux premiers, avec commentaires en espagnol; les deux autres, en couleur, avec fond musical.

En somme, un choix judicieux de films qui plairont à tous les friands de beaux voyages, à tous les amateurs de scènes pittoresques, à tous les esprits désireux de s'instruire en se récréant, à toutes les personnes pouvant apprécier des pellicules artistiquement présentées, un programme qui fera le bonheur des habitués de nos soirées de films. Cette soirée est sous la direction de M. Gilles Ledoux, trésorier de l'Union.

A l'Ermitage

La Symphonietta d'Ethel Stark

Par Maurice HUOT

Ethel Stark est surtout célèbre à Montréal et sans doute aussi dans toute l'Amérique, pour avoir fondé un orchestre symphonique entièrement composé de femmes. Ils ne doivent pas être nombreux dans le monde ces orchestres féminins. Cependant l'Orchestre symphonique féminin d'Ethel Stark est tombé comme tant d'autres merveilleuses organisations artistiques de notre province faute de soutien.

Musicienne dans l'âme, Ethel Stark ne s'est pas pour autant découragée. Très bon chef d'orchestre et excellente violoniste que l'on entend trop peu en solo, elle groupe des musiciens de carrière et exécute avec profondeur des musiques rarement jouées.

Mardi soir dernier à l'Ermitage, Ethel Stark a présenté une fois de plus sa Symphonietta dans des oeuvres de Mozart, Bach, Bloch et Pergolèse.

L'oeuvre principale au programme et qui était présentée en première audition à Montréal fut le Concerto Grosso no 2 d'Ernest Bloch, où on retrouve la formation classique de ce compositeur, mêlée à des recherches modernes témoignées par des dissonances. Bach est la sous-jacent comme en témoignent les fugues de l'Allegro et le contre-point finement tissé. Bloch est un compositeur fécond et toujours intéressant autant par son esprit de tradition que par ses heureuses audaces. Nous avons du respect pour les compositeurs qui veulent faire avancer la musique en s'appuyant sur la tradition et en l'honorant c'est ce que fait Bloch. Après s'être assimilés les classiques, Bloch y va de son art personnel, sûr, et solidement ancré.

La Symphonietta d'Ethel Stark composée de violons, violoncelles, altos et basse s'est très bien tirée de cette oeuvre difficile et fort belle.

Le Concerto pour trois pianos de Bach est une des nombreuses oeuvres du maître que l'on n'a pas l'occasion d'entendre souvent, car elle exige trois excellents pianistes rompus au style de Bach. Rose Goldblatt, Carl Little et Charles Reiner, musiciens dont la réputation est acquise étaient la réponse au problème. Ces trois pianistes ont bien mérité de l'auditoire tandis que l'orchestre leur donnait un appui concertant parfaitement équilibré et harmonisé.

L'Adagio et Fugue de Mozart qui ouvrait le programme a constitué un beau morceau de musique de chambre rendu avec finesse, mais qui aurait gagné à être plus subtil.

Nous aurions mieux aimé un autre morceau d'opéra pour terminer que cet opéra comique de Pergolèse, la Servante Maîtresse dont la musique offre peu d'inté-

André Mathieu joue pendant 21 heures

(PCQ)—L'enfant prodige du clavier, André Mathieu, qui a maintenu l'allure d'un jeune homme costaud, a battu hier soir le record mondial de l'endurance au piano en jouant sans interruption pendant 21 heures, 1 minute et 58 secondes.

Le jeune pianiste canadien-français, qui a maintenant 25 ans, a mis fin à son marathon, sur les ordres de son médecin. Le record précédent avait été établi par un pianiste américain, en Allemagne. Il était de 19 heures, 1 minute et 51 secondes.

Une foule d'environ 8,000 personnes qui avaient payé 50 cents pour assister à la fin du marathon, a ovationné le jeune pianiste lorsqu'il s'est levé pour jouer "O Canada".

Il avait consenti à continuer à jouer même après avoir battu le record mondial établi par Carl Fletcher, à Heidelberg, en Allemagne.

Bien qu'il eût annoncé qu'il jouerait pendant 20 heures seulement, le jeune pianiste canadien se ravisa devant l'encouragement de ses admirateurs et déclara qu'il "jouerait jusqu'à ce qu'il tombe de sommeil".

Mathieu a attiré sur lui l'attention mondiale, en prévision d'une tournée de concerts.

On rapporte que plusieurs offres lui ont été faites, à l'issue de son aventure épuisante. Des membres de son entourage ont déclaré qu'un club de nuit avait notamment offert d'engager Mathieu pour deux semaines, moyennant \$700 par semaine. Un contrat de télévision de 13 semaines lui aurait également été offert.

Il a commencé son marathon à 1.15 a.m., hier matin. Les seuls répit qu'il s'est permis sont des pauses de 2.8 secondes pour prendre de la nourriture, des breuvages ou une cigarette.

Le marathon a eu lieu au Palais du Commerce, dans l'est de la métropole et Mathieu en a profité pour jouer 73 de ses propres compositions.

Certains musiciens ont déjà joué jusqu'à 100 heures d'affilée, mais on a expliqué qu'ils prenaient de plus longues périodes de repos.

rêt malgré que les très belles voix de Joseph Rouleau et de Yolande Dulude s'y soient fait valoir. Toutefois l'expérience n'était pas sans mérite.

Le programme malgré sa sévérité avait attiré une salle pleine que la température malséante ne justifiait pas. Ce fut un bel hommage et un bel encouragement aux musiciens et à Mlle Stark.

Le prochain concert de la Symphonietta aura lieu le 1er février...

M. J.-M. Laplante est élu président

QUEBEC, 9. (DNC) — M. Jean-Marie Laplante a été élu président du Club libéral de Québec-Est.

Les autres dirigeants sont: M. François Roy, vice-président; M. L. R. Poitras, secrétaire-trésorier; M. P.-E. Gagnon, secrétaire correspondant; MM. Léo Lemelin, J.-A. Dubois, Willie Caron, Arthur Pouli et Omer Morrisset, directeurs. Cette assemblée d'élection était présidée par M. Gérard Duquette, organisateur du parti libéral dans Québec-Est.

Magnifique Spectacle sans frais additionnels!

Chez Paree

UNE SOIRÉE
TANIELA J. CATHERINE

PAS DE MINIMUM

AUCUNE CHARGE
POUR COUVERT ET ADMISSION

Jamais de place au Forum quand Richard joue jamais de place non plus au "Beu qui rit" avec Paul Berval (Moulin Rouge, FL 0164)

AUX TROIS CASTORS DU CAFÉ ST-JACQUES

AU THEATRE

"LA GARÇONNIÈRE"

pièce en un acte de

Maurice DESJARDINS et d'Henri POULIN

Une création canadienne avec JEAN DUCEPPE

AU MUSIC-HALL

★ **GUYLAINE GUY** ★

CHANTEUSE

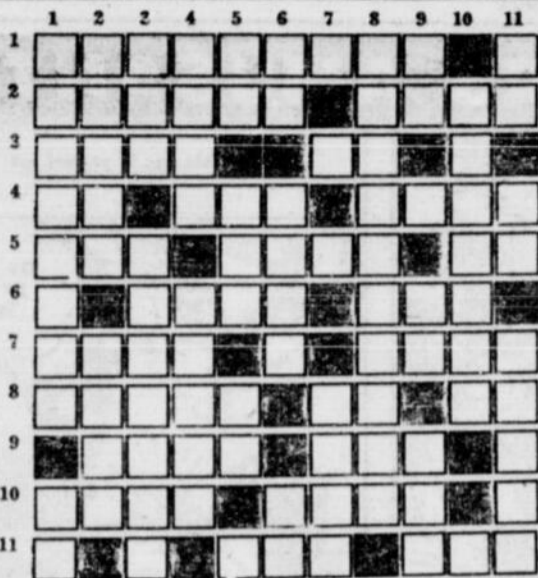
et la troupe sous la direction de JACQUES NORMAND
Lever du rideau à 10 heures p.m.

POUR VOS RECEPTIONS!

Desirez-vous dîner "Aux Trois Castors" ?
Nous pouvons accommoder tout groupe de 20 à 75 personnes !
Vous dînez à 8 h. p.m. et voyez le spectacle de JACQUES NORMAND à 10 heures p.m.

416 est. rue STE-CATHERINE — Rés.: HA. 1633

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1 - Qui est au-delà.
2 - Qui appartient à l'enfance - La Nativité.
3 - Plus mal - Note de la gamme.
4 - Conjugaison - Titre anglais - Conforme à la vérité.

Solution du problème de Mardi

V O C I F E R E R E R P I
O R I N N O C I V E
C E S T R I R
A S E S A C U L E S
B T E S U A I E
U L E M A S A I L
L I R E E M U L A
A N A R E S O R
I U S E T U T U
R U E R A M E S M
E R I E N R E A

- 5 - Roue à gorge d'une poule - Dernier repas du Christ avec ses disciples - Numéro.
6 - A une grande distance - Masse de pierre attachée à la terre.
7 - Confondre en un - Une des collines de Jérusalem.
8 - Enlevée la vie - Marque le conditionnel - Conjonction négative.
9 - Prince troyen - Saison.
10 - Tentes avec hardiesse - Synonyme de fenouil.
11 - Petit poème lyrique - Oignon d'une odeur très forte.

VERTICALEMENT

- 1 - Coup porté de bas en haut sous le menton - Charpente dure du corps humain.
2 - Briller d'un vif éclat - Nuages.
3 - Trois fois - Rendre hostile.
4 - Époques - Bornes, lisières.
5 - Du verbe rire - En cet endroit - Pronom personnel.
6 - Pronom personnel - Guide - Préposition latine.
7 - Plante purgative.
8 - Groupe de facultés qui donnent l'enseignement supérieur.
9 - Lettre grecque - Diphtongue - Lettre grecque.
10 - Grosse pièce de bois pour soutenir un mur qui menace ruine.
11 - Article espagnol - Pile d'Inachos - Prisme de spath d'Islande utilisé pour la polarisation.

d'eau qui ont débordé. On compte également plusieurs accidents maritimes. Le vapeur suédois "Hekndal" a envoyé des S.O.S., captés sur la côte irlandaise et disant qu'il était en danger de s'échouer. Des garde-côtes ont patrouillé la mer, au nord de Dublin, en vue de retracer le "St-Eunan" qui avait envoyé un message disant que ses moteurs étaient en panne. La tempête a immobilisé tous les navires de pêche sur la côte française. Des recherches entreprises en vue de retracer cinq chalutiers portés disparus dans la région de Concarneau, depuis deux semaines.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LOUIS KENNETH LAURIN, comptable, de la cité de Montréal, District de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, DOREEN FLORENCE MURPHY, de la Ville Saint-Laurent, district de Montréal dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à la cité de Montréal, province de Québec, ce sixième jour de décembre, 1954. Les procureurs de la requérante, STROVER & PORTEOUS, 417, rue St-Pierre, Montréal, Québec.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

AVIS LEGAL

Avis est par la présente donné que M. Edwin Bernstein, des Cité et District de Montréal, demeurant à 4400 avenue Barclay, Apt. 3, a vendu et cédé à A. Garstin & Company (Canada) Limited, de ce district, une certaine portion d'une catégorie particulière de ses comptes recevables, et l'original de l'Acte, faisant témoignage de la vente ci-dessus, a été dûment enregistré dans la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le No 1107532, le tout conformément aux provisions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 2ème jour de décembre, 1954.

(SGE) EDWIN BERNSTEIN

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ALEXANDRE ROLAND SIMARD, architecte, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, Canada, époux légitime de MARIE LAURETTE BOIVIN, ménagère, du même endroit, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse MARIE LAURETTE BOIVIN, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 8 novembre 1954.

ALPHONSE L. PATENAUDE, procureur du requérant.

Suite 710 - 712, 159 ouest, rue Craig, Montréal (1), Qué.

ont été abandonnées. La pluie a également atteint Paris où l'on prédit du grésil et peut-être de la neige pour aujourd'hui.

AVIS LEGAL

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No: 363347, Dame Lucille Jolicoeur, épouse de Léo-Victor Rousseau, commis de Montréal, a formé contre son mari une demande en séparation de biens. Montréal le 3 déc. 1954. René Deguire & Alban Ouellette, Avocats de la demanderesse.

Province de Québec District de Montréal No 362976

COURS SUPERIEURE

STEVE DART CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, Demanderesse

- VS -

JAMES & BUCKLEY, non enregistrés de Dos Palos, Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois, Montréal, 3e jour de décembre 1954.

T. DEPATIE, Député-Protonotaire.

Louis ORENSTEIN, 637 rue Craig O., MtL.

Canada Province de Québec District de Montréal

AVIS LEGAL

Avis est par la présente donné que M. Louis Perzow, des Cité et district de Montréal, demeurant à 474 Bloomfield, a vendu et cédé à A. Garstin & Company (Canada) Ltd., de ce district, une certaine portion d'une catégorie particulière de ses comptes recevables, et l'original de l'Acte, faisant témoignage de la vente ci-dessus, a été dûment enregistré dans la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le No 1108052, le tout conformément aux provisions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 6ème jour de décembre 1954.

(SGE) LOUIS PERZOW

La Patrie

Annouces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centins par mot, minimum 15 sous. Semi-dispay sur semaine de la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne. Les avis de naissance décès, mariage, funéraires, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciement et avis In Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00

MEDECINS

INSTITUT MEDICAL PSYCHOLOGIQUE. Désordres sexuels nerveux; (Impotence, anxiété, complexe infériorité, dépression, bégaiement, alcoolisme, spasme). Problèmes conjugaux, orientation enfants, examen personnalité, aptitude. HA. 0356, 151, Sherbrooke Ouest.

A. BRISEBOIS M. Médecin - chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maigreur, arthrites, rhumatismes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR 5252

MELILLO, gradué européen, Génito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, impotence, stérilité, cirrhose, rhumatisme, obésité. HA. 0356, 151, Sherbrooke Ouest.

EDUCATION

COURS commerciaux spéciaux par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adresses: Casier 5, St-Hyacinthe Québec

AGENTS DEMANDES

UNE COMPAGNIE progressive dispose de bons territoires vacants. Réalisés de \$50 à \$75 par semaine, en vendant nos 225 produits connus, garantis, aimés du public: toilettes, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Magnifique assortiment de boîtes à cadeaux. Spéciaux gratuits, chaque mois. \$18 requis. Détails. JITO: 5130 St-Hubert, Montréal.



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par monsieur Silas Paradis, propriétaire de "Paradis Furniture Exchange", pour obtenir la permission d'établir un magasin de seconde-main (meubles) situé à 1220-22 rue Dorion, sur le lot cadastral 451, subdivision P-1, du quartier Papineau. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-maire d'ici quinze jours. Le greffier de la Cité. CHARLES-EDOUARD LONGPRE, Hôtel de Ville, Montréal, le 9 décembre 1954.

Une tempête balaie la côte de l'Atlantique

LONDRES, 9. — (Reuters f) — Des vents froids accompagnés de neige, de grésil et de pluie, ont balayé hier la côte de l'Atlantique dans toute l'Europe occidentale. La mer orageuse a également forcé plusieurs navires et goélettes de pêche à se réfugier dans des rades.

La majeure partie de l'Angleterre a été atteinte par de violentes rafales de neige et de grésil. La tempête a notamment fait rage dans les montagnes galloises et en Ecos-

Causerie de M. J.-P. Noël

Me Jean-Paul Noël, député libéral de Montréal-Jeanne-Mance, à l'Assemblée législative, prononcera une causerie au Club de réforme, samedi prochain à l'issue d'un déjeuner.

M. Noël sera présenté par Me Paul L'Heureux.

se où plusieurs automobilistes ont été immobilisés. Il est tombé jusqu'à six pouces de neige, dans certaines régions.

La ville de Dublin, en Irlande, a essuyé pour sa part la pire tempête dont on se souvienne. Un cours d'eau tributaire de la rivière Tolka a débordé et plusieurs maisons ont été inondées.

Des centaines de navires ont cherché refuge dans les ports de la côte anglaise et le Queen Elizabeth a retardé son départ de Southampton, à cause de la tempête.

Plusieurs régions qui commencent à peine de se remettre d'une récente inondation ont été inondées de nouveau par les cours

mentale, appuyée sur l'alliance hollandaise, autrichienne et russe. Cette coalition dominait la France sur mer et dans son empire. La marine, délaissée dans les constructions nécessaires, abandonnée par Choussier aux mains d'incapables n'ayant pas craint de vendre le matériel des arsenaux, subissait chaque année des échecs retentissants et coûteux.

Ces malheurs conjugués rendirent précaires les entreprises des armateurs bordelais durant cette dangereuse période où le commerce maritime courait des risques immenses.

Les ports du Havre, de La Rochelle, de Nantes, de Bayonne, ayant éprouvé des pertes semblables à celles de Bordeaux, les armateurs se trouvaient sensiblement égaux dans le malheur.

Seuls Dunkerque et Saint-Malo résistaient contre l'adversité et tenaient tête aux Anglais.

Certain soir, Philippe surprit une conversation entre Le Guen et Lande. Les deux marins complétaient certainement d'aller s'embarquer quelque part. L'immobilité pesait à leur goût du gain et du

péril. Leur maître, ayant obtenu l'aveu de leurs projets, réussit à les en dissuader.

M. des Chartons incarnait déjà les vertus des grands négociants aptes à résister aux coups de sort et à demeurer, finalement, les plus forts dans l'épreuve.

Propriétaire de divers domaines dans la province de la Guienne, il développait la culture des céréales, de la vigne; encourageait son fils à l'élevage.

Ses principes, reconnus excellents pour lutter contre la famine pendant la durée du blocus, remarqués par M. de Tourny, inspirèrent l'intendant. Il écrivit en 1759 aux directeurs de commerce: "Je suis persuadé que la libre circulation de province à province dans tout l'intérieur du royaume est ce qu'il y a de plus capable d'établir une abondance que la crainte resserre".

Cette politique libérale créait de nombreux ennemis à l'intendant. Son système d'accorder en toutes règles des exceptions momentanées inclinait à traiter les fraudeurs avec indulgence. Selon lui, le manquement aux

tuait souvent une initiative dont le bien public profitait. Nierait-on toujours que les bénéfices particuliers peuvent parfaitement s'accorder avec le bonheur général? que la contrainte, la limitation des gains raréfient les marchandises? paralysent les échanges?

Jacques était à présent un beau garçon de dix-sept ans. Les jeux inutiles demeuraient sans attrait pour lui. Désireux de prendre part à la bonne marche des affaires par atavisme sans doute, il se refusait à préparer toute autre carrière que celle du négoce, surtout celle de l'armée ou de la diplomatie.

Le jeune homme, malgré son élégance naturelle, la franchise clarté de son regard, le rayonnement de son bonheur, préférait l'atmosphère maritime des navires, des entrepôts, à celle des soirées mondaines.

Toute l'aristocratie bordelaise connaissait Jacques des Chartons, son teint légèrement ocre, ses yeux vifs, son front encadré de cheveux noirs crépus; dans la mesure où l'héritage paternelle avait contrarié les origines maternelles.

(A SUIVRE)

Feuilleton de la "Patrie"

LOUISA fille des Isles

par J.-M. EYLAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de lettres

50 suite

CHAPITRE IX

UN CAPITAIN MARCHAND PREND LE LARGE

La convalescence de M. Armand des Chartons se poursuivait normalement pendant l'hiver. Dès les premiers jours du printemps de 1755, l'armateur reprit son activité commerciale.

Le Parlement harcelait sans cesse le pouvoir. Il espérait affaiblir la rigueur des décrets abolissant le droit de remontrances.

Jour après jour, les esprits aver-

tis sentaient se réaliser la parole de Mirabeau qui déclarait: "La révolution est certaine en cet état-ci" tandis que Mme de Tencin, également pessimiste, écrivait "à moins que Dieu n'y mette la main, il est impossible que l'Etat ne culbute".

Voltaire, à la tête des encyclopédistes, travaillait ouvertement à la ruine d'un régime usé aux yeux des économistes et des sociologues.

La guerre de Sept Ans battait son plein. L'Angleterre, toujours à l'affût de nos colonies, absorbait nos forces dans une guerre conti-

RIONS UN PEU



—Ecoute, chérie, ne pourrions-nous pas parler de ce sujet une fois que nous serons rendus chez nous?

TRAVERS AMUSANTS



C'est pour un cadeau? De quelle couleur désirez-vous le ruban?

Peu importe, toutes les couleurs sont jolies.

Pour quelques sous de plus, nous enveloppons les paquets.



Et une fois que le paquet est fait...

Du jaune? Je déteste le jaune.

Pour quelques sous de plus, nous enveloppons les paquets.

TARZAN

A mort les blasphémateurs



— O Grand ! commence Ludon. J'ai cru bon de punir ceux qui l'ont offensé.



Tout le monde écoutait le chant sadique du grand prêtre avec attention.



— Et maintenant, s'écrie Ludon, les blasphémateurs vont mourir



— Calmez-vous, il est impossible d'avoir un avocat à cette heure de la nuit.

SHERLOCK HOLMES

Monsieur Holmes, attention !



Holmes, tu as découvert le meurtrier, sauvons-nous avant qu'il ne recommence à nous lancer des couteaux.



Monsieur Holmes, attention !



SIR ARTHUR CONAN DOYLE



— Ça ne vaut rien, mon ami. Tout ce que j'ai attiré, c'est une oie, deux moutons et un taxi.

HOPALONG CASSIDY

Le voutour est déjà loin



Il y a un passage secret qui semble conduire à la mer.

C'est là que nous les trouverons. Venez !



C'est le Voutour, et il est déjà loin.

Et il transporte une cargaison d'or volé.

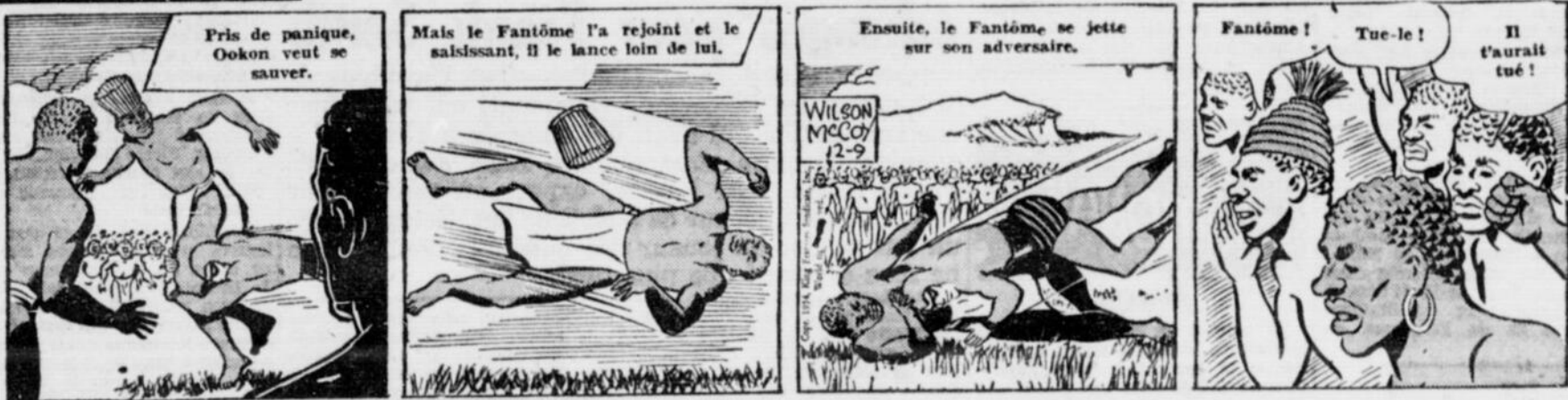
PHILOMÈNE

Il était prêt



LE FANTÔME

Et le combat continue



JEANNINE ET PATAUD

Vers le port Héron



ROBERT L'INTREPIDE

Que s'est-il passé?



JOS BRAS-DE-FER

Les parents de Thomas



Norris nie les accusations portées par Harry Thomas

NEW-YORK. — James Norris, président de l'International Boxing Club, a nié catégoriquement un article publié dans le Sports Illustrated et dans lequel l'ancien boxeur poids-lourd Harry Thomas révèle que Norris lui avait promis une fortune pour perdre des combats "arrangés".

Selon Thomas, ses combats contre Max Schmeling, le 13 décembre 1937 et contre Tony Galento, le 14 novembre 1938, étaient "arrangés". Il avait aussi accepté de "faire bien paraître" Jimmy Adamick, le 18 février 1938.

Son combat contre Joe Louis pour le championnat du monde, le 1er avril 1938, fut cependant honnête.

Norris a déclaré: "C'est une accusation ridicule, injuste. Thomas accuse plusieurs personnes qui ne peuvent plus se défendre parce qu'elles sont mortes."

Les personnes accusées par Thomas et défuntées sont: Nate Lewis, gérant de Thomas; Joe Jacob, gérant de Schmeling; Jim Mullin, promoteur au Stadium de Chicago; et Mike Jacobs promoteur de New-York.

Norris a ajouté: "Je n'ai pas organisé les combats mentionnés dans l'article. Je n'étais pas gérant des boxeurs mentionnés. Les combats eurent lieu à New-York et Philadelphie et mes seuls intérêts dans la boxe à ce moment-là étaient à titre de propriétaire du Stadium de Chicago et de l'Olympia de Detroit".

Rex Hartwig est malade

MELBOURNE, Australie. (P.A.F.) — Des problèmes causés par des sujets aussi variés que l'amour et les oreillons ont continué hier de s'accumuler au-dessus de la tête des membres du comité de sélection de l'équipe australienne pour la coupe Davis, et le capitaine Harry Hopman a commencé à s'astreindre à une diète régulière de pilules contre les maux de tête.

Le dernier coup aux espoirs des Australiens a été porté hier alors que Rex Hartwig a dû prendre le lit à cause d'une attaque d'oreillons. Il est fort douteux qu'il puisse se rétablir à temps pour prendre part à la série qui débute le 27 décembre, pour la possession de la coupe Davis. On comptait beaucoup sur Hartwig comme substitut pour Hoad, au cas où ce dernier ne retrouverait pas sa forme des meilleurs jours, ou encore comme substitut de Ken Rosewall, au cas où se dernier tomberait dans une autre de ces dépressions qui l'ont tenu hors des courts l'an dernier.

Maintenant que Hartwig est malade, les directeurs de l'équipe australienne, qu'ils le veulent ou non, devront envoyer Hoad et Rose dans les matches de simples tout aussi bien que dans les doubles.

Voici quelques-uns des maux de tête de Hopman:

1. Lewis Hoad est en amour avec la jolie Jennifer Staley, une des meilleures joueuses de tennis d'Australie, et ce grand amour serait une des principales raisons pour lesquelles Hoad en aurait assez du tennis et aurait adopté une attitude d'indifférence.

2. D'acertes critiques ont été faites à l'endroit de Harry Hopman, le capitaine de l'équipe, à l'effet qu'il astreint ses joueurs à une discipline trop rigoureuse et que ses hommes sont mal traités comparé au traitement que l'on donne aux Américains. Ces derniers reçoivent \$30 par jour pour leurs dépenses personnelles tandis que les Australiens ne touchent que \$13.50 par jour.

Hartwig a été atteint des oreillons hier, après avoir rendu visite aux joueurs américains.

Bill Talbert, le capitaine de l'équipe américaine après avoir fait étudier l'état de santé de ses hommes, a déclaré que ses principaux joueurs sont immunisés contre le oreillons. Mike Green, un junior et Talbert lui-même n'ont jamais souffert des oreillons.

Hier, Hoad a nié que son gran-

amour pour Mlle Staley ait quoi que ce soit à faire avec son attitude actuelle à l'endroit du tennis. A Melbourne, à la suite de la critique des journalistes — certains sont même allés jusqu'à dire qu'il serait bon que l'Australie perde la coupe Davis — les directions de l'Australian Lawn Tennis Association ont avoué être conscients du fait qu'il existe un certain malaise au sein de l'équipe de la coupe Davis et que des mesures seront prises pour que les joueurs ne soient pas soumis à une discipline aussi rigide.



QUILLES

Le tournoi de Petites Quilles de la Cité de Montréal Enrg., qui organise le tournoi le plus important de fin de saison, organise une danse qui aura lieu vendredi soir, le 17 décembre prochain, au Salon Bleu et Or de la Palestre Nationale. En cette occasion, Maurice Boyer et Thérèse Ricard, gagnants du tournoi de l'an dernier seront honorés de même que Mlle Margot Dufresne, qui a obtenu un triple de 600 cette année dans la Travelers League, sur les allées de la Palestre Nationale.

Des divertissements seront présentés au cours de la soirée pendant que les frais de la musique seront faits par l'orchestre de Tony Amor bien connu chez les danseurs.

BADMINTON

Lors de l'ouverture officielle de la classe "D" de la ligue de badminton Murray, l'équipe de la Palestre Nationale s'est mise en vedette en remportant une victoire décisive sur celle de l'International "Y" au compte de 11 à 4.

Miles Denise Hébert, Suzanne Delorme, Yolande Bélanger et Ginette Blais ainsi que Bertrand Tremblay, Gilles Delorme, Denis Martin et Guy Décarie ont largement contribué à cette victoire de la Palestre. Cette équipe promet de faire la vie dure à ses rivaux dans cette ligue.

Entre temps, d'autres membres de la section de badminton de la Palestre ont aussi fait parler d'eux lors du tournoi-invitation de la M. A. A. A. Six membres de la Palestre furent invités à participer à ce tournoi et ont tous affiché une belle tenue, plus particulièrement Jacques Racicot, qui est parvenu à la semi-finale de ce tournoi.

Yvon Martel, moniteur, en charge de l'équipe de la Palestre s'est déclaré fort satisfait de la tenue de ses joueurs et espère encore mieux à l'avenir.

Gault vs O'Brien

WEST PALM BEACH, Floride. — Henry "Pappy" Gault, de Spartanburg, et Johnny O'Brien, de New-Haven, Conn., seront opposés, ce soir, l'un à l'autre dans le premier combat de 15 rondes.

Le vainqueur rencontrera ensuite Raton Macias, aspirant au titre des bantams, de Mexico, ou Nate Brooks, de Cleveland.

Bonze converti

TOKIO — Un bonze bouddhiste, de la secte Zen, âgé de 72 ans, vient de recevoir le baptême, ainsi que sa femme, âgée de 66 ans. Il a déclaré avoir toujours suivi avec grand intérêt et sympathie l'activité sociale de l'Eglise catholique; il y voyait la force de l'aide surnaturelle et de la foi dans le Christ sauveur.



CARL "BOBO" OLSON

Olson est choisi le "boxeur de l'année"

NEW-YORK. — Carl "Bobo" Olson, le champion poids moyen du monde, a été choisi le boxeur de l'année par l'Association des chroniqueurs de boxe des Etats-Unis. Il recevra ainsi le trophée "Edward J. Neil Memorial" lors du banquet annuel de l'association, le 13 janvier 1955, à New-York.

Deux autres pugilistes ont aussi été honorés par l'Association. Ce sont James-J. Braddock et Frankie Riff. Braddock a mérité le trophée James-J. Walker Memorial pour services rendus au sport de la boxe.

Riff a été choisi la recrue de l'année.

Olson, un Hawaïen, est ainsi devenu le deuxième boxeur étranger à être choisi le boxeur de l'année, l'an dernier, le Cubain Kid Gavilan, alors champion poids moyen avait mérité un tel honneur.

Le titulaire mondial des poids moyens a connu une fructueuse année. Il a remporté six victoires consécutives et il a défendu sa couronne avec succès à deux occasions. Olson a maintenant un record de 17 triomphes successifs.

Il doit également défendre son titre de nouveau le 15 décembre prochain à San Francisco contre le Français, Pierre Langlois. Le résultat de son prochain match, n'aura aucun effet sur l'honneur qui lui a été décerné.

Braddock, âgé de 49 ans, a été honoré par les succès remportés au cours de sa fructueuse carrière de 12 ans. Il a aussi fait beaucoup de bien pour la boxe depuis qu'il a pris sa retraite en 1938. Braddock a enlevé le championnat poids lourd mondial à Max Baer le 13 juin 1935. Il a ensuite perdu le titre contre Joe Louis le 22 juin 1937.

Depuis qu'il a accroché ses gants, il a rendu de grands services à la boxe. Il s'est spécialisé à encourager les malades dans les hôpitaux, les camps de jeunes garçons, les orphelinats etc., etc., sans être rémunéré.

Ryff a été choisi la recrue de l'année, à cause de son impressionnant record. Ce poids léger âgé de 22 ans a remporté sept victoires consécutives au cours de l'année, contre les meilleurs boxeurs de sa catégorie. Il a présentement un record de 16 gains successifs. Il est demeuré invincible depuis ses débuts chez les professionnels.

Ryff a décroché l'honneur du meilleur boxeur de l'année, chez les jeunes en battant Orlando Zulueta de Cuba par décision unanime à New-York la semaine dernière. Il avait auparavant disposé de Ralph Dupas. Ce dernier est classé au troisième rang de sa catégorie.

beaucoup de difficulté à réduire son poids. Landy n'a pas le temps présentement de suivre son entraînement, car il occupe les fonctions d'instituteur.

Jablonski et Staley sont échangés pour Frank Smith

NEW-YORK, 9. — (Paf) — Les Cardinals de St-Louis et les Redlegs de Cincinnati ont bâclé hier une transaction qui avait été amorcée à Houston la semaine dernière alors que les Reds avaient cédé Frank Smith, leur lanceur expert en relève pour Ray Jablonski, joueur de troisième but, Gerry Staley, un lanceur, et un joueur des mineurs dont le nom ne sera divulgué que plus tard.

Une bonne demi-douzaine d'autres transactions, dont une entre les White Sox de Chicago et les Athlétiques de Kansas City, mûrissent actuellement. Frank Lane, le gérant des Sox, est à considérer une proposition que lui a faite Parke Carroll, le gérant d'affaires des A's.

Voici une liste des transactions que l'on a en vue: Bob Finnigan, troisième but de Kansas City, à Chicago pour Sandy Consuegra, un lanceur, et George Kell, vétérans joueur de troisième but.

Junior Gilliam, joueur de deuxième but, et le lanceur Bob Milliken, tous deux des Dodgers de Brooklyn, à Cincinnati pour Wally Post, un voltigeur de champ extérieur, Red Baczewski, un lanceur, et le receveur Hobie Landrith.

Gil McDougald, troisième but des Yankees de New-York, à Boston pour le vétérans Mel Parnell, un lanceur gaucher.

La vente du voltigeur Frank Baumholtz, un vétérans des Cubs de Chicago, aux Phillies de Philadelphie ou aux Giants de New-York pour un peu plus de \$10,000, le prix du repêchage. Les Cubs devaient vendre Baumholtz aux White Sox mais ils n'ont pu le faire et on a dû le retirer de la liste du repêchage lorsque les Phillies et les Giants l'ont réclamé hier pour \$10,000.

L'acquisition de Baumholtz par

les Giants leur permettrait de pouvoir vendre Bill Taylor aux Phillies. Ces derniers ont offert \$45,000 pour les services du jeune coéquipier gaucher. En Dus y Rhodes et Baumholtz, les Giants auraient une redoutable paire de frappeurs de relève.

John Landy se classe cinquième

MELBOURNE, Australie. — John Landy, détenteur du record mondial pour 3 mille, s'est classé cinquième, lors d'une épreuve de deux milles disputée à Melbourne, Australie, hier. Il a ensuite confirmé la déclaration faite il y a quelque temps à l'effet qu'il ne représenterait pas l'Australie aux Jeux Olympiques de 1956.

L'épreuve de deux milles a été gagnée par Les Perry, membre de l'équipe australienne des Jeux Olympiques de 1952. Il a parcouru la distance de deux milles en 8.55". Landy, qui n'était pas en bonne condition, s'est classé 100 verges en arrière.

Il a déclaré après la course qu'il était six livres au-dessus de son poids normal et qu'il connaissait

DOW
Dow
ALE

KINGS BEER

Nos Meilleurs Souhaits!

Les Alouettes construiront un stade. — Walker resterait

(par ROGER MELOCHE)

Doug Walker sera tout probablement encore coach des Alouettes la saison prochaine dans la ligue de football Big Four. Le grand sportif Léo Dandurand, qui a acheté le club avec Ted Workman ces jours derniers, a en effet révélé que Doug continue son travail et qu'une offre lui sera faite.

"Nous avons fait dire à Walker de continuer son travail de recrutement", a dit Monsieur Léo, "et nous lui avons fait une offre. Son cas sera réglé d'ici quelques jours, peut-être même aujourd'hui.

Walker a fait du beau travail jusqu'ici non seulement comme pilote de l'équipe mais aussi comme éclaircieur. Il a d'excellents contacts aux Etats-Unis.

RETOUR DE M. DANDURAND

Le monde sportif de Montréal a été pris par surprise, mardi soir, quand la nouvelle a percé à l'effet que Léo Dandurand était redevenu acquéreur des Alouettes avec Ted Workman comme partenaire. Le nom de Dave McConnell a aussi été mentionné, mais celui-ci n'est pas encore intéressé financièrement, même s'il est déjà mentionné dans le comité d'administration.

C'est M. Dandurand qui avait fondé les Alouettes en 1936 avec Eric Craddock et Lew Hayman comme partenaires. Il abandonna en 1951 après une série de différends avec le coach et gérant-général Lew Hayman.

LE CAS DE HAYMAN

Le contrat de Hayman comme gérant-général expirera le 31 décembre. Une offre lui a été faite pour continuer son travail, mais la nouvelle direction serait apparemment heureuse de le voir refuser. Gérard Dandurand, fils de Léo, succéderait alors à Hayman comme gérant-général. Mais ce n'est là qu'une supposition sans aucune preuve à l'appui.

NOUVEAU STADE

Les Alouettes continueront probablement à jouer au stade Molson. Le contrat est maintenant expiré, mais il sera peut-être renouvelé. A la suite d'une récente déclaration de Vic Obeck, le directeur athlétique de McGill, l'université serait prête à ériger des estrades du côté du stade Molson et les Alouettes signalent un contrat à long terme.

D'un autre côté, la nouvelle administration des Alouettes aurait l'idée de construire son propre stade éventuellement. Ted Workman a laissé entendre qu'un nouveau plan sera annoncé la semaine prochaine, un plan dans lequel le public sera invité à participer. S'agit-il de recueillir des fonds parmi le public, par le moyen d'émission d'obligations, pour l'érection d'un stade? L'avenir le dira.

Les nouveaux propriétaires convoqueront une assemblée des actionnaires, probablement lundi, pour l'élection du nouveau bureau de directeurs. M. Dandurand serait élu président et des types comme Me Lucien Beauregard, les enfants Dandurand, Billy Wray et autres en feraient partie.

Le nouveau bureau des directeurs remplacera celui qui était composé du trio Roy Robertson, Fred Skelcher et Charlie Stone.

LA TELEVISION

Vers la fin de la saison et surtout lors de la finale de la coupe Grey, on disait que le contrat de télévision avec la NBC ne serait pas renouvelé, mais M. Dandurand ne se serait pas aventuré dans le football sans une certaine assurance de renouvellement de contrat. L'an dernier, chaque club du Big Four a touché une bourse de quelque \$80,000 pour les droits de télévision.

Dave Gallery, en charge des sports à NBC, est un ami personnel de M. Dandurand et lui aurait rendu visite à Beaconsfield tout récemment. Il y a quelque chose dans l'air!

Au sujet de la modification du plan actuel de la finale de la coupe Grey, disputée annuellement à Toronto, Monsieur Dandurand a révélé qu'il a ses propres idées à ce sujet mais il a refusé de les exprimer pour le moment.

Howard prédit qu'il battra Brian Kelly par knockout

Richard "Kid" Howard, champion poids léger du Canada a prédit hier qu'il triomphera de Brian Kelly par mise hors de combat lundi prochain à l'Auditorium du collège Mont-St-Louis.

Howard a fait cette prédiction par l'entremise de son gérant. Le gérant du champion a eu une longue conversation téléphonique avec Raoul Godbout hier. "Il m'a dit que Dick est en parfaite condition. Howard est toutefois furieux parce que Kelly prétend qu'il s'est fait voler la décision à son dernier match à Halifax. Il a dit qu'il battra Kelly par K.O., à sa prochaine rencontre," a rapporté Godbout.

Howard est toujours à Halifax où il s'entraîne sérieusement en vue de cette rencontre.

Howard n'est pas inconnu des Montréalais. En effet, il s'est déjà battu au Forum contre Ray Famechon. Il a aussi pris part à un combat contre Jean Richard au Mont-St-Louis il y a trois ans. Le regrettable Phil Emond avait organisé la rencontre.

Le boxeur d'Halifax s'est beau-

coup amélioré depuis. Il a encore causé une surprise à sa dernière rencontre, ayant défait Orlando Zulueta, le même boxeur qui est venu près de battre Frankie Ryff vendredi dernier à New-York.

Brian Kelly s'entraîne au gymnase Stillman de N.-York. Il n'arrivera pas à Montréal avant dix-huit jours.

Le promoteur Raoul Godbout a organisé un programme bien équilibré pour lundi.

Mal Witteman de Binghamton, N.-Y. rencontrera Sammy Fortunato dans un combat de huit rondes.

Dans un combat de six rondes, Gaby Pallotti sera opposé à Lee Bohles de Cleveland tandis que Burke Emery de Sherbrooke sera l'adversaire de Gus Bruno dans une autre rencontre de six rondes.

Le Rosemount Boys Club remporte 3 championnats

Trois boxeurs du Rosemount Boys Club ont décroché des championnats au tournoi pour les championnats juniors provinciaux au Centre Paroissial de l'Immaculée Conception, mardi soir.

Ce club a pour instructeur Al McGinnis. Les vainqueurs de McGinnis ont été Pierre Galarneau, 122 livres; Don Maher, 125; et Henry Maxwell, 132.

Voici les résultats des combats disputés mardi:

SEMI-FINALES

125 lbs — Don Maher, Rosemont, gagne par défaut.

125 lbs — Raymond Pepin, Im-Conception, par décision sur Dunstan Briggs, Rosemont.

132 lbs — André Mailloux, Im-Conception, T.K.O. (1) E. Bourdeau, Champêtre.

132 lbs — Henry Maxwell, Rosemont, décision sur B. Riverin, Champêtre.

FINALES

112 lbs — Pierre Galarneau, Rosemont, décision sur Gilbert Sawyer, Irish A.C.

119 lbs — Claude Bonin, Im-Conception, décision sur J.-C. Côté, Im-Conception.

125 lbs — Don Maher, Rosemont, K.O. (1) Raymond Pepin, Im-Conception.

132 lbs — Henry Maxwell, Rosemont, décision André Mailloux, Im-Conception.

139 lbs — Gerry Antonizzi, Victoriatown, gagne par défaut.

147 lbs — Yvon Côté, Milkcraft, T.K.O. (2) Georges Lapointe, Champêtre.

156 lbs — Paul Gordon, Windsor Mills, décision sur Jean-L. Grandmont, Im-Conception.

165 lbs — Peppi Tagliamonti, Victoriatown, décision sur Erwin Hays, Square A.C.

178 lbs — Walter Mandell, Gren. Guards, T.K.O. (2) Bernard Donohue, Irish A.C.

Poids lourds — F. Kingsbury, Iberville, T.K.O. (1) John Robert, Iberville.

"No contest" entre Robert et Kowalski

Wladek Kowalski a conservé son titre, hier soir, au Forum, quand son match contre Yvon Robert a dégénéré en bagarre générale au bas de l'arène. L'arbitre a mis fin au combat après 5.10 minutes de l'engagement final.

Yvon Robert semblait bien déterminé à reprendre le titre et a répliqué aux attaques brutales du champion dès le début du combat. Robert a pris la première chute après 12.07 minutes.

Kowalski a eu recours à tous ses petits trucs pour parvenir à équilibrer les chances dans le deuxième engagement, prenant la chute après 6.17 minutes.

Le combat est devenu de plus en plus rude dans le troisième engagement. Les deux lutteurs étaient de véritables boxeurs au bas de l'arène. Plusieurs amateurs et quelques placiers ont participé à la bagarre générale. Les deux lutteurs, n'étant pas remontés dans l'arène avant que l'arbitre ait fini de compter les dix secondes réglementaires, le match fut déclaré "no-contest".

En semi-finale, dans un match rapide et excitant, Laurent Moquin et Manuel Cortez ont annulé contre Len "Cowboy" Hughes et Bull Curry.

Dans les préliminaires, Herb Trawick a battu Frank Valois quand ce dernier fut disqualifié après 15.01 minutes, tandis que le Prince Malava a annulé avec Mickey Gold.



Ted WORKMAN et Léo DANDURAND, les nouveaux propriétaires des Alouettes.

Chuck Hunsinger veut revenir

HARRISBURG, Illinois. — Chuck Hunsinger, le bouc émissaire de la dernière joute finale de la coupe Grey, a reçu un long télégramme d'encouragement signé par quelque 22,000 amateurs de football mont-réalais, à sa demeure d'Harrisburg, dans l'Etat de l'Illinois. Il était très touché et a révélé qu'il serait heureux de jouer de nouveau pour les Alouettes l'an prochain.

Le télégramme long de 300 pieds, portait les signatures de 21,948 amateurs mont-réalais, dont les noms du maire de Montréal et Pattie Paige, populaire chanteuse américaine, qui était de passage récemment dans la métropole.

Hunsinger a dit qu'il était réellement malheureux, après la finale de la coupe Grey, et qu'il n'avait pas l'intention de revenir à Montréal en 1955. Le télégramme d'encouragement des milliers de Mont-réalais l'a cependant fait changer d'idée.

Turley et Hunter signent pour 1955

NEW-YORK, (PAF) — Le lanceur Bob Turley et l'arrêt-court Billy Hunter, deux des trois joueurs des majeurs impliqués la semaine dernière dans une transaction effectuée avec les Orioles de Baltimore, ont signé hier leurs contrats avec les Yankees.

Les deux joueurs se sont présentés pour un examen médical et ont signé leurs contrats après de brèves discussions sur la question de leurs salaires.

Quatre autres joueurs des Yankees ont déjà signé leurs contrats pour la prochaine saison. Ce sont: les receveurs Yogi Berra et Elston Howard, les lanceurs Whitey Ford et Tommy Byrne.

HOLYOKE, Mass. — Bobby Courchesne, 127 1/2 livres, a affiché une belle tenue mardi pour battre Segundo Perez par décision dans un combat de huit rondes. Courchesne a ainsi remporté sa trentième victoire en trente-quatre combats professionnels.



Humiliante défaite du Canadien contre Teepees

(par ROLLAND RICARD)

Les Teepees de St. Catharines, les champions de la coupe Memorial, ont compté quatre buts dans la dernière période pour forcer le Canadien à jouer une période supplémentaire qui ne dura que 44 secondes alors que McDonald s'est révélé le héros des visiteurs en déjouant Pronovost pour donner la victoire aux siens.

Le Canadien avait pris une forte avance et semblait être sur le chemin de la victoire et tout indiquait que le jeune Claude Pronovost réussirait à réussir son premier blanchissage de la saison.



CLAUDE PRONOVOST

Pronovost a été solide et a probablement joué sa meilleure partie depuis qu'il joue chez les juniors.

Pronovost a sauvé le Canadien d'une humiliante défaite dans la première période par ses arrêts quasi-miraculeux. Les joueurs d'Elmer Lach probablement inspirés par la magnifique tenue du gardien de buts Pronovost ont compté trois buts dans la deuxième période qui a semblé dérouter complètement les champions juniors du Canada. Les Canadiens ajoutèrent un autre but dès le début de la dernière reprise pour porter leur avance à quatre points.

Rudy Pilous, un coach combatif à l'extrême du genre Sammy Pollock, a probablement fait un petit sermon à ses joueurs entre la deuxième période et la dernière, car à leur retour sur la patinoire ils n'étaient plus les mêmes. Les Teepees ont profité du relâchement général des Canadiens pour compter quatre buts dont le but égalisateur dans la dernière minute de jeu.

Potinsons... Hon. Gerald Martineau et Jean Barette ont été témoins de la belle victoire des Teepees... presque tous les joueurs du Canadien ont assisté à la joute. Buddy O'Connor, Léo Bouchard, Pat Brick, Wally Hoobin avaient favorisé les jeunes Habitants... Sammy Pollock était fort déçu de la tenue de son ancien club...

SOMMAIRE

Première période
Aucun point.
Punitions: Fleming, 10.17; Kelly, 13.20.

Deuxième période
1-Canadien: A. Pronovost (Richard) 1.59
2-Canadien: Attwell (Hynes, McNeill) 4.34
3-Canadien: Burke 6.32
Punition: Roberts, 16.35.

Troisième période
4-Canadien: Burke 1.16
5-St. Catharines: McDonald (Cullen, C. Hoekstra) 9.25
6-St. Catharines: Ciesla 12.52
7-St. Catharines: McDonald (Cullen) 14.44
8-St. Catharines: Ciesla (McDonald, Cullen) 19.37
Punitions: Kelly, 2.33; C. Hoekstra, 3.17; Longaris, 7.22; Greenen, 15.02.

Période supplémentaire
9-St. Catharines: McDonald (C. Hoekstra, Vasko) 44
Aucune punition.
Arrêts: Edwards 20, Pronovost 22.

Valdes aux Bermudes

NEW-YORK. — Nino Valdes, aspirant No 2 au championnat poids lourd, est parti hier pour les Bermudes où il rencontrera Jimmy Walls samedi soir. Valdes et son gérant, Bobby Gleason ont déclaré avant leur départ que le champion Rocky Marciano ne semble pas intéressé à défendre son titre au début de la prochaine année.

Plante dans les buts du Royal

Le Royal de la ligue du Québec a annulé 5-5 hier soir à Cornwall dans une joute hors-concours. Jacques Plante des Canadiens était dans les filets du Royal et a indiqué qu'il retrouvait rapidement sa bonne condition physique.

Kelly Burnett a compté deux buts pour le Royal. Ray Laplante, Roland Rousseau et Skippy Burchell ont été les autres compteurs du Royal.

Le Royal jouera sa prochaine partie régulière contre les Sénateurs d'Ottawa dimanche au Forum.

Mackell blessé

BOSTON, (PCI) — Fleming Mackell, joueur de centre des Bruins de Boston, a été blessé hier à un genou au cours d'une pratique et il est peu probable qu'il puisse prendre part à la joute de ce soir, contre les Black Hawks de Chicago, au Garden de Boston.

Gus Bodnar, un autre joueur de centre, n'a pu pratiquer hier à cause d'une blessure à l'aîne et il est douteux qu'il puisse jouer ce soir. Les Bruins ne seraient donc laissés qu'avec deux joueurs de centre, soit Cal Gardner et Don McKenney.

Lynn Patrick, l'instructeur-gérant des Bruins, et Milt Schmidt, le capitaine, ont étudié la possibilité de transférer le vétéran Hal Laycoe de la défense à l'avant si Mackell et Bodnar ne peuvent jouer ce soir.

Deux joutes dans la ligue Laurentienne Jr

Les trois premières places du classement de la ligue Laurentienne Jr pourront encore changer ce soir alors que deux parties seront disputées au Centre Sportif de St-Vincent-de-Paul. Dans la première joute, qui débutera à 8 hres, le collège Laval tentera de remporter la victoire sur les Loisirs St-Vincent-de-Paul.

Les collégiens ont subitement déçu depuis quelques joutes, mais ils ont été handicapés par les blessures. Ce soir, l'équipe sera au complet et la fameuse première ligne du Laval composée de Lagacé, Lesage et Landry sera au poste. Plouffe, Boivin et Thompson évolueront sur un deuxième trio tandis que Dionne, Bernard et Murphy formeront la troisième ligne des Lavallois.

De son côté, l'instructeur du St-Vincent Rolland Desrochers, est confiant de voir son club l'emporter. Le St-Vincent de Paul est présentement en dernière place du classement, mais quelques victoires pourraient lui permettre de gagner deux places. Yvan Daigle, qui forme avec Galarneau et Trudeau un très dangereux trio, tentera de se maintenir en tête des compteurs.

Dans la seconde partie au programme, l'équipe junior des clubs juvéniles de la Police fera face aux Loisirs St-Eusèbe. Le St-Eusèbe a causé une certaine surprise dimanche dernier en annulant avec le collège Laval. Le gardien de buts Emile Généreux s'affirme de plus en plus et grâce à sa magnifique tenue dans ses filets, son club offrira une très forte opposition à la Police Jr.

Jacques Savard, Bernard Gemme, Robert Lavertu et André Gervais



CLAUDE PROVOST

St. Catharines se rallie pour vaincre T-Rivières

TROIS-RIVIERES, 9. — (PCI) — Les Teepees de St. Catharines ont compté trois buts sans riposte en troisième période pour remporter hier après-midi une victoire de 7-5 sur les Flambeaux de Trois-Rivières dans une joute de la série round robin pour le trophée sir Wilfrid Laurier.

Les Teepees ont joué trois parties de cette série contre les clubs du Québec et cette victoire était leur deuxième. La veille, ils avaient battu les Canadiens de Montréal par 5-4 en période supplémentaire, mais avaient perdu par 2-1 aux mains des Frontenacs de Québec dimanche dernier.

Alvin McDonald et Barry Cullen ont conduit l'attaque des Ontariens avec deux buts chacun. Chester, Warchol, Cecil Hoekstra et Hank Ciesla ont compté chacun une fois.

Les buts des Flambeaux ont été enregistrés par Claude Labrecq, Al Johnson, Léo Fournier, Jean-Marie Cossette et Ed Dudych.

Ces parties pour le trophée sir Wilfrid Laurier comptent dans le classement de la ligue Junior du Québec mais non dans celui de la ligue Junior de l'Ontario.

QUEBEC. — Les Flambeaux de

Shawinigan prend une avance de cinq points

VALLEYFIELD, 9. — (PCI) — Les Cataractes de Shawinigan Falls ont consolidé leur emprise sur la première place de la ligue professionnelle du Québec en infligeant hier soir un échec de 6-2 aux Braves de Valleyfield, détenteurs de la dernière place du circuit.

Les Cats, qui détiennent maintenant une avance de quatre points sur les As de Québec et le Royal de Montréal, ont compté trois buts dès la première période et n'ont jamais été en danger par la suite.

Ils ont compté deux autres fois dans la deuxième période et ont eu le temps d'en compter un dernier dans la troisième vingt, avant que les Braves ne comptent deux fois.

Une bataille générale a éclaté dans la première période à la suite d'un but de George Faulkner, but contre lequel les Braves ont protesté. Deux punitions de mauvaise conduite, deux majeures et deux mineures, ont été imposées à la suite de cette bagarre.

Claude Provost et Erwin Grosse ont compté deux buts pour les Cats. Les autres buts des vainqueurs ont été enregistrés par Gerry Desaulniers et George Faulkner.

Dubuc et Larry Kwong ont compté, à 40 secondes d'intervalle, les deux seuls buts des Braves dans la dernière période.

Dans la cage des Braves, Payette a effectué 29 arrêts, Perreault, 24.

QUEBEC GAGNE

CHICOUTIMI (PCI). — Les As de Québec ont compté quatre buts à la deuxième période, hier après-midi, pour remporter une victoire de 6-4 sur les Saguenéens de Chicoutimi et rejoindre le Royal de Montréal en deuxième place de la ligue de hockey professionnelle du Québec.

Les As et le Royal sont actuellement à cinq points de la première place, détenue par les Cataractes de Shawinigan Falls, et sept points en avant des Saguenéens, détenteurs de la quatrième place du circuit.

Larry Regan a compté le premier but des As dans la première moitié de la première période, et Jim Uniack a porté le compte à 2-0 après moins de deux minutes du deuxième vingt.

Lou Smrke compta le premier de ses deux buts pour les Saguenéens 55 secondes plus tard, sur des passes de son frère Stan et de Georges Roy. Jim Hay, Ludger Tremblay et Michel Labadie enfilèrent ensuite des buts consécutifs pour les As. Lou Smrke obtint son deuxième but à 10:58 sur une autre passe de Stan.

Labadie mit les As en avant à 6-2 après une minute et 46 secondes de la troisième période. Les Saguenéens se sont ralliés pour deux buts par Ted Power et Stan Smrke avant la fin de la partie.

Les Saguenéens se sont vu infliger six des dix punitions imposées au cours de la joute.

SOMMAIRE

Première période
1-Shawinigan: Faulkner (Brodén) 6.12
2-Shawinigan: Provost (Brodén) 12.41
3-Shawinigan: Desaulniers (Talbot) 16.13
Punitions: Brodén, 6.39; Payette (mauv. cond.), 16.13; Howard (mauv. cond.), 16.13; Bougie, 19.25; Brodén, 19.25; C'line (majeure), 19.25; Turner (majeure), 19.25.

Deuxième période
4-Shawinigan: Grosse (Léger) 2.12
5-Shawinigan: Provost (Léger) 3.20
Punitions: Denis, 11.32; Brodén, 14.21.

Troisième période
6-Shawinigan: Grosse (Wray) 6.40
7-Valleyfield: Dubuc (Bisailon, Bougie) 7.01
8-Valleyfield: Kwong (Cline, Leclerc) 7.41
Punition: Turner, 2.41.

SOMMAIRE

Première période
1-Québec: Regan (Powell, Uniack) 8.07
Punitions: Topoll, 4.41; Crozier, 4.41; Tallifer, 6.54; Thibeault, 13.29; Regan, 18.29.

Deuxième période
2-Québec: Uniack (Regan) 1.00
3-Chicoutimi: L. Smrke (S. Smrke, Roy) 1.55
4-Québec: Hay (Henry, Hay) 5.57
5-Québec: Tremblay (Henry, Hay) 8.43
6-Québec: Labadie (Groleau, Tennant) 9.53
7-Chicoutimi: L. Smrke (S. Smrke, Power) 10.58
Punitions: Tallifer, 4.36; Roy, 13.10.

Troisième période
8-Québec: Labadie (Henry, Tremblay) 1.48
9-Chicoutimi: Power (Bartlett) 6.18
10-Chicoutimi: S. Smrke (Dubé) 14.12
Punitions: Loeas, 6.40; Regan, 6.40; L. Smrke, 9.26.

Trois-Rivières, gérés par Jerry Plamondon, ont affiché une magnifique tenue mardi alors qu'ils ont défait le Frontenac de Québec 4 à 1.

Les Flambeaux ont maintenant huit points à leur crédit, soit deux de moins que les Québécois.

Gilles Lambert a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, tandis qu'Al Johnson et Ed Dudych ont été les autres compteurs. Michel Lagacé a réussi le seul but du Québec.

Première période

1-Trois-Rivières: Labrosse (Cossette, Maxwell) 1.45
2-St. Catharines: McDonald (Warchol, Cullen) 5.47
3-St. Catharines: Warchol 13.11
4-Trois-Rivières: Johnson (Dudych, Fraser) 14.43
5-Trois-Rivières: Fournier (Lambert, Fraser) 16.35
Punitions: Fournier, 2.35; Cullen, 3.13; Labrosse, 5.20; Greenen, 9.51; Bullock, 14.12.

Deuxième période

6-Trois-Rivières: Cossette (Maxwell, Johnson) 1.22
7-Trois-Rivières: Dudych (Pelchat, Lambert) 19.37
8-St. Catharines: C. Hoekstra (Cullen, McDonald) 17.27
9-St. Catharines: Cullen (Kelly, C. Hoekstra) 17.37
Punitions: Johnson, 6.31; Vasko, 12.22; Maxwell, 12.40; Kelly, 12.40.

Troisième période

10-St. Catharines: McDonald (Ciesla, Cullen) 9.45
11-St. Catharines: Ciesla (Cullen) 9.54
12-St. Catharines: Cullen (McDonald) 19.33
Punitions: Maxwell, 2.10; Kelly, 7.16; Black, 8.24; Pelchat, 13.20; Roberts, 13.20; Ciesla, 14.20; Dudych, 15.51; Piata, 19.02.

Première période

1-Trois-Rivières: Johnson (Maxwell, Cossette) 1.45
2-Québec: Lagacé (Bradley) 4.09
3-Trois-Rivières: Dudych (Pelchat, Lambert) 17.05
Punitions: Denomé, 2.30; 9.43; Langlois, 5.09; Fraser, 15.23; J. Rousseau, 19.07.

Deuxième période

4-Trois-Rivières: Lambert 6.32
Aucune punition.

Troisième période

5-Trois-Rivières: Lambert (Fraser) 12.42
Punitions: Maxwell, 16.06; Houde, 19.50.

Ligue Canadienne

La Ligue de Hockey Canadienne Jr présentera un autre intéressant programme double ce soir à l'arena St-Laurent alors que dans la première partie les Loisirs Ste-Madeleine d'Outremont rencontreront les Castors de Ville St-Laurent.

Une victoire pour le Ste-Madeleine lui permettrait de se rapprocher de la première position tandis que si les Castors l'emportent, ils ne seraient qu'à un seul point de la quatrième place. La joute de ce soir est donc de toute première importance pour les deux équipes en lice.

Dans la seconde joute à l'affiche, les Diables Rouges de la Police feront face aux Loisirs de Ville St-Laurent. Les Diables Rouges sont présentement en tête, possédant une avance d'un point sur les Loisirs.

Patterson vs Troy

NEW-YORK. — Le jeune Floyd Patterson, de Brooklyn, aspirant No 4 au championnat mi-lourd, a signé un contrat l'engageant à rencontrer Willie Troy, de Washington, au Madison Square Garden le 7 janvier prochain. Le combat sera de huit rondes parce que Patterson est âgé de 19 ans seulement.

Toronto peut rattraper les Canadiens ce soir

TORONTO, 9. — (PCF) — Ron Stewart, un ailier mieux connu pour ses qualités de joueur défensif que comme compteur prolifique, a compté trois buts hier soir alors que les Maple Leafs de Toronto ont remporté une victoire de 3-1 sur les Canadiens de Montréal, dans une joute de la ligue Nationale disputée devant 13,576 personnes.

Les Leafs, avec une partie en plus que les Canadiens, se sont rapprochés à 2 points seulement de la première place du circuit, détenue par l'équipe montréalaise. Les deux clubs en viennent de nouveau aux prises ce soir, à Montréal.

Les Canadiens ont pris les devants vers la huitième minute de la première période lorsque Eddie Litzemberger a pris Harry Lumley

leur compteur de francs buts des Leafs.

Les Torontois ont maintenant battu les Canadiens trois fois en cinq parties disputées entre ces deux équipes depuis le début de la saison.

MOORE BLESSE

Les Canadiens ont perdu les services de Dickie Moore, leur joueur d'avant aux épaules fragiles. Moore s'est en effet disloqué l'épaule droite — pour la quatrième fois depuis le début de sa carrière professionnelle — dans un commencement d'échauffourée avec Rudy Migay. On ne sait pas encore pour combien de temps Moore sera au rancart.

Orval Tessier, mis à l'essai par les Canadiens pour la première des deux joutes qu'on a décidé de lui laisser jouer, n'a pas eu beaucoup de chances de se faire valoir. Il a été efficacement mis en échec par les Leafs, comme tous les autres avants du Canadien d'ailleurs.

Maurice Richard est venu près compter le 399e but de sa carrière à la deuxième période, mais Lumley a deviné ses intentions et a bloqué son lancer dirigé vers un coin des filets.

Aucune des neuf punitions imposées par l'arbitre Jerry Olnski n'a figuré dans le pointage.

ALIGNEMENTS

TORONTO — Buts: Lumley; défenses: Thomson, Bolton; centre: Migay; avants: Stewart, Klukay. Substituts: Morrison, Watson, Horton, Smith, Kennedy, Armstrong, Sloan, Nesterenko, Cahon, MacDonald, Marshall.

MONTREAL — Buts: Hodge; défenses: Bouchard, Johnson; centre: Leclair; avants: Richard, Olmstead. Substituts: Harvey, Béliveau, Geoffrion, Curry, Moore, Litzemberger, Mosdell, St-Laurent, MacPherson, Tessier, Mazur.

Arbitre: Jerry Olnski; Juges des lignes: Bill Morrison, George Hayes.

SOMMAIRE

Première période
1—Montréal: Litzemberger (Moore, Mosdell) 7.40

2—Toronto: Stewart (Horton, Migay) 15.34
Punitions: Migay, 10.42; Johnson, 13.46; Bolton, 14.35.
Arrêts: Lumley 7, Hodge 9.

Deuxième période
3—Toronto: Stewart (Morrison, Klukay) 5.20
Punitions: Moore, 9.40; Migay, 9.40; Mosdell, 13.22; Béliveau, 14.50; Klukay, 14.59.
Arrêts: Lumley 8, Hodge 14.

Troisième période
4—Toronto: Stewart (Klukay, Migay) 5.57
Punition: Mazur, 3.09.
Arrêts: Lumley 10, Hodge 10.



Ron STEWART

en défaut sur un lancer à hauteur de cheville. Litzemberger a lancé d'un angle difficile, le long de la bande et Lumley, le meilleur gardien de buts de la ligue à l'heure actuelle, il n'a accordé que 41 buts en 26 parties, n'eût guère de chance de bloquer.

Stewart, originaire de Calgary, un solide gaillard qui en est à sa troisième saison dans un uniforme des Leafs, a égalisé les chances quelque cinq minutes avant la fin de cette première période, lorsqu'il a déjoué Charlie Hodge avec un foudroyant lancer de revers, décoché à 25 pieds des filets.

Stewart a de plus compté le but de la victoire après environ cinq minutes de la deuxième période, puis il en a ajouté un autre comme bonne mesure à 5.57 du dernier vingt, complétant ainsi son truc du chapeau.

Stewart, qui a obtenu 14 buts pour sa meilleure saison en 1953-54, a déjà accumulé 12 buts depuis le commencement de la présente campagne. Il devient ainsi le meilleur



MARDI

Ligue Jr QUEBEC-ONTARIO :
St. Catharines 5, Canadien 4.
Trois-Rivières 4, Québec 1.

Ligue Jr de l'ONTARIO :
Guelph 4, Kitchener 3.
St. Michael's 5, Marlborough 4.

HIER

Ligue NATIONALE :
Toronto 3, Canadiens 1.
Chicago 2, New-York 1.

Ligue du QUEBEC :
Québec 6, Chicoutimi 4.
Shawinigan 6, Valleyfield 2.

Ligue AMERICAINE :
Buffalo 5, Hershey 4.
Springfield 4, Pittsburgh 2.

Ligue Jr QUEBEC-ONTARIO :
St. Catharines 7, T.-Rivières 5.

EXHIBITION :
Royal (LQH) 5, Cornwall 5.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE :
Toronto à Canadiens.
New York à Détroit.
Chicago à Boston.

Ligue du QUEBEC :
Chicoutimi à Québec.
Valleyfield à Shawinigan.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE :	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	28	16	8	4	88	65	36	
Toronto	26	14	6	6	61	39	34	
Détroit	25	14	10	1	60	47	29	
Boston	24	8	11	5	58	68	21	
New York	26	8	13	5	60	72	21	
Chicago	25	4	16	5	48	82	13	

Ligue du QUEBEC :	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Shawinigan	21	15	6	0	71	42	30	
Québec	23	12	10	1	91	83	25	
Royal	24	12	11	1	92	91	25	
Chicoutimi	20	9	11	0	69	78	18	
Ottawa	22	9	13	0	53	66	18	
Valleyfield	22	8	14	0	57	73	16	

Ligue AMERICAINE :	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Springfield	25	12	10	3	81	79	27	
Pittsburgh	22	10	6	6	64	58	26	
Hershey	25	11	11	3	81	82	25	
Cleveland	22	10	10	2	34	82	22	
Buffalo	26	9	14	3	87	91	21	
Providence	24	8	12	4	67	92	20	

Ligue JUNIOR :	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	8	6	2	0	23	19	12	
T.-Rivières	9	4	5	0	29	28	8	
Canadien	6	1	5	0	12	19	2	

Les compteurs

LIGUE NATIONALE

Joueur	B	A	Pts
Geoffrion, Canadien	19	11	32
Richard, Canadien	14	12	26
Béliveau, Canadien	11	15	26
Mosdell, Canadien	14	10	24
Mackell, Boston	6	14	20
Raleigh, Rangers	4	16	20
Lewicki, Rangers	14	5	19
Labine, Boston	9	9	18
DelVecchio, Détroit	4	14	18
Mickoski, N.-Y., Chicago	1	17	18
Bathgate, New-York	9	8	17
Olmstead, Canadien	4	13	17
Leclair, Canadien	3	14	17

LIGUE DU QUEBEC

Joueur	B	A	Pts
Powell, Québec	17	23	40
Tessier, Royal	19	17	36
Burnett, Royal	13	23	36
Labadie, Québec	10	23	33
Denis, Royal	10	22	32
Uniac, Québec	12	17	29
Dubé Chicoutimi	10	13	23
Blaine, Royal	10	12	22
Leclerc, Valleyfield	9	13	22
Laplante, Royal	7	13	20
Topoli Chicoutimi	2	18	20
Ehman, Québec	7	12	19
Maloney, Ottawa	6	13	19

Saddler prêt à défendre son titre

SPOKANE, Wash.—Le champion poids plume Sandy Saddler a laissé entendre hier qu'il risquera peut-être son titre le mois prochain contre Harold "Red Top" Davis. Saddler rencontrera le poids léger Bobby Woods dans un combat de dix rondes ici demain soir. La commission de boxe de l'Etat de New-York et la N.B.A. ont forcé Saddler à défendre son titre.

Potins de hockey

Vingt pour cent des buts comptés dans la ligue Nationale de hockey dans les parties disputées avant le 1er décembre ont été enregistrés alors qu'une des deux équipes en lice avait un avantage numérique d'un homme. Des 331 buts comptés par les six clubs de la L.N.H., 66 ont été enregistrés alors qu'un club avait l'avantage d'un homme sur son adversaire.

En trois occasions seulement cette saison un club a compté alors qu'il avait l'avantage de deux hommes et deux de ces buts furent enregistrés durant la même double punition.

Certains des clubs de la ligue Nationale de hockey ont la puissance et l'habileté de compter alors qu'ils sont eux-mêmes à court d'un homme. Ceci s'est produit 14 fois cette saison.

Les Red Wings de Détroit sont le club qui profite le plus de l'avantage numérique d'un joueur. Des 55 buts comptés par le Détroit à venir au matin du 2 décembre, 14 avaient été enregistrés alors que l'adversaire était à court d'un homme.

Les Canadiens de Montréal, qui étaient les plus prolifiques compteurs de buts du circuit avec 80 jusqu'au 2 décembre, avaient enregistré 12 de ces buts alors qu'ils avaient l'avantage d'un joueur de plus sur la glace.

Les Maple Leafs de Toronto et les Rangers de New-York ont tous deux compté le même nombre de buts et ont aussi su profiter de l'avantage d'un homme le même nombre de fois. Le Toronto et le New-York ont tous deux compté 12 de leurs 53 buts alors que leurs adversaires avaient un joueur de moins sur la glace.

Les Bruins de Boston ont enregistré huit de leurs 47 buts alors qu'ils avaient l'avantage numérique d'un homme tandis que les Black Hawks de Chicago ont compté huit de leurs 43 buts avec l'avantage d'un homme.

Dans chacun des cas il s'agissait d'une équipe jouant six hommes contre cinq ou cinq hommes contre quatre.

Le Boston et le Chicago étaient les clubs en lice pour les trois buts comptés alors qu'un club avait l'avantage de deux hommes. Le 28 novembre à Boston, Léo Labine a enregistré deux fois pour les Bruins durant la deuxième période alors que le club adversaire, les Red Wings de Détroit, avait deux hommes au pénitencier. Le même soir, à Chicago, Jack McIntyre a compté pour les Black Hawks alors que deux joueurs du Toronto étaient au banc de punition. Il s'agit là des deux seules occasions cette année où un club jouant à six contre quatre a réussi à compter.

Les Maple Leafs de Toronto ont le meilleur record pour les buts comptés alors qu'ils étaient à court d'un homme. Quatre fois cette saison les Leafs se sont échappés pour compter alors que l'adversaire avait l'avantage numérique d'un homme. Le Chicago, les Canadiens et le Détroit ont tous les trois compté trois buts alors qu'ils jouaient avec un homme de moins que leur adversaire. Les Bruins de Boston ont réussi l'exploit une fois, tandis que les Rangers de New-York n'ont pas encore réussi à compter alors qu'ils étaient à court d'un joueur sur la glace.

Red Kelly des Red Wings de Détroit est devenu le seul joueur de défense actif dans la L.N.H. à compter 100 buts alors qu'il en a enregistré deux contre les Rangers de New-York le 1er décembre. Kelly a enregistré ses 100 buts en moins de sept saisons et demie dans la L.N.H. Il n'est pas un seul autre joueur de défense présentement dans la ligue qui approche de ce nombre. King Clancy, instructeur du Toronto, compta 141 buts comme joueur de défense en 16 saisons dans la ligue Nationale de hockey et Eddie Shore enregistra 105 buts dans 14 saisons de la L.N.H.

Lorsque Léo Labine, le brillant ailier droit des Bruins de Boston, a compté trois buts et obtenu trois assistances pour six points le 28 novembre dans une partie contre les Red Wings de Détroit, il s'agissait du plus grand nombre de points obtenus par un joueur dans la L.N.H. cette saison. Trois jou-

eurs, Maurice Richard des Canadiens, Ken Mosdell des Canadiens et Don Raleigh des Rangers ont obtenu quatre points dans une joute et étaient les meilleurs à ce point de vue jusqu'à ce que Labine réussisse son exploit.

Les Red Wings de Détroit ont été le premier club professionnel de hockey à s'associer officiellement avec la grande vogue que connaît actuellement cette danse relative-ment nouvelle qu'est le "mambo". Les Red Wings viennent de mettre en vente un disque qui s'appelle "The Red Wing Mambo". L'autre côté de ce disque est un bon enregistrement de la chanson thème des Wings, "Pretty Red Wing". On s'attend à ce que les "disque-jockeys" des Etats-Unis et du Canada fassent beaucoup jouer ces deux chansons au cours de l'hiver.

A partir du 1er décembre, les équipes de la ligue Nationale de hockey ne peuvent avoir en uniforme pour une partie que 16 joueurs en plus du gardien de buts. Avant cette date du 1er décembre les clubs avaient droit à 18 joueurs et un gardien de buts.

La diminution du nombre de joueurs sur chaque alignement pourrait fort bien amener d'autres échanges entre les différents clubs.

Viau en tête des compteurs

Jacques Viau des Sages, occupe le premier rang chez les compteurs de la ligue Dépression avec un total de 17 points à son actif, formé de 7 buts et 10 assistances. Ses coéquipiers André Racine et Yves Lefebvre sont ex aequo en 2e position avec 16 points chacun.

C'est Jacques Beauchamp, des Sages, qui mène le bal chez les gardiens de buts, ayant conservé une moyenne de 2.6 buts par partie. Les Sages détiennent la 1ère place dans le classement Richardson avec un total de 11 points.

Voici les dernières statistiques compilées par Pierre Paquette, le statisticien attitré de la Ligue de hockey Dépression.

LES COMPTEURS			B	A	Pts
J. Viau, Sages	7	10	17		
A. Racine, Sages	9	7	16		
Y. Lefebvre, Sages	9	7	16		
J. P. Bergeron, Sages	5	9	14		
B. Laverdure, Sages	5	8	13		
G. Tremblay, Hobos	7	4	11		
P. Plante, Hobos	5	4	9		
J. Bruneau, Grads	6	2	8		
J. Bélanger, Sages	5	3	8		
M. Tremblay, Totem	5	3	8		
C. Lapierre, Totem	5	3	8		
B. O'Connor, Grads	3	5	8		
A. Lamoignon, Grads	3	5	8		
D. Casavant, Sages	2	6	8		
R. Levac, Sages	1	7	8		
A. Garbarino, Totem	1	6	7		
F. Daigneault, Hobos	4	2	6		
G. Levac, Grads	3	3	6		
Dr M. Béchard, Grads	2	4	6		
R. Beaucauge, Grads	2	4	6		
H. Blake, Sages	1	5	6		

Les gardiens de buts				
Joueur	J	pe	b	m
J. Beauchamp, Sages	5	13	0	2.6
J. L. Dufresne, Hobos	7	21	1	3
M. Langeier, subs.	3	10	0	3.3
J. F. Renaud, Totem	5	20	0	4
A. Mercier, Grads	7	29	0	4.1

Le classement							
Joueur	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Sages	7	5	1	1	43	23	11
Hobos	7	4	3	0	21	26	8
Grads	7	2	4	1	23	24	5
Totem	7	2	5	0	19	33	4

Les arbitres sont passibles d'amendes

En vertu d'un nouveau règlement qui a été tenu secret toute la saison, les arbitres de la ligue Nationale de hockey sont sujets à des amendes quand on juge qu'ils n'ont pas sévi assez fermement en négligeant d'imposer des punitions de mauvaise conduite.

On a appris que plusieurs amendes ont déjà été imposées en vertu de ce règlement. L'amende est de \$25, soit la même que paie automatiquement un joueur qui mérite une telle punition.

Le président de la NHL, Clarence Campbell, a confirmé le règlement, mais n'a pas fait de commentaires. Dick Irvin, l'instructeur des Canadiens de Montréal, considère ce règlement comme "un signe de faiblesse" qui place les arbitres dans une situation difficile.

Chicago gagne à New-York Creighton est en vedette

NEW-YORK, 9. — (Paf) — Dave Creighton, le vétéran ailier gauche que Chicago a obtenu des Leafs de Toronto le mois dernier, a compté le but décisif à 7.34 de la troisième période alors que les Black Hawks ont remporté hier soir une victoire de 2-1 sur les Rangers de New-York, dans une joute disputée devant quelque 4,800 personnes.

C'était la quatrième victoire des Hawks depuis le début de la présente saison de la ligue Nationale.

Cette victoire des Hawks n'était que leur première dans leurs 11 dernières joutes.

Creighton, qui a compté 20 buts pour les Bruins la saison dernière, a pris une passe parfaite de Jack McIntyre juste en avant des filets des Bruins et a déjoué Lorne Worsley sur un lancer de 15 pieds. Pour Creighton c'était son quatrième but de la saison.

Les Hawks ont surpris par leur agressivité et ils ont pris une avance de 1-0 dès la première période lorsque Bill Mosienko a enregistré le 252e but de sa carrière, sur les passes de Red Sullivan et d'Allan Stanley. Bill Gadsby, jouant sa première

joute contre ses anciens co-équipiers a égalisé le compte pour les Rangers dans la deuxième période, sur une passe de Don Raleigh.

Première période
1—Chicago: Mosienko (Stanley, Sullivan) 19.13
Punitions: Hollingworth, 3.05; Gadsby, 17.44.
Arrêts: Worsley 10, Rollins 6.

Deuxième période
2—New-York: Gadsby (Prentice, Raleigh) 8.30
Aucune punition.
Arrêts: Worsley 7, Rollins 6.

Troisième période
3—Chicago: Creighton (McIntyre, Martin) 7.34
Punitions: Morrison (maj.), 9.1; Evans (maj.), 9.1; Irwin, 13.37; Guldin, 14.36.
Arrêts: Worsley 11, Rollins 5.

"Il y a, en notre pays, trop de résistance aux conventions collectives"

(M. Claude Jodoin)

(par PAUL COUCKE)

"Détruisez en vous la mentalité anti-unioniste car, que vous le vouliez ou non, le syndicalisme ne mourra pas en ce pays", a déclaré, mardi midi, devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, M. Claude Jodoin, président du Congrès des métiers et du Travail du Canada.

Parlant à l'occasion du dernier déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre pour l'année qui s'achève, M. Jodoin rendit d'abord hommage aux pionniers du mouvement ouvrier canadien: "Les fondateurs", a-t-il dit, "les pionniers du mouvement ouvrier, par leur persévérance, leur courage, leurs sacrifices, tout méconnus qu'ils furent, me donnent, par les efforts qu'ils ont accomplis, l'occasion d'être aujourd'hui parai vous à titre de président du Congrès des métiers et du travail du Canada.

CHANGEMENT OPERÉ

"Ces pionniers doivent observer de là-haut cette réunion d'aujourd'hui avec une certaine fierté, car ils réalisent combien grand est le changement opéré depuis le jour où eux dirigeaient le syndicalisme canadien.

"Nous sommes réunis dans un chalet appartenant à la ville de Montréal et sans pour cela craindre d'être traités de socialistes. Nous sommes ici en réunion publique alors qu'autrefois les pionniers du syndicalisme devaient se cacher parce que non reconnus par les autorités compétentes. Ces faits prouvent que si, autrefois, le principe d'ententes mutuelles existait difficilement, aujourd'hui on peut se rencontrer d'une manière fraternelle, d'une manière amicale, même si nos idées divergent parfois."

SIMPLIFIER

"J'ai souvent entendu dire", a poursuivi l'éminent conférencier, "que l'on trouvait très compliqué le mouvement ouvrier ou le syndicalisme canadien. Ce mouvement, ce syndicalisme, malgré ses nombreuses ramifications, n'est pas plus compliqué que ne le sont les associations patronales, divisées en Chambres de Commerce, en Fédérations, en Chambres de Commerce des jeunes, en Board of Trade, etc. Pour ma part, je forme le vœu d'une unité syndicale à travers le pays et d'une même unité du côté patronal pour que disparaissent les difficultés adhérentes aux multiples appellations que nous avons à rencontrer.

MOUVEMENTS PUISSANTS

"Je suis également en faveur d'une association patronale puissante comme je reste un propagandiste acharné d'une union ouvrière puissante. Plus les mouvements sont puissants, plus leur organisation et leur administration sont faciles et plus facile également l'observance des règlements. La force d'une organisation patronale, la force d'une union ouvrière feront respecter mieux les ententes passées entre les parties.

Je déplore que trop nombreux encore sont les non organisés tant du côté travailleur que du côté patronal. Je crois avec mes confrères des mouvements ouvriers qu'il y a en notre pays trop de résistants aux conventions collectives. Je déplore aussi le fait qu'en ce pays trop d'éléments de la société ne réalisent pas suffisamment qu'en démocratie le droit d'association doit exister pour tous. Si l'on croit dans une certaine sphère de notre société que la coopération et l'entente doivent exister il faut reconnaître aux autres sphères de cette société le droit d'organiser chez eux la coopération et l'entente, c'est-à-dire le droit de s'associer, de s'organiser.

DEPUIS 1873

"Un grand progrès s'est accompli depuis 1873, date de la fondation de notre Congrès. Ce progrès est considérable tant au point de vue

conditions du travail que bénéfices sociaux sans oublier la législation ouvrière.

Des lois, considérées aujourd'hui comme normales, nous ont valu l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse et tant d'autres lois améliorant la condition sociale de notre population. Mais, malgré le travail accompli et l'atmosphère plus amicale qui règne entre nous, il nous reste beaucoup à faire. Tous les éléments qui composent notre société doivent réaliser que notre but, à nous, syndicalistes, tend vers la perfection même si dit-on la perfection n'est pas de ce monde.

Nous demandons et continuerons à demander l'instruction gratuite et obligatoire à travers le pays; une sécurité sociale assurée par des bases d'une économie saine et solide et nous continuerons à donner sans réserve, notre appui au seul gouvernement démocratique, car un gouvernement démocratique est le seul fondement sur lequel puissent s'édifier la Paix et la liberté universelle.

SUGGESTIONS

Vous, membres de la Chambre de Commerce, réalisez que nous ne pouvons revenir aux jours terribles de la dépression. Pour cela vous avez suggéré des remèdes. Nous suggérons quand à nous: l'abolition du "dumping", un programme de travaux publics tant sur le plan fédéral que provincial et municipal. Montréal a encore besoin de travaux publics ne serait-ce que le métro. S'il y a vraiment du chômage il est temps d'entreprendre ces travaux comme il est temps de construire des maisons saines pour les travailleurs, à condition toutefois d'augmenter leurs salaires pour leur permettre de faire face aux augmentations de loyer. Nous suggérons également et insistons pour que se crée une Commission tripartite pour l'étude du problème du chômage saisonnier. De cette Commission, à côté des patrons et des gouvernements, devront faire partie, les représentants de ceux qui ont le plus à souffrir de ce chômage: les ouvriers.

Sans énervement, sans excitation, nous trouverons une solution à tous ces problèmes. Mais débarrassez-vous de la mentalité anti-unioniste car, que vous le vouliez ou non, le mouvement syndical ne mourra pas.

Notre politique est de n'avoir aucun préjudice à l'encontre de l'industrie privée en autant que cette industrie privée maintienne une économie stable en ce pays.

UN RAMPART

Et je termine par cette pensée: "Conservez précieusement en vous le fait que le mouvement ouvrier tel qu'organisé en notre pays et en Amérique du Nord est le plus sûr rempart de la démocratie et j'affirme d'une façon catégorique que ce mouvement est opposé à toute dictature qu'elle soit de droite ou de gauche. Rappelons-nous que les guerres ont été déclenchées par des volontés dictatoriales et admettez que si nos unions ouvrières vous paraissent parfois ennuyantes, elles procèdent en ce pays avec modération et d'une façon démocratique. Ces unions sont, je le répète, un exemple de pondération et nous ne demandons pas autre chose que la sécurité sociale et économique pour tous.

Le mouvement ouvrier a toujours tenu éloigné de notre pays les éléments subversifs et indésirables qu'ils viennent de l'extrême droite ou de l'extrême gauche. "Ce but",



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

HOMMAGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL A M. CLAUDE JODOIN — M. Claude Jodoin, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada a été, mardi midi, l'hôte de la Chambre de Commerce de Montréal. Au cours du dernier déjeuner-causerie de la saison 1953-54, M. Jodoin prononça une importante conférence. Sur notre photo, de gauche à droite: MM. O.-A. Trudeau, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal; Claude Jodoin et Paul Guertin, président du Comité des déjeuners-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal.

Pie XII clôture l'année mariale en donnant, de sa chambre de malade, sa bénédiction au monde

CITE DU VATICAN, 9. — (PAf) — C'est en donnant, de sa chambre de malade, sa bénédiction au monde que le pape Pie XII a clôturé hier l'année mariale.

BENEDICTION

Le pape a prononcé en italien son court message. Puis il a, en latin, récité l'Ave Maria et donné sa bénédiction urbi et orbi.

"Vous avez entendu la voix des anges... la voix de notre Pasteur," a dit l'annonciateur de la basilique.

Les milliers de fidèles qui emplissaient Ste-Marie-Majeure poussèrent alors une formidable ovation, reprise par les milliers d'autres qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur et à qui les haut-parleurs transmettaient la voix du pape.

Grâce à la radio, le message, la prière et la bénédiction du pape ont pu être entendus dans le monde entier.

Quelques heures avant la cérémonie, le Souverain Pontife a fait quelques pas dans sa chambre en s'appuyant au bras de son médecin particulier, le Dr Ricardo Galeazzi-Lisi.

Le Pape désirait vivement officier au Te Deum de clôture de l'année mariale. La rechute qu'il a faite jeudi dernier, a rendu la chose impossible. C'est le cardinal Eugène Tisserant, doyen du collège des cardinaux, qui l'a remplacé à la basilique.

La voix du Pape était hier plus forte que dimanche dernier, alors qu'il avait donné, de son lit, une courte bénédiction. Mais un léger chevrottement indiquait qu'il était encore très faible. Pour ménager ses forces, l'enregistrement s'est fait en deux fois. Sa voix s'est brisée pendant l'enregistrement de la bénédiction, et il a fallu recommencer.

"VIVE LE PAPE"

Hier soir, plusieurs milliers de Romains se sont rassemblés sur la place St-Pierre et, pendant un quart d'heure, ont crié "Vive le Pape", espérant apercevoir le Souverain Pontife. Finalement, ils se sont dispersés, convaincus que le pape reposait et ne pouvait venir à sa fenêtre comme il l'avait fait si souvent dans le passé.

Dans le courant de la journée, le bruit avait couru dans Rome que le pape était apparu à une fenêtre de ses appartements. Mgr An-

gelo Dell'Acqua, sous-secrétaire d'Etat, a calmé les esprits en précisant que le pape ne s'était, à aucun moment, approché de la fenêtre, mais que, par une fenêtre de ses appartements, qui n'était pas celle de sa chambre, celle-ci était fermée, on pouvait apercevoir une statue du Souverain Pontife.

"Il est arrivé souvent, dans le passé", a dit Mgr Dell'Acqua, "qu'on a pris par erreur cette statue pour le pape regardant par la fenêtre. C'est ce qui a dû se reproduire aujourd'hui."

Pie XII avait ouvert lui-même, le 8 décembre dernier, l'année mariale à la basilique de Ste-Marie-Majeure dans une cérémonie pleine d'allégresse. Depuis lors, des milliers de cérémonies ont eu lieu à travers le monde en l'honneur de la Sainte Vierge. L'année mariale commémorait le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Bons freins et bon jugement

Il n'est pas tout d'avoir de bons freins à sa voiture, il faut surtout avoir un bon jugement au volant et savoir comment se servir de ces freins, rappelle la Ligue de Sécurité de la province de Québec. A cause de la neige ou de la pluie froide, à cause de la chaussée qui est glissante, le maniement des freins n'est pas toujours chose facile. Appliquer trop brusquement les freins sur une chaussée glissante peut occasionner des dérapages dangereux ou encore le véhicule continuera en droite ligne tout comme si les freins n'étaient pas appliqués. Lorsque les conditions de la route ne sont pas bonnes, il n'y a qu'un moyen de ne pas avoir d'accident et c'est d'aller moins vite. Il n'y a pas de chance à prendre aux intersections. C'est l'endroit habituel où surviennent les accidents. Rappelez-vous bien, ne vous fiez pas trop à de bons freins, fiez-vous surtout à un bon jugement et évitez les accidents.